Annales de l'Institut français de Zagreb



5e Année. — Nos 16-17 JANVIER-JUIN 1941

ANNALES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

SOMMAIRE

Rédaction et Administration :

ZAGREB

Preradovićeva 40 /I

Prix de ce numéro : 30 francs

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

ANNALES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

CINQUIÈME ANNÉE

1941

LA CULTURE LITTÉRAIRE DES ÉCRIVAINS CROATES AVANT ŠENOA

I

Dans l'histoire de la culture croate on fait à Auguste Šenoa (1838-1881) une place marquée comme premier francophile déclaré, c'est-à-dire comme représentant de cette tendance de la vie intellectuelle croate qui cherche ses modèles chez les Français. Cette idée est exacte dans une certaine mesure, car Šenoa a bien justifié la nécessité pour les intellectuels croates de chercher des points d'appui dans la culture française, et d'abandonner les directions antérieures. De même que les autres francophiles, Starčević, Kumičić, Matoš, Šenoa considère aussi les circonstances politiques en Croatie, et pas seulement la littérature. Ses efforts s'expliquent en grande partie par la situation générale de la nation croate dans l'ancienne Autriche-Hongrie, autant que par des raisons littéraires.

Les rapports littéraires, non plus que les rapports politiques des diverses nations entre elles, ne se laissent régler d'après les tendances des individus et des groupes. Ce qui compte en premier lieu, c'est la position géographique, les forces politiques et économiques, les liens ou les oppositions d'intérêts, etc. Tout cela a fait que ni Šenoa, ni les autres francophiles n'ont réussi autant qu'ils l'espéraient. Šenoa en est le meilleur exemple. Comme critique théâtral, il demandait qu'on débarrassât Zagreb du répertoire allemand de Vienne et qu'on le remplaçât par les drames réalistes français. Comme directeur, il a dû donner d'abord ce qui plaisait au public, c'est-à-dire ce qu'il avait attaqué auparavant. Le voisinage de la grande nation allemande, la formation dans les écoles allemandes, l'importance décisive des Allemands dans la monarchie des Habsbourgs, etc., furent cause que les influences allemandes restèrent, dans tous les domaines, plus fortes que les autres en Croatie.

Mais, bien qu'on ne puisse parler d'une réussite particulière des premiers francophiles déclarés en Croatie, là où ils auraient voulu,

aussitôt que possible, voir des résultats, la liaison de la littérature croate avec la française est beaucoup plus grande qu'on ne l'affirme d'ordinaire. Les richesses spirituelles s'empruntent et se propagent sans égard aux intérêts ou aux antagonismes politiques des peuples. Et le peuple croate, par sa position géographique et ses conditions économiques, a dû recevoir des éléments divers des autres peuples. Les besoins de l'existence ont contraint les Croates à apprendre beaucoup de langues étrangères : on trouverait difficilement une petite nation dont les individus connaissent autant de langues et de littératures étrangères, comme c'est le cas des Croates. Aussi dans l'édifice de la vie intellectuelle croate les éléments étrangers sont importants. Ils n'ont pas été également forts à toutes les époques, ni pour l'action qu'ils ont exercée, ni pour les domaines où ils ont laissé des traces, ni pour la profondeur de ces traces. Établir, dans l'enchevêtrement de ces facteurs et de ces intérêts divers, la force de chacune de ces influences demanderait des études comparatives détaillées. Sur les rapports de certains écrivains croates à l'égard de la littérature allemande, on a écrit quelques études qui sont loin d'avoir épuisé tout ce qu'il faudrait faire dans ce domaine. Sur les rapports avec la littérature française règnent, même dans les meilleurs travaux, des idées pour la plupart fausses. On affirme que ce n'est qu'avec Šenoa, dans les années 60 du XIXe siècle, que s'affirme l'intérêt pour les écrivains français. Pour se faire une opinion au moins approximative sur cette question, il suffit d'indiquer ce que nous savons des langues et des littératures que connaissaient les écrivains croates des diverses périodes.

La culture littéraire des écrivains croates de la première partie du XIXe siècle a été relativement très vaste. Les plus importants d'entre eux connaissaient les principales littératures européennes et en lisaient les œuvres dans le texte original. Sur le détail il faudrait des études spéciales. Nous nous sommes fixé ici une tâche plus modeste : noter l'attitude des écrivains croates envers la littérature française, jusqu'à l'apparition de Šenoa, c'est-à-dire dans la période qui va de 1835 jusqu'à environ 1865, quand Šenoa s'est pour la première fois manifesté comme idéologue littéraire, et quand il s'est mis à exposer ses vues sur l'orientation de la culture croate.

Pour notre but, il n'est pas nécessaire d'énumérer tous les écrivains de cette période, ni d'exposer toute leur culture littéraire. Il suffira de s'occuper de ceux qui ont laissé les œuvres les plus significatives ou qui ont eu une influence sur la vie littéraire. Un article de cette sorte ne peut être fort attrayant, car il ne s'agit point d'apporter des vues originales, mais, en premier lieu, d'exposer des faits dont l'historien doit tenir compte avant de formuler une con-

clusion générale. Il ne saurait être complet, sous peine de dépasser le cadre d'un article de revue. Enfin il ne prétend pas à la nouveauté dans le détail : les faits se trouvent dans les études consacrées à chacun des écrivains, mais ils n'avaient jamais été groupés en un tout.

II

Dans la période qui nous occupe deux générations se sont succédé : celle de la renaissance croate, les « Illyriens » qui ont posé les bases de la vie intellectuelle moderne des Croates, et celle de leurs premiers successeurs qui ont continué leur travail et ont réalisé leurs aspirations. Les principaux représentants de la première génération sont Stanko Vraz (1810-1851), Ivan Mažuranić (1814-1890), Petar Preradović (1818-1872), Dimitrija Demeter (1811-1872), Antun Nijemčić (1813-1849). Parmi eux on compte les créateurs de quelques-unes des meilleurs œuvres littéraires croates du XIX[e] siècle, ou ceux qui ont marqué la direction suivie ensuite par toute la littérature croate. Les autres écrivains de cette période ont assez peu de valeur comme artistes pour qu'on n'en fasse pas mention dans de courts exposés d'histoire littéraire.

La deuxième période (de 1850 à Šenoa) ne compte pas autant d'artistes créateurs, mais elle a des écrivains intéressants à plusieurs égards : Mirko Bogović (1816-1893), Luka Botić (1830-1833), Grga Martić (1822-1905), Janko Jurković (1827-1889), Paskoje A. Kazali (1815-1894), Fran Kurelac (1811-1874), Adolf Veber-Tkalčević (1825-1889).

Les données biographiques des écrivains de la renaissance nationale montrent qu'ils ont tous su le français et lu les œuvres littéraires françaises dans le texte. Il n'est pas important d'examiner si cette connaissance était approfondie et générale. Le fait essentiel c'est qu'ils avaient appris le français, non à l'école, mais spontanément, preuve qu'ils avaient éprouvé le besoin de le savoir.

Stanko Vraz, poète, traducteur, organisateur, rédacteur de revues, critique, est tenu pour l'écrivain le plus cultivé de la renaissance croate. Il a appris le français pendant ses études universitaires à Graz (1834-1835). Outre le fait connu qu'il ne se séparait jamais d'un petit volume de chansons de Béranger qu'il avait toujours dans sa poche, une lettre de lui au Slovène Muršec mentionne qu'en 1842 il avait commandé les œuvres complètes de Molière. Il a beaucoup traduit de poésie de l'anglais, du russe, de l'espagnol, etc. Par extraordinaire son recueil de traductions ne contient pas une pièce française. On pourrait en conclure que la part de la France dans

sa culture littéraire n'était pas grande. Mais contre cette opinion parle le fait que dans ses lettres et dans ses compositions littéraires il emploie fréquemment des phrases et des mots français. Dans une lettre à Dragojla Štauduar, après avoir écrit en français : « Soyez sans peur, ma très chère », il explique ainsi sa façon de faire : « Ne m'en veuille pas d'émietter ainsi des bribes de français. C'est chez moi comme une habitude quand je suis de bonne humeur. » Vraz parlait un peu français, bien qu'il n'eût jamais été en France. Dans une lettre de 1841 à la même Dragojla Štauduar il raconte une rencontre avec un Italien : « ... et moi, malheureux, j'ai dû lui parler français, puisqu'il ne comprend pas l'allemand, et cette langue a coulé assez bien de ma bouche. Z. nous a raconté qu'il a été un an entier à Paris, qu'il connaît personnellement Victor Hugo, Lamartine, Balzac et les autres coryphées de la littérature française ».

Si Vraz n'a pas traduit les poètes français, leurs mots et leurs vers lui servent souvent d'épigraphe à ses poésies. Pour son épigramme *Slabost* il a pris le mot de Voltaire : « Voilà un grand homme bien petit ». En tête du cycle d'épigrammes *Komari i obadovi* il cite les vers d'Auguste Barbier :

.....Je puis braver le regard pudibond ;
Mon vers rude et grossier est honnête homme au fond.

Plus loin nous trouvons, toujours en épigraphe, le mot de Talleyrand : « Dieu a donné la langue à l'homme pour cacher ses pensées ». (Dans le poème *Tayllerand* II), celui de Molière : « Tu l'as voulu, Georges Dandin (en tête d'une épigramme du cycle *Komari i obadovi*), ou de Florian : « Les batailles ne sont point mon fort » (dans la pièce intitulée *Promišljenje*). A une épigramme il a donné un titre français : *Juste milieu*, et à une autre (*Naš obersudac*) un sous-titre français : *Le sénateur*. Tout cela démontre que les connaissances de Vraz, tant de la langue que de la littérature française étaient loin d'être superficielles.

Ivan Mažuranić, poète lyrique, l'auteur du plus remarquable poème de la littérature croate du XIXe siècle, *La mort de l'aga Smaïl Čengić*, avait appris le français pendant ses années de collège. Nous avons déjà parlé de lui dans nos « Notes sur les Français dans la littérature de l'Illyrisme » (*A.I.F.Z.*, 1937, pp. 73-85) comme d'un écrivain chez qui on sent l'influence de Lamartine. Comme il a peu écrit, on ne peut pas établir chez lui des liens plus forts avec la littérature française. Il est significatif que, pour son poème *Protivnost* imprimé en 1835, l'année où il commença à publier ses poésies, il ait choisi comme épigraphe les mots de Rousseau : « Tout

vit par contraste ». En tête de son petit livre *Hrvati Madžarom* (1848) où il formulait les aspirations politiques croates en 1848, il a placé en français la devise de la Révolution française : Liberté, égalité, fraternité. Tout le livre s'inspire de cette devise, qui en fait ressortir aussi les sources françaises. Voici comment il la comprenait : « Égalité et liberté — deux mots saints, prononcés vers la fin du siècle dernier et adressés à un monde qui n'était pas encore mûr pour les entendre ; baignés dans le sang par le despotisme d'abord anarchique et sanguinaire, puis autocratique et militaire ; ensevelis par les mains des poltrons couronnés Louis XVIII et Charles X, et gardés dans leur tombeau par les armes sacrilèges des cinq puissances européennes ; après que la crainte de la voix populaire eut fait trembler ces gardiens, devenus comme morts, ils ont ressuscité comme un sauveur, triomphant de leur tombe, et dans une image plus belle et plus brillante, ils se montrent à leur disciple, à qui ils disent de leur voix divine : « Allez et enseignez les nations, éveillez-les au nom de l'égalité, de la liberté et de la fraternité ; apprenez-leur de garder ce que nous vous avons ordonné ; et nous sommes avec vous jusqu'à la fin du monde ».

Petar Preradović, poète, le plus distingué des idéologues poétiques de l'illyrisme, avait fait ses études en allemand dans les écoles militaires ; dans son service et, pour des raisons de famille, au cours de sa vie, il se servait plus de l'allemand que du croate. Mais il savait et lisait beaucoup le français. Bien qu'on ne trouve dans ses poésies aucune trace d'influence française, le fait reste qu'en 1865 il a traduit du français et publié le populaire petit volume d'Allan Kardec sur le spiritisme.

Dimitrije Demeter, le plus notable organisateur théâtral jusqu'à Šenoa, dramaturge, critique, fut vers les années 50 comme le traducteur théâtral officiel à Zagreb, et entre autres pièces il en traduisit de françaises (Sardou, *Le vieux garçon*).

Antun Nijemčić, poète, comédiographe, auteur de récits de voyage avait appris seul le français. D'après les dires de Mirko Bogović, il lut entre autres Voltaire et Rousseau. On n'a pas encore recherché s'il y a des traces d'influences françaises dans sa poésie. Les études qui lui ont été consacrées établissent des rapprochements avec Heine, Seume, Uhland, Schiller, Arndt, Chamisso, etc. Que le même travail doive être fait à l'égard des écrivains français, on s'en rend compte par ses écrits en prose qui sont émaillés de phrases et de mots français.

Dans son drame *Kvas bez kruha* (Le levain sans pain), qui représente les élections à une charge de juge, le noble Bezobrazić salue ses camarades du mot : *Serviteur ! serviteur !* Dans la conversation

il dit par exemple : « Takvo ponašanje bilo bi — štono Francuz kaže — *mesquin* ». Comme la pièce est pleine de mots étrangers qui lui servent à donner un caractère plus réaliste, on pourrait rapporter l'emploi des mots français à cette tendance. Mais le seul fait que l'écrivain les ait employés est caractéristique de son attitude envers le français.

Plus important à ce point de vue est le récit de voyage *Putositnice* écrit par Nijemčić en 1844. Par le style et les idées c'est un miroir de ce que pensait Niječić et de sa façon de s'exprimer. Les souvenirs de ses lectures françaises se voient dans les mots nombreux dont il s'est servi sans intention de montrer son savoir : *soirée, juste milieu, diligence, table d'hôte, déjeuner à la fourchette, à l'italienne, la communion des femmes, confort, émaillé, la fanée, jarretière*, etc. Il y a des phrases entières en français. En décrivant un repas, il ajoute : « O siècle différent du temps de Lucullus ». En parlant du passé des Slaves et des obstacles qu'on met pour que ce passé ne soit pas reconnu comme il faudrait, il dit : « Le mensonge passe, la vérité reste ». A un endroit il mentionne le roman de Le Sage, *Le diable boiteux* ; ailleurs il cite les noms de Voltaire, de Mme de Staël, de George Sand, de Jules Janin, etc. A propos de la bataille d'Arcole il énumère les noms des généraux français qui y sont tombés, puis il parle de la Révolution française (défavorablement), etc. Pour caractériser un individu il le compare à un personnage d'un vaudeville français : Grenouillet (*Les petites misères de la vie humaine* de Clairville). Cela est d'autant plus significatif que ni les sources allemandes qu'utilise Nijemčić, ni les régions qu'il décrit (une partie de la Croatie et l'Italie du nord) ne l'obligeaient à se servir de mots français. Une note de Bogović dans la revue *Neven* (1852) assure que Nijemčić avait eu l'intention de faire un voyage en France.

Après la mort de Tomo Blažek, ses poésies (*Političke pjesme*, 1848) furent publiées par Nijemčić, son ami, qui les fit précéder d'une notice sur l'ami et le poète. Il raconte la vie de Blažek et expose ses idées littéraires. Comme épigraphe il a choisi une phrase française : « Le masque tombe et l'homme reste ». Il commence par une pensée de Victor Hugo : « Si vous voulez que le monde vous donne raison demain, il vous faut mourir aujourd'hui ». Il dit que Blažek avait pris comme règle dans la vie politique une maxime de Voltaire : « Rien n'est plus saint que les lois ». Blažek, assure-t-il, avait appris seul le français et traduit plusieurs chansons de Béranger ; mais il semble qu'il les ait détruites plus tard, affirmant qu'il était l'ennemi de toutes les traductions. Nous trouvons des traces de cette étude dans les *Političke pjesme*. En tête du poème *Sloga od Boga*, il a mis un mot de Jacottot : « On peut tout, quand on veut », et en tête de

Vjera u Boga, un mot de Mme de Staël : « Le patriotisme des nations doit être égoïste ».

Des principaux écrivains de la période 1850-1865, seul Botić, poète épique, semble n'avoir pas su le français. La vie lui fut dure, et il mourut jeune.

Mirko Bogović, la figure centrale de ce moment, versificateur, conteur, dramaturge, journaliste, politicien, fit ses débuts littéraires dans les années 40. Dans ses drames, écrits dans les années 50, il prend comme modèles Schiller et Shakespeare, et suit surtout les écrivains allemands. Mais il savait le français, et en 1840 il se prépara même à un voyage à Paris. Son ami Antun Nijemčić lui écrivait à cette occasion une poésie *Zbogom* (Adieu) où se trouve la strophe suivante :

> Zato putuj ! iz usti od hiljade
> Kad saslušaš grom od marseljade,
> Koji pokraj Seine zvuči,
> Misli tada, da i kod Hrvaćana
> Ćut slobode još nije ukopana,
> Već da za nju srce tuče ! [1]

Bogović est connu comme auteur de la nouvelle *Slava i ljubav* [2], où il raconte les aventures d'un jeune Croate, né sur le territoire de l'Illyrie napoléonienne, qui prend part à la campagne de Russie. En 1848, Bogović publie un volume de poésie, *Domorodni glasi*, dont les thèmes sont les questions politiques du moment et qui suit le modèle de divers poètes contemporains. La pièce intitulée *Domorodci* a en épigraphe ces mots de Béranger : « Vous qui me faites pleurer sur la France ».

Grga Martić, franciscain, est l'auteur d'un cycle de poèmes de style épique réunis sous le titre de *Osvetnici*, où il raconte les luttes des Herzégoviniens, des Bosniaques et des Monténégrins contre les Turcs. Il savait et lisait le français. Dans sa bibliothèque on a trouvé divers livres français, entre autres les œuvres de Corneille et de Fontenelle. Il a traduit en vers *René* de Chateaubriand sous le titre *Bijedni Novak*. Cette traduction n'a été publiée qu'en 1886, mais cela ne veut pas dire qu'il ne se soit pas intéressé bien plus tôt à la littérature française [3].

Janko Jurković, conteur, critique, esthéticien, comédiographe, a

[1] Ainsi donc pars ! Quand dans la bouche de milliers d'hommes tu entendras gronder la Marseillaise sur les bords de la Seine, pense alors que chez les Croates le sentiment de la liberté n'est pas enseveli, mais que pour elle les cœurs battent !

[2] Cette nouvelle a été traduite dans *A.I.F.Z.*, 1939, pp. 150-184.

[3] Il a traduit également *Iphigénie* de Racine. V. *A.I.F.Z.*, 1940, pp. 11-12.

traduit dès 1849 dans le *Katolički List* des fragments du *Génie du Christianisme* de Châteaubriand. Un an avant il avait traduit *Athalie* de Racine, mais cette traduction est restée manuscrite. En 1856, la revue *Neven* a publié sa traduction du roman de George Sand, *La mare au diable.* En 1863, le *Pozor* a donné sa traduction de *La petite princesse* de Feuillet et du *Nez d'un notaire* d'About. Après la fondation de l'Académie yougoslave, écrivant des études d'esthétique dans le recueil des Travaux (*Rad*) de cette compagnie (*O narodnom komusu*, IX, 1869 ; *Ob estetičkih pojmovih uzvišena*, XII, 1870 ; *O ženskih karakterih u našoj narodnoj pjesmi*, XXX, 1875) il s'est servi des travaux français et des plus récents. Il cite souvent le livre de Tiberghien. *La science de l'âme* (1868), mentionne un article de Beauquier « Le sublime dans la musique » paru en 1869 dans la *Revue moderne.* Parlant de l'humour, il le définit comme le rire parmi les larmes, et parmi les humoristes, à côté de Swift et de Sterne il met Rabelais et Boileau, et parle des sarcasmes empoisonnés de la plume de Voltaire. Dans son article sur les caractères de femmes dans la poésie populaire il mentionne un discours de Hugo « Réponse au discours de réception » et cite le livre de M[me] de Saussure, *L'éducation progressive.*

Paskoje A. Kazali, imitateur de Byron dans ses poésies, connaissait les principales littératures d'Europe, y compris la française.

Parmi les écrivains de cette période qui ne se sont pas distingués comme artistes littéraires, mais qui ont eu de l'importance dans d'autres domaines pour le développement de la vie littéraire croate, il faut rappeler Fran Kurelac, linguiste étrange et bon styliste. Le plus souvent il gagnait sa vie en enseignant des langues qu'il apprenait lui-même : ainsi fit-il pour le français. A Zagreb il fut peu de temps (1866-7) maître auxiliaire de français au gymnase. Dans son discours *Kakvu je biti slovu* (1862) il dit : « D'un bon écrivain les Français disent : ce que son âme sent, sa plume l'écrit ». Son biographe Branko Vodnik estime que c'est la traduction d'une phrase bien connue de Buffon. Dans le même discours Kurelac, faisant allusion à la tragédie, exprime cette idée : « Les Français, quand donc se sont-ils débarrassés des lois de la tragédie grecque ! » Dans ses papiers on a trouvé après sa mort un recueil de pensées traduites du français, sans indication d'auteurs.

Adolf Veber-Tkalčević, critique, linguiste, pédagogue, conteur, etc., a été un des plus féconds des anciens traducteurs croates. Il avait appris le français pendant qu'il étudiait la théologie à Pest. Ses articles font mention d'écrivains français, et il a traduit aussi des ouvrages français.

III

On pourrait continuer à aligner des faits de ce genre en passant aux écrivains de moindre importance. Mais à la fin une question se poserait : à quoi bon ces collections de faits ? surtout quand elles ne peuvent pas être complètes, puisque dans un article on ne pourrait épuiser tous les détails qui serviraient à montrer que tel ou tel écrivain savait le français et comment il a témoigné de cette connaissance. Bien que tout cela ne soit pas très attrayant, cela sert à affirmer un point qui aurait dû être clair à quiconque connaît un peu mieux le travail des divers littérateurs croates, et qui pourtant a été perdu de vue dans les études détaillées. Presque tous les écrivains croates de quelque importance entre 1835 et 1865 ont su le français et ont montré qu'ils le savaient, soit en employant de temps à autre des expressions françaises, soit en citant des écrivains français, soit en traduisant des œuvres françaises, soit en subissant des influences françaises.

Tout cela date d'avant Šenoa, d'avant ses articles sur la nécessité d'une orientation française dans la vie intellectuelle croate. Bien entendu Šenoa a été, des écrivains de son temps, celui qui connaissait le mieux la langue et la littérature françaises, mais il n'a pas été le seul. Parmi ses contemporains on peut citer comme sachant le français Franjo Marković, Josip Eugen Tomić, Franjo Ciraki, Vladimir Mažuranić, Ivan Dežman, Vilim Korajac, parmi les plus jeunes Lavoslav Vukelić, Andrija Palmović, August Harambašić, etc. La conclusion à tirer de cette suite de noms serait la même que plus haut : tous les écrivains qui comptent à l'époque de Šenoa savaient le français, Šenoa n'a donc pas été un pionnier, mais il a exprimé plus clairement ce que sentaient la plupart des écrivains ses contemporains. Il est inutile de donner ici des détails sur chacun d'eux ; on les trouverait facilement dans n'importe quelle biographie sérieuse.

La conclusion essentielle de ce qui précède serait la suivante : la littérature croate, dès le début de sa renaissance au commencement du XIXe siècle, a été liée plus ou moins fortement à la littérature française. Ces liens, le plus souvent, n'ont pas de signification politique, ils résultent de tendances essentiellement intellectuelles, ils sortent du besoin des écrivains croates de connaître directement une littérature dont la *Danica*, par exemple, disait en 1847 : « La littérature française n'a ni Pope, ni Shakespeare, ni Klopstock, Dante ou Arioste, et pourtant elle compte parmi les premières en Europe » (p. 125). Depuis Šenoa ces liens se sont renforcés et systé-

matiquement, et cette période mériterait de faire l'objet d'études spéciales.

Quelqu'un pourrait demander sérieusement : Mais où sont les traces de ces liaisons ? Où sont les traductions d'œuvres françaises ? Où sont les influences des écrivains français sur les œuvres croates ?

A la première question on pourrait répondre qu'entre 1835 et 1850, même la production littéraire originale a été faible en Croatie. Il ne paraissait guère que quelques bons livres chaque année, et il était bien difficile d'éditer des traductions. Il ne faudrait cependant pas oublier qu'en 1841 et 1842 parurent deux traductions de drames de Hugo (*Angelo* et *Hernani*) — probablement d'après l'allemand, mais cela ne change rien à leur signification. En 1848, la *Danica* donnait un fragment du *Voyage en Orient* de Lamartine, et peu après se succédaient des traductions de Chateaubriand (déjà traduit dans la *Danica*, en 1847), de Feuillet et d'autres.

La deuxième question — quelle a été l'influence de la littérature française sur la croate — n'a pas été suffisamment étudiée. Nous avons indiqué ici (*A.I.F.Z.*, 1937, p. 79) des points de contact entre Mažuranić et Lamartine. Le fait que les plus importants des anciens écrivains croates (Vraz, Bogović, Nijemčić, Blažek) lisaient et citaient Béranger fait voir qu'il faudrait examiner de près leurs rapports avec ce poète. On trouverait sans doute d'autres détails qui marqueraient les liens entre les littératures française et croate.

Mais même si on n'en trouvait point, cela ne signifierait pas que des liens puissants n'ont pas existé. Les vrais créateurs imitent rarement. Si chez Vraz nous ne voyons pas de rapprochements à faire avec des sources françaises, c'est un indice qu'il est original. Mais que les chansons de Béranger l'aient incité à railler à sa manière certains travers en Croatie, c'est ce dont on ne peut douter. De similitudes littérales entre Lamartine et Mažuranić, on n'en trouve qu'un exemple, mais Lamartine n'a-t-il pas pu avoir sur Mažuranić une action plus importante que par des emprunts textuels d'idées et de vers : en attirant ses regards sur l'univers et en renforçant son sentiment religieux du monde ? Une telle influence d'un écrivain sur un autre est beaucoup plus utile et plus féconde que celle que l'on peut établir d'après des mots. Ce n'est pas une influence dans le mauvais sens du mot, mais une incitation à la création personnelle, au développement de ces côtés de l'âme qui, sans cela, ne se seraient peut-être pas exprimés [1].

On peut dire quelque chose de semblable des rapports généraux entre les deux littératures. Même si l'on ne pouvait montrer beau-

[1] Cf. Petravić, « *Mažuranić i Lamartine* », *Četvrte studije i portreti*, 1923.

coup de similitudes littérales entre les écrivains croates et français, il serait facile de faire voir quelque chose de plus profond sur tout l'esprit de la littérature croate depuis que les écrivains croates se sont rapprochés davantage des français. Il suffit de rapprocher la strophe que nous avons citée de Nijemčić (*Zbogom*), du fragment rapporté plus haut du livre de Mažuranić (*Hrvati Madžarom*) et de la poésie de Vukotinović déjà publiée dans nos *Annales* (1937, p. 84) pour sentir que les écrivains croates ont pris surtout des Français cet esprit libéral qui arriva à son expression en Croatie en 1848. Tous les écrivains mentionnés dans cet article ont vécu et agi dans cet esprit. De lui, bien que souvent sans liens directs avec la France, est sorti pour une bonne part ce qu'il y avait d'important dans l'inspiration qui a animé la littérature croate depuis les premières années de sa vie nouvelle : l'amour de la liberté.

ANTUN BARAC.

L'OCCUPATION DE KOTOR EN 1806-1807

INTRODUCTION

Au début de 1806 l'Autriche s'effondre, la troisième coalition est en pleine décomposition et la quatrième ne se formera que quelques mois plus tard.

Napoléon, ayant déjà réuni sur sa tête la couronne impériale et la couronne de fer, semble vouloir aborder la réalisation de son rêve le plus cher, celui auquel il faisait allusion au début de 1805 en écrivant à l'empereur François II : « On ne peut plus se battre aujourd'hui raisonnablement que pour l'Empire de Constantinople ». L'empereur commence à dévoiler son secret : c'est l'orient qui l'attire [1], l'orient qu'Austerlitz et le traité de Presbourg lui ouvrent comme le fait remarquer l'historien de sa politique orientale. Driault précise ainsi les visées de l'empereur : « Il voulait réunir l'Empire d'Orient à l'Empire d'Occident, qu'il avait restauré. Empereur, il voulait réaliser toute la signification de ce titre. Était-il donc plus difficile de restaurer l'ancien empire d'Orient que l'empire d'Occident ?... » [2]

Qui était son adversaire, son rival, dans cette lutte pour l'Orient ? Le faible Sélim III ou Alexandre I[er], qu'il considère tantôt comme un khan d'Asie, tantôt comme un rusé byzantin dont il voudrait cependant épouser la sœur pour se légitimer ? La paix de Presbourg lui avait donné la Dalmatie et les Bouches de Cattaro. « En acquérant ces provinces, a-t-il dit plus tard en parlant de lui-même, l'Empereur a eu principalement pour but d'être à portée de protéger contre la Russie qui l'opprime la Turquie, le plus ancien de nos alliés » [3].

[1] E. Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*, Paris, 1933, t. II, pp. 253-260.
[2] E. Driault, *La politique orientale de Napoléon*, Paris, 1904, p. 394.
[3] Bourgeois, *op. cit.*, p. 266.

En Russie on se rendait bien compte de ces intentions. Depuis la paix de Koutchouk-Kainardji la Russie s'intéressait de plus en plus aux affaires du Proche-Orient. Le traité franco-russe de 1801, de l'aveu même de la France, constate qu'elle avait à jouer en Turquie le premier rôle et sanctionne l'existence de la République des Iles Ioniennes, qui sera pour Napoléon un obstacle considérable dans ses visées vers l'Adriatique[1]. La paix de Presbourg renversait tout ce système. Un conseil de hauts dignitaires, tenu en janvier 1806 à Saint-Pétersbourg, décide « que la France avait acquis par la possession de la Dalmatie les moyens de changer la nature des rapports existant entre la Russie et l'Empire Ottoman et d'exécuter ses vues sur ce dernier pays »[2]. Afin de l'en empêcher, le ministre des affaires étrangères de Russie propose deux moyens, tout d'abord de conserver et même de renforcer les postes russes en Méditerranée et ensuite de tirer tout le profit possible des peuples chrétiens des Balkans, qui ont toujours témoigné leur attachement à la Russie[3].

L'amiral Senjavin, commandant en chef des forces russes en Méditerranée, prenant prétexte du désir des Bocquais de devenir sujets de l'empereur de Russie, agira, bien que probablement sans ordres positifs, tout à fait dans le même esprit en occupant, le 6 mars 1806, les Bouches de Cattaro qui, en exécution du traité de Presbourg, auraient dû déjà être remises par les Autrichiens aux Français. Le littoral dalmate, boulevard des anciens empires d'Orient et d'Occident, était de nouveau le point où s'affrontaient ceux qui se croyaient appelés à les restaurer.

La correspondance que nous publions présente l'histoire diplomatique de l'incident de Cattaro, vu de l'ambassade de Russie à Vienne. Vienne était un poste intermédiaire entre Saint-Pétersbourg et Cattaro : c'est par la capitale autrichienne que les ordres d'Alexandre Ier étaient transmis, et l'ambassadeur avait une assez grande latitude dans leur application, étant donné la lenteur des communications et la rapidité des événements.

Arrêtons-nous pour un instant sur cet ambassadeur, le comte André Cyrillovič Razumovskij (1752-1836). C'était le fils du célèbre hetman d'Ukraine et le neveu du comte Alexis, petit cosaque qui était devenu l'époux morganatique de l'impératrice Élisabeth ; il avait achevé ses études dans des universités étrangères, dans celle de Strasbourg entre autres. Après avoir été ministre à Naples et à

[1] Lavisse, *Histoire de France contemporaine*, t. III, p. 117.
[2] Tračevskij, *Diplomatičeskija snošenija Rossii s Franciej v epohu Napoléona* (Sbornik Imperatorskago Russkago Istoričeskago Obščestva N. 82), t. III, p. 240,
[3] *Ibid.*, p. 246.

Stockholm il fut nommé, en 1801, au poste de Vienne où, dès lors, il se fixera définitivement et deviendra une personnalité viennoise, notoire, connue sous le nom d'*Erzherzog Andreas*. Immensément riche, protecteur des arts, le comte André est le type achevé du grand seigneur du XVIII[e] siècle. Homme de l'ancien régime, il voue une haine acharnée à Napoléon. Après la paix de Tilsit, il est en disgrâce : quand Caulaincourt se plaint à Alexandre I[er] des menées austrophiles de Razumovskij, l'empereur répond : « Cet homme n'est plus russe, il était devenu autrichien [1] ». Il aura cependant sa revanche au Congrès de Vienne, où il représentera la Russie et recevra, en récompense de ses mérites, le titre de prince. Il semble qu'en 1806 Alexandre ait déjà été mécontent de lui à cause de son attachement à l'Autriche. Cet attachement perce-t-il dans la correspondance que nous publions ? Pour répondre à cette question il faut se rappeler que la position d'Alexandre I[er] était difficile devant le dilemme qui se posait : conserver une position, celle de Cattaro, qui était de la plus haute importance pour toute la politique orientale de la Russie ou bien, en l'évacuant, alléger la situation de son ancienne alliée, l'Autriche. En somme, c'est en germe le dilemme de la politique orientale et de la politique européenne devant lequel Alexandre I[er] et Nicolas I[er] se débattront de longues années. Alexandre I[er] lui-même, de toute évidence, désirait sauver ses anciens alliés qui lui étaient plus proches que les peuples balkaniques. On pourrait dire la même chose de Razumovskij qui, par sa position même, était appelé à être dans une certaine mesure l'intermédiaire entre Vienne et Saint-Pétersbourg. Cependant ses sentiments devaient être contrebalancés par sa haine pour Bonaparte. Son attitude dans l'incident de Cattaro se résume dans ces paroles : « J'aurai constamment en vue, tout en travaillant à Lui (à Alexandre I[er]) conserver ce poste, de ne point exposer l'Autriche à de nouveaux dangers ». Ses lettres claires et nuancées témoignent non seulement de son intelligence, mais aussi de son esprit de décision, et on peut dire de lui avec le prince Czartoryski : « Je n'ai aperçu en lui que talent, zèle, désir de remplir au mieux les intentions de S.M.I. ».

Dans la correspondance de Razumovskij nous publions également quelques lettres du prince Czartoryski et de son successeur au ministère des affaires étrangères, le baron de Budberg. Le prince Adam Czartoryski (1770-1861), futur président du gouvernement provisoire de Pologne, dirigeait de 1804 à 1806 le ministère des affaires étrangères de Russie. Comme Razumovskij, qu'il estimait

[1] Grand duc Nicolas Mihajlovič, *Les relations de la Russie et de la France d'après les rapports des Ambassadeurs*, t. I, p. 41.

beaucoup, il était un ennemi de Napoléon. Il pensait que « le seul système qui puisse garantir entièrement l'honneur, l'indépendance et la sûreté de la Russie » est « celui de s'opposer, tant qu'elle ne sera pas entièrement subjuguée, à la reconnaissance de ce que Bonaparte a exécuté, aux progrès ultérieurs qu'il fera sur l'esprit du ministère ottoman, aux empiètements progressifs de la Prusse, en employant à rendre cette opposition efficace toutes les forces et toutes les ressources de la Russie [1]... ». Ce sont surtout les visées de Napoléon sur l'Orient qui le préoccupent. Il voudrait en effet que l'Empire ottoman soit morcelé en « états séparés, jouissant des formes de l'indépendance quant à leur régime intérieur, mais sous la suzeraineté de la Russie et sous l'égide de sa protection [2] ». Peut-être le désire-t-il en tant que patriote polonais qui voudrait que sa patrie jouisse des mêmes avantages et privilèges. Il sera donc un partisan déclaré, et peut-être même l'inspirateur, de l'occupation des Bouches de Cattaro. Cependant après la signature du traité russo-prussien, qui prépare la quatrième coalition, il sera remplacé par le baron de Budberg (1750-1812). Si Czartoryski avait des idées personnelles, il semble que son successeur, très prussophile, ne soit que l'exécuteur des volontés de son maître.

Nous éditons la correspondance du comte Razumovskij d'après des copies faites vers 1906 dans les archives du ministère des affaires étrangères de Saint-Pétersbourg et transmises par l'intermédiaire de M. Gubastov, alors ministre de Russie à Belgrade, au comte Louis de Vojnović. Le dernier représentant de l'historiographie ragusaine a bien voulu nous les communiquer et nous autoriser à les publier, ce dont nous lui sommes infiniment reconnaissant. Bien qu'il les ait lui-même largement utilisées dans son *Pad Dubrovnika* [3], auquel nous devons nombre de précieuses indications, nous avons cru que leur publication intégrale ne manquerait pas d'intérêt. Pour que le lecteur puisse avoir un aperçu global de l'histoire diploma-

[1] Tračevskij, *op. cit.*, p. 340.

[2] *Ibid.*, p. 254.

[3] En plus des citations que M. de Vojnović donne dans le corps de son travail, il a publié dans le *Dodatak* XI, t. I, pp. 405-411 quelques extraits de la correspondance que nous reproduisons intégralement. Des extraits de ces dépêches ont également été publiés par A. A. Vasiljčikov dans *Semejstvo Razumovskih*, Pétersbourg, 1880 (qui actuellement ne nous a pas été accessible). V. Djordjević dans sa *Crna Gora i Rusija* (1784-1814), Srpska Kr. Akademija, Posebna Izdanja, XLI, a aussi relaté l'incident de Cattaro en s'appuyant surtout sur les dépêches des diplomates autrichiens. V. aussi Al. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, Paris, 1907, t. VII ; Driault, *Austerlitz. La fin du Saint-Empire*, Paris, 1912, p. 389 et suiv. ; L. Madelin, *Vers l'Empire d'Occident*, Paris, 1940, pp. 168-169. Dans les notes explicatives nous n'avons pas toujours jugé utile de citer les sources de nos informations.

tique de l'occupation des Bouches de Cattaro par les Russes, nous avons jugé utile d'y adjoindre une introduction, des notes et une conclusion.

I

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI

Mon prince. L'expédition, que fait aujourd'hui le ministère autrichien, a pour objet de porter à la connaissance de celui de notre Auguste Maître un incident dont la nouvelle vient de parvenir ici, il y a peu de jours, sans qu'aucun avis ni notion préliminaire eussent préparé à la recevoir. C'est de la bouche de S.M. l'Empereur [1] que j'en fus informé en premier lieu, lorsque j'eus l'honneur dans une audience particulière de Lui présenter les deux lettres autographes de l'Empereur mon maître. Voici le fait : Deux frégates russes, venant de Corfou, mouillèrent devant Cattaro, tandis qu'une masse considérable de force armée de Monténégrins s'approcha de la ville du côté de la terre [2]. Le conseiller d'état Sankowsky [3], de concert avec le lieutenant général Ivelitz [4], la sommèrent de se rendre, au nom de notre Auguste Souverain, alléguant que d'après les termes du traité de Presbourg, l'époque de sa reddition aux Français étant expirée, ils la considéraient comme appartenante à ces derniers [5].

[1] Il s'agit de l'empereur François II (1768-1835).

[2] Pour les détails concernant la prise des Bouches de Cattaro, cf. plus bas p. 22 et suiv.

[3] S. A. Sankovskij, conseiller d'État et diplomate russe. Après avoir été attaché au général Goleniščev-Kutuzov, Sankovskij, très estimé par Czartoryski, fut expédié comme représentant de l'empereur Alexandre I[er] au Monténégro, où il arriva en mars 1805. C'est Sankovskij qui poussa les Monténégrins et les Bocquais à la lutte contre Napoléon. Il joua pendant l'occupation un rôle de premier plan et après la paix de Tilsit, il s'efforça d'établir des rapports normaux entre le vladika Pierre I[er] Njegoš et le général Marmont. Il dut laisser un très bon souvenir au Monténégro, puisque en 1817 les Monténégrins prièrent Alexandre I[er] de le leur envoyer, une fois encore, comme son représentant.

[4] Le comte M. K. Ivelić (1740-1825) général et sénateur russe. Originaire de Risan, Ivelič entra au service russe en 1770 et fut chargé à trois reprises de missions au Monténégro (en 1770, en 1788 et en 1803). En 1803 il fut envoyé dans ce pays pour désapprouver la conduite du vladika Pierre Njegoš, qui aurait eu l'intention de vendre le Monténégro aux Français. C'est à grand'peine que le consul de Russie à Cattaro, Mazurevskij réussit à reconcilier Ivelić et le vladika auquel Sankovskij, en 1805, apporta le pardon impérial. Ivelić, de même que le comte G. Vojnović furent ceux qui influencèrent le plus leurs compatriotes en faveur des Russes. Cf. Djordjević *op. cit.*, chap. VI-X.

[5] L'article 23 du traité de Presbourg stipulait que les Bouches de Cattaro seraient remises à la France six semaines après la ratification du traité, qui eut

Le marquis Ghisilieri, constitué commissaire de la cour de Vienne pour la remise des pays cédés à la France, se trouvant sur les lieux, essaya de faire à nos employés quelques objections, mais finit par céder à leur demande et ils prirent possession de la place [1].

Je n'accompagnerai ce récit d'aucuns détails ultérieurs. Il n'en est point parvenu à ma connaissance et je doute que dans le premier moment la cour en ait eu de bien étendus. Je me bornerai à vous rendre, mon prince, l'impression qu'on a éprouvée, c'est l'essentiel. L'Empereur me témoigna le très grand embarras où il prévoyait qu'il allait se trouver vis-à-vis de la France et ne me dissimula point ses appréhensions de voir Bonaparte se porter à son égard à des mesures violentes dans la conviction que c'est d'intelligence avec nous que S.M.I. et royale a cédé à nos armes cette partie de ses ci-devant pays dans le golfe adriatique. Dans une conférence que j'eus le même jour avec le comte de Stadion [2] ce ministre me montra la même inquiétude. Il me dit qu'il venait d'expédier un courrier à Paris pour charger le général Vincent [3] d'explications à ce sujet [4].

Il ne m'a point fait voir les ordres qui lui ont été envoyés, mais je jugeai qu'ils ne portaient que des protestations d'aucune part quelconque et d'avoir ignoré parfaitement ce qui venait de se passer jusqu'au moment, où la nouvelle en était venue. Le comte de Stadion se répandit en regrets sur ce qui était arrivé, l'attribuant à la détermination de nos employés, sans qu'ils y eussent été autorisés par notre ministère [5] et s'appuyant dans cette opinion sur les assu-

lieu le 1er janvier 1806. Le retard que le général Molitor mettait à occuper la Dalmatie donnait aux Russes le droit de considérer que *de jure* les Bouches de Cattaro n'appartenaient plus à François II.

[1] Sur la conduite du marquis Ghisilieri dans cette affaire, voir L. Vojnović, *Pad Dubrovnika*, t. I, pp. 108-118. Cf. plus bas p. 26.

[2] Le comte de Stadion (1763-1824), homme d'Etat autrichien ; depuis le 24 décembre 1805 vice-chancelier et ministre des Affaires Étrangères.

[3] Le baron Vincent (1757-1834), général et diplomate autrichien, à cette époque représentant de l'Autriche auprès de Napoléon.

[4] Cette lettre de Stadion à Vincent du 19 mars a été publiée par Vojnović, *op. cit.*, t. I, pp. 398-399. Stadion y déclare que l'Autriche ne s'opposera plus au passage des troupes françaises par le territoire autrichien pour se rendre à Cattaro.

[5] Czartoryski avait insisté dans un rapport du 11/23-I sur l'importance de contrecarrer les plans de Napoléon dans les Balkans. « Il serait à désirer, écrit-il entre autre, que les escadres russo-anglaises parvinssent entre temps à s'emparer soit de Cattaro ou de telle autre place sur cette côte. » Il avait cru devoir « proposer de porter les habitants du Cattaro, par l'entremise de M. de Sankovsky, à se défendre contre les Français, lorsque ceux-ci viendraient prendre possession de leur pays... » (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, p. 344). Sankovskij et Ivelić durent communiquer ces instructions à Senjavin et le prièrent d'intervenir avec sa flotte. Senjavin, étant depuis longtemps coupé de Saint-Pétersbourg, ne devait pas avoir d'ordres précis, postérieurs à la signature de la paix de Presbourg. En en-

rances, qu'avait reçues le général Merveldt [1] et que je venais d'être chargé tout récemment de confirmer, que notre Auguste Maître donnerait ordre à ses commandants de troupes à Corfou de n'entreprendre du côté de la Dalmatie rien qui pût attirer à cette cour-ci de plus grands embarras de la part de la France [2]. Il attendait le lendemain la première visite de début de La Rochefoucauld [3], il paraissait appréhender ses réclamations, je crus pouvoir suggérer au comte de Stadion la tournure, qu'il serait le plus convenable de donner à cette affaire. Il la saisit sur-le-champ et il en fit usage vis-à-vis de l'ambassadeur de France, qui le jour même fit partir un courrier pour Paris. Elle consistait à lui dire que, connaissant les intentions de notre Auguste Maître, il était parfaitement convaincu que l'occupation de Cattaro ne s'était point effectuée d'après les ordres positifs de S.M.I., que par conséquent au lieu d'employer des voies de fait, pour en prendre possession, il serait mieux d'attendre les résolutions qui émaneraient de Saint-Pétersbourg, ayant tout lieu de croire qu'elles seraient conformes à ce que le gouvernement français peut désirer. J'ose me flatter, mon prince, que notre Auguste Maître daignera approuver cet expédient. Je ne m'étendrai pas davantage aujourd'hui sur les motifs qui me l'ont dicté, non plus que sur les circonstances relatives à l'événement dont je rends compte. Mon but était d'indiquer l'un et l'autre, l'expédition adressée au comte de Merveldt, devant être communiquée à Votre Excellence, suppléera au peu de détails de la mienne.

Parmi les communications, que j'avais à faire ici des objets contenus dans les dernières dépêches de Votre Excellence, le comte de Stadion a désiré *in extenso* celle qui provoque de la part du ministère autrichien des développements sur les mesures, auxquelles se déterminerait l'empereur-roi par rapport aux affaires de la Turquie dans telle ou telle hypothèse, qu'amènerait la suite des combinaisons politiques ou des entreprises de Bonaparte. Ce ministre se propose d'en écrire par le courrier qu'il envoie aujourd'hui. Il a fixé à demain soir de me faire lire les dépêches qui seront adressées au

voyant une partie de sa flotte dans les Bouches de Cattaro il faisait preuve d'une initiative personnelle (Bronévskij, *Zapiski Morskago Oficera*, Saint-Pétersbourg, 1818, t. I, p. 139). C'est cette intervention de la flotte russe que critique Pozzo di Borgo.

[1] Le comte de Merveldt (1764-1815), général et diplomate autrichien qui avait signé les préliminaires de Leoben et la paix de Campo-Formio. A cette époque Merveldt était ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg. Dans les lettres de Razumovskij son nom est ortographié avec deux e.

[2] Nous n'avons pas pu établir la teneur exacte de ces ordres.

[3] Le comte A. de la Rochefoucauld (1767-1841), diplomate français, à cette époque ambassadeur de France à Vienne.

général Merveldt. Je m'empresse d'annoncer à Votre Excellence que ce matin s'est présenté chez moi le colonel Chépéleff [1] de retour de la commission qui lui a été confiée de Holitch pour Naples. Ayant dû s'embarquer précipitamment dans un des ports de ce royaume, il a couru toutes sortes de dangers et n'a point échappé au malheur d'être pris par un corsaire ennemi. Il m'a dit avoir perdu tout ce qu'il avait, mais heureusement sans compromettre ce qui était relatif au service de S.M.I. Le colonel Chépéleff, empressé de se rendre à son devoir, ne tardera point à se mettre en route pour Saint-Pétersbourg.

A Vienne, le 11/23 mars 1806.

II

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI

Mon Prince. Dans ce moment vient d'arriver en courrier de Corfou, expédié par l'amiral Séniavine [2], l'assesseur de collège Kosen. La lettre qu'il m'apporte est de date ancienne. J'en joins ici une copie [3].

Il dépose qu'étant parvenu jusqu'à peu de distance de Fiume, il a dû rebrousser chemin. Il est porteur de dépêches pour le ministère que je transmettrai vraisemblablement par le colonel Chépéleff.

Je m'empresse, mon prince, d'entrer ici dans quelques développements sur les suites de l'occupation de Cattaro, qui ne pouvaient trouver place dans la dépêche que j'ai adressée à Votre Excellence par le courrier autrichien. Je me flatte qu'elle appréciera au premier coup d'œil les motifs qui m'ont porté vis-à-vis du comte de Stadion, à suggérer la voie d'une négociation sur le fait de notre prise de possession des Bouches de Cattaro. Je les ai puisés dans le sens et l'esprit des derniers ordres qui me sont parvenus. Notre Auguste Maître a voulu donner un témoignage de déférence et de ménagement à la cour de Vienne, en prescrivant aux commandants de ses troupes de ne rien entreprendre en Dalmatie contre les Français, à moins d'agression de leur part. J'ignore à quelle époque ces ordres

[1] Le colonel Šépélev s'était embarqué le 19 décembre 1805 à Zens à destination de Zadar, d'où il devait se rendre à Naples.

[2] Dimitri Nikolajevič Senjavin (1763-1831) un des plus célèbres amiraux russes. En 1805 le vice-amiral fut nommé commandant en chef des forces russes, en Méditerranée. Sur cette campagne voir les mémoires de Bronévskij.

[3] Cette lettre russe de Senjavin à Razumovskij est du 24-I/5-II 1806. L'amiral annonce son arrivée à Corfou et son entrée en fonction de commandant en chef, il prie l'ambassadeur de faciliter la mission de son courrier Kosen, qui, parti de Corfou avec Pozzo di Borgo, devait transmettre le courrier de l'amiral.

ont été expédiés. Il est à supposer qu'ils n'étaient point encore reçus, lorsque l'occupation a eu lieu.

Je sens de quelle importance il est pour nous de nous y maintenir [1]. Il n'y est porté nul préjudice par l'avis que j'ai ouvert. Il n'a d'autre but que de gagner du temps et de nous donner celui de faire prendre plus de consistance aux mesures que nous aurons à adopter, je pense, pour rester maîtres de cette importante position sur l'Adriatique.

En y joignant celle de Raguse et son territoire, elle peut devenir susceptible de résister à toutes les forces, que l'ennemi employerait pour nous en déposséder [2]. C'est sous ce rapport, que je me suis refusé jusqu'ici à une démarche que La Rochefoucauld avait essayé d'obtenir de moi, par le comte de Stadion ; c'était d'écrire à nos employés que leur conduite n'était point d'accord avec les conventions de notre cour. Il est à croire, ou du moins à espérer, que Bonaparte ne cherchera point par des déterminations violentes à s'ôter tout moyen d'entrer avec nous en accommodement, ce dont il est présumable qu'il ne rejetterait point l'occasion.

Nos employés de Trieste se plaignent de la difficulté des communications avec les îles ioniennes. Les expéditions qui se faisaient régulièrement l'année dernière de nos bâtiments armés n'ont plus lieu.

Il serait essentiel de les rétablir, et je vais écrire en conséquence au comte de Mocenigo [3], mais il le serait aussi, mon prince, que les Anglais eussent des croiseurs, dont la vigilance écartât de ces mers les corsaires dont les Français ne manqueront pas de les inonder, en se servant de tout ce qu'ils ramasseront sur les côtes de l'Italie.

J'ai l'honneur...

Vienne, le 12/24 mars 1806.

[1] Razumovskij corrobore l'opinion de Czartoryski qui, dans son rapport du 21-IV-1806, insiste auprès d'Alexandre Ier sur l'importance de l'occupation des Bouches de Cattaro.

[2] Sankovskij et Senjavin avaient eu en effet l'idée de devancer le général Lauriston en entrant sur le territoire de Raguse (cf. Vojnović, *op. cit.*, t. I, pp. 88 et suiv. 96, 106, 124 et 135). Il ne semble pas cependant que Czartoryski ait songé à la suppression de la république, car il écrivait le 21 avril 1806 : « Cattaro serait le boulevard des républiques des Sept Iles et de Raguse ».

[3] Le comte de Mocenigo, diplomate russe, à ce moment chargé d'affaires de Russie dans la République Ionienne.

III

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI [1]

Mon Prince. Mon expédition actuelle ne devant avoir lieu qu'après la communication que le ministre des affaires étrangères m'aurait faite de la sienne, j'ai dû la différer sur les excuses que j'en ai reçues hier, que ses papiers n'étaient point encore en ordre. Je viens d'en faire lecture et je ne perds pas un instant, mon prince, pour mettre la dernière main à ce que j'ai à soumettre à Votre Excellence. J'en suis d'autant plus empressé, que je désire lui faire parvenir le plus promptement tout ce qui a rapport à l'objet important du moment, je veux dire l'occupation des Bouches de Cattaro. Je ne m'arrêterai pas sur le point de vue, sous lequel le comte de Stadion présente cette affaire. Ce n'est pas là, ce me semble, de quoi il est urgent de s'occuper. Il s'agit de savoir la détermination que S.M.I. jugera convenable dans sa sagesse, et c'est vers ce but, que doivent tendre les respectueuses représentations de ses serviteurs. Dénué de toutes notions directes sur cet événement de la part de nos employés, j'ai saisi avec avidité celles que j'ai pu recueillir de M. Pozzo di Borgo [2], que j'ai vu arriver chez moi avant-hier à ma grande surprise et avec une bien vive satisfaction.

M. Pozzo s'est trouvé par circonstance témoin de tout ce qui s'est passé. Je l'ai engagé à mettre sur le papier un précis des faits, qu'il accompagne de quelques réflexions judicieuses, que je soumets ci-joint à Votre Excellence ainsi qu'une lettre dans laquelle il lui annonce l'intention de se mettre en route incessamment pour Saint-Pétersbourg. S'il ne me l'avait témoigné lui-même dès le premier moment, j'aurais mis tout en œuvre pour l'y décider. Il importe sans doute qu'un homme aussi digne de foi par son caractère et ses lumières, soit à même d'informer Votre Excellence de tout ce qu'il a vu dans les diverses contrées et positions, où il s'est trouvé depuis qu'il a été expédié de Vienne. J'ai l'honneur de Vous transmettre, uniquement pour règle d'exactitude, un papier également de lui, expédié de Corfou, par Constantinople et qui m'est parvenu par la dernière poste de Turquie.

[1] Cette lettre a été écrite en même temps que la lettre de Pozzo di Borgo qui suit, donc vers le 17/29 mars.

[2] Le comte Pozzo di Borgo (1764-1842), célèbre diplomate au service de la Russie, un des ennemis les plus acharnés de son compatriote Napoléon.

POZZO DI BORGO A CZARTORYSKI [1]

Vienne, 17 mars 1806.

Mon Prince, Je profite de l'occasion de l'aide de camp Chépéleff pour vous annoncer mon arrivée ici il y a deux jours. J'ai quitté Naples avec nos troupes [2]. A Corfou j'ai pris la résolution de passer par l'Allemagne pour me rendre à Pétersbourg ; le premier essai ne fut pas heureux et nous fûmes obligés de revenir sur nos pas. Au commencement de ce mois, nous avons de nouveau mis à la voile et nous avons réussi à débarquer à Fiume [3] ; de là je me suis dirigé vers Vienne et continuerai ma route dans quelques jours pour Pétersbourg. J'ai été pendant toutes ces courses à Bouches de Cattaro et au moment que nous l'avons occupé ; ce poste est de la plus grande importance. Si les Français s'y établissent ils assurent leur influence sur toute la côte jusqu'en Grèce. Les Monténégrins, qui sont à présent pour nous, changeraient infailliblement du moment qu'ils auraient les Français dans leur voisinage et ils se laisseraient séduire comme tous les peuples sauvages et avides, qui ne cèdent jamais qu'aux impressions journalières [4]. Nos troupes méditerranéennes suffisent dans l'état actuel des choses pour garder ce que nous tenons ; mais si nous avions besoin de faire des opérations plus étendues nous manquerions du nombre nécessaire ; il est bien de se convaincre d'une vérité, c'est que nos établissements dans ces parties doivent nous être coûteux et qu'il faut dépenser de l'or pour gagner de l'influence, bien sûr que le fruit de nos sacrifices viendra après. On aurait pu avoir les Bouches de Cattaro, en laissant agir la population envers les Autrichiens sans nous en mêler directement. Ghisilieri, qui était commissaire impérial, effrayé par cet obstacle inattendu, aurait demandé l'intervention du capitaine Belli [5] et de Sancowsky pour contenir le peuple et se sauver lui-même avec les troupes. Nous aurions eu le pays également de cette

[1] Nous reproduisons cette lettre ainsi que le mémoire de Pozzo di Borgo d'après l'édition de Vojnović dans *Pad Dubrovnika*, t. I, Dodatak VI, pp. 392-397.

[2] C'est-à-dire avec les troupes russes qui s'étaient retirées de Naples avant que les Bourbons eussent cessé de régner.

[3] Pozzo di Borgo avait voyagé sur la « Vénus » Cf. Bronévskij, *op. cit.*, t. I.

[4] Sur les rapports des Monténégrins avec les Français cf. R. Warnier, *Napoléon et les Monténégrins* dans les *Mélanges Šišić*, Zagreb, 1929.

[5] Le capitaine de vaisseau Belli (H. Baily) commandait la petite escadre russe entrée dans les Bouches de Cattaro (Cf. plus bas). Cet officier de marine russe s'était acquis une certaine renommée en 1799 par la prise de Naples ; c'est lui aussi qui, après la prise de Rome par les troupes russes, avait annoncé à l'empereur Paul Ier : « Rome est aux pieds de Votre Majesté ». « Belli a voulu m'étonner, et bien je l'étonnerai aussi » avait répondu Paul Ier en expédiant à ce capitaine

manière, en évitant l'apparence de l'avoir arraché par force aux Autrichiens mais ces considérations ont paru trop délicates à ceux qui ont été chargés directement de la chose.

Je ne veux pas renouveler la mémoire de tous les événements affligeants qui viennent de détruire tant d'espérances conçues pour le bien du monde [1], il ne faut jamais cependant les perdre de vue, soit pour augmenter notre expérience, soit pour prendre le parti qui paraît le plus convenable. On s'est soumis, mon prince, aux lois de l'histoire, dès qu'on a fait cette levée de boucliers. Le résultat a été malheureux et ceux qui en écriront diront tout ce que l'impartialité dicterait à nous-mêmes, si nous devions parler des autres ; il nous reste donc à continuer, pour fournir des faits et des événements qui puissent nous relever de nos désastres passés. Nous ne pouvons pas précipiter Bonaparte du trône, où il s'est placé, mais nous n'aurions aucune raison de l'y affermir davantage par notre soumission à la paix ; il gagnerait tout contre nous, parce qu'il nous lierait les mains, si nous avions des projets ultérieurs pour nos intérêts séparés ; il a réuni sous sa domination presque toute l'Europe, le moyen de balancer sa puissance nous l'avons dans la conquête de Constantinople et du reste de la Turquie européenne. Nous sommes alors plus grands et plus invulnérables qu'il n'est, et nous avons même trouvé un point de contact avec l'Italie, car je ne regarde pas dans ce cas l'Adriatique comme une barrière intermédiaire. Cet événement change la face du monde, et cela en mieux, associe le nom de l'Empereur à une époque d'où commenceront la délivrance et la civilisation d'une si belle partie de l'Europe, double les ressources de la Russie soit par celles qu'elle ajoute, soit par l'augmentation de valeur de celles qu'elle possède. Si nous prenons des mesures justes, la chose peut se faire dans peu de temps ; le premier coup devrait frapper sur Constantinople. Dès que la capitale tombe il n'y a plus de Turques à combattre nulle part, une expédition maritime peut exécuter l'entreprise, car je ne voudrais pas consommer beaucoup de temps dans une campagne par terre, qui ne suffirait peut-être pas pour mener l'armée du Danube à la capitale. Le reste de notre armée occuperait la Valachie et la Moldavie et se tiendrait en observation pour s'opposer aux mouvements de nos voisins les Allemands, que Bonaparte cherchera à faire agir contre nous ; la célérité diminuera une grande partie des difficultés que nous aurons à rencontrer. Si Constantinople est entre nos

le collier de Saint-André, réservé presque exclusivement aux têtes couronnées et aux plus hauts dignitaires de l'empire.

[1] Il s'agit de l'effondrement de la troisième coalition ainsi que de ses conséquences.

mains avant que les armées ennemies s'accumulent sur les frontières, nous pouvons alors tourner toutes nos forces contre ces derniers et nous aurons les moyens de séduire les uns par quelques provinces, s'il est nécessaire, et de battre les autres par nos soldats. Si nous différons, si dans l'intervalle l'Angleterre fait sa paix [1], Bonaparte aura des flottes et des armées pour protéger Constantinople, il y régnera par son influence, nous chassera de la Méditerranée, battra notre marine et fermera le passage des Dardanelles ; c'est à présent son plan favori. La matière est trop vaste pour pouvoir être renfermée dans les limites étroites d'une lettre privée, mais il n'existe aucun sujet plus digne d'occuper l'attention de l'Empereur et de son ministère.

Adieu, mon prince, croyez que je désire plus que personne au monde tout ce qui peut contribuer à Votre satisfaction.

MÉMOIRE DU COLONEL POZZO DI BORGO

(reçu le 11/23 IV-1806)

En occupant la Dalmatie, il est évident que les Français ont voulu se mettre en contact avec le territoire turque, pour donner de l'importance et appuyer le système qu'ils ont probablement adopté à l'égard de la Porte [2]. Pour se rapprocher, autant que possible, d'Ali-pacha [3] et attirer les habitants de Monténégro dans leurs intérêts, ils avaient choisi les Bouches de Cattaro pour leur quartier général. Molitor [4] qui commande en chef toutes les troupes de la côte, devait s'y transférer avec cinq mille hommes. Ces dispositions avaient été communiquées à Ali-pacha par le colonel Bessière [5], qui sous un autre nom avait traversé le pays pour se rendre à Jannina, et on supposait de là à Constantinople.

La république de Raguse avait été obligée de préparer des barques à Stagno et des provisions ; de là des troupes françaises devaient s'embarquer pour passer à Raguse-Vecchia et ensuite à Cattaro, qui

[1] Sur les pourparlers franco-anglais cf. plus bas, pp. 58, n. 1.

[2] En effet à cette époque la France changeait de système et se rapprochait de la Turquie. Cf. plus bas, p. 28 et 65.

[3] Ali de Tépélen (1741-1822), pacha de Janina qui sut devenir maître de l'Albanie. Napoléon chercha à plusieurs reprises à négocier avec lui.

[4] Le général (plus tard maréchal de France) Molitor (1770-1849) qui commandait à ce moment les troupes françaises en Dalmatie, avant l'arrivée de Marmont.

[5] Probablement Julien Bessières (1777-1840), savant et administrateur français, cousin du duc d'Istrie. En 1804 il était agent officieux du gouvernement français auprès d'Ali-pacha, en 1805 consul à Venise, et en 1807 commissaire impérial à Corfou.

n'en est qu'à quelques heures de distance[1]. En attendant, le marquis Ghisilieri, commissaire autrichien pour la consigne des places de cette contrée entre les mains des Français, s'était porté à Cattaro, afin de préparer la réception de ces derniers et d'arranger le départ de deux bataillons qui se trouvaient dans les forts.

L'amiral Séniavine informé de cette disposition se détermina sagement à empêcher l'établissement des ennemis dans un poste d'où ils pouvaient faire valoir toutes leurs intrigues contre les intérêts de S.M.I. dans cette partie ; de l'autre côté les habitants de Cattaro n'étaient nullement disposés à recevoir les Français, et les Monténégrins se montraient encore plus décidés à ne pas les vouloir dans leur voisinage[2]. En conséquence, il fut expédié de Corfou dans les derniers jours de février n. st. une petite escadre composée du vaisseau l'*Asie*, de la frégate *Saint-Michel* et du brig *L'Expédition;* la frégate *la Vénus* les suivit bientôt après et tous se rendirent à Bouches de Cattaro.

La présence des vaisseaux russes et la promesse donnée de soutenir les habitants de Cattaro et de Monténégro firent éclater l'insurrection contre le commissaire autrichien ; ce dernier assembla les notables de Cattaro, pour leur annoncer formellement que son souverain avait été obligé de céder ce pays à la France et qu'il attendait comme dernière preuve de leur fidélité leur résignation à cet acte de nécessité. Les notables répondirent que leur pays avait appartenu à des certaines conditions à la république de Venise, qu'en se soumettant à l'Empereur ces conditions avaient été renouvelées par un acte à part[3], que l'une d'entre elles était de ne devoir

[1] Le 26 février le Sénat de Raguse avait ordonné à ses envoyés auprès du général Molitor de supplier les Français de ne pas faire passer leurs troupes par le territoire de Raguse. Le Sénat proposa à Molitor de transporter ses troupes par mer jusqu'à Ston où des embarcations seraient préparées pour les transporter à Cavtat. Quand Molitor apprit que les Russes s'étaient emparés de Cattaro, cette proposition dut être écartée et l'occupation de Raguse par les Français devint inévitable. Vojnović, *op. cit.*, t. I, pp. 86-87, 110.

[2] Les Monténégrins et les Bocquais étaient nettement hostiles aux Français. Le vladika, Ivelić, G. Vojnović et Sankovskij les poussaient à résister aux Autrichiens et aux Français. Ainsi, le 23 janvier, Sankovskij écrivait au comte G. Vojnović que si les Bocquais ne voulaient pas que leurs communes soient attaquées par les Russes, ils devraient envoyer des délégués à Njeguši (Correspondance inédite de S. Sankovskij avec le comte G. Vojnović qui, pendant l'occupation russe des Bouches, était gouverneur civil de Herzegovine. Cette correspondance est conservée dans les archives du comte L. Vojnović.) Le 27 février les Bocquais et les Monténégrins assemblés à Risan proclamèrent la guerre sainte contre Bonaparte et se déclarèrent pour la Russie. C'est le jour suivant que l'escadre russe entra dans les Bouches et le 6 mars les Autrichiens capitulèrent, comme nous le relate le comte Pozzo di Borgo.

[3] En 1420 Cattaro admit la domination vénitienne à la condition de pouvoir

être jamais cédés sans leur consentement, que cette clause n'ayant pas été exécutée, ils se regardaient libres du moment que l'Empereur voulait les abandonner ; en conséquence ils priaient le commissaire de leur remettre la forteresse et de se retirer avec ses troupes. M. Ghisilieri s'étant refusé à leur demande, ils eurent alors recours au capitaine Belli pour être soutenus dans leurs prétentions. Le capitaine qui commandait la petite escadre, envoya alors une sommation à M. Ghisilieri de rendre la place dans un quart d'heure. Cette sommation qui n'était soutenue dans le moment par aucune force réelle capable de l'exécuter, fit un effet décisif ; le commissaire impérial céda et Cattaro fut occupé à l'instant par environ cent cinquante hommes, tirés des vaisseaux. Le pavillon russe arboré, et les arrangements pris pour évacuer beaucoup de provisions qui se trouvaient dans la forteresse. Budua et quelques autres petits forts, qui se trouvent plus au midi sur la côte, furent de même évacués et les postes autrichiens rappelés avec quelques chaloupes canonnières qui y étaient établies pour garder les ports.

Le jour après la frégate *La Vénus* fut expédiée pour intercepter la communication que les Français voulaient se procurer par Stagno à Raguse-Vecchia. Elle jeta l'ancre dans le canal de Calamotta, pas loin de Raguse, les barques ragusiennes qui étaient assemblées à Stagno furent retirées, et les Français renoncèrent eux-mêmes à ce projet. Cattaro occupé par nos troupes, les habitants se sont déclarés sujets russes, M. Sancowsky les a reçus comme tels, et il y a tenu à ce sujet les harangues et les phrases d'usage.

Le brick *L'Expédition* fut renvoyé à Corfou avec la nouvelle de tout ce qui venait de se passer et pour demander les troupes nécessaires à la défense de la place ; pour le local de Cattaro il est aisé à conserver avec huit cents hommes contre toutes les attaques que les Français seraient en état de faire, même s'ils pouvaient pénétrer jusqu'à la forteresse ; mais comme il sera nécessaire d'avoir un plan de défense combiné avec les habitants et les Monténégrins pour arrêter les Français avant qu'ils pénètrent dans le territoire, trois mille hommes seraient nécessaires, et avec cette force et des gens du pays on pourrait contenir les Français au delà des limites de Raguse, car il serait nécessaire d'occuper cette place.

L'ennemi ne peut pas porter de l'artillerie par terre, le local est aussi difficile qu'on puisse se l'imaginer ; il aura aussi de la peine à se procurer des vivres. En général, je crois que nous avons très

librement disposer de son sort au cas où la Sérénissime République ne pourrait défendre ses nouvelles acquisitions contre une tierce puissance. L'Autriche accepta également cette stipulation en 1797 quand ces régions lui furent attribuées après la paix de Campo-Formio.

bien fait d'occuper Cattaro à la forme près, qui pouvait être toute autre sans manquer notre but ; que nous pouvons le défendre, qu'il serait utile d'occuper Raguse et que, pour d'autres opérations plus étendues de ce côté-là nous manquons de moyens.

IV

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI

Mon prince. Le chasseur Fédoroff [1], que j'attendais d'un jour à l'autre, vient d'arriver. J'ai pris connaissance de l'expédition volumineuse dont il est chargé, c'est-à-dire de la partie qui concerne les opérations de M. Sancowsky à Cattaro, car ses dépêches étaient à cachet volant. Le nº 7 cependant s'est trouvé dans un chiffre que je n'ai pas, j'ai cru devoir en prévenir, car s'il renfermait des avis qui eussent exigé quelques soins de ma part, on saura qu'il ne fut pas en mon pouvoir d'en prendre les notions nécessaires. Quant aux détails en clair, transmis par M. de Sancowsky, je croirais superflu de m'y arrêter. Ils se rapportent au matériel de l'organisation du pays qu'il a placé sous le sceptre de la Russie, et dans ma situation c'est l'approbation ou l'improbation qui sera donnée à l'entreprise même et les instructions que la détermination suprême motivera, qui seules peuvent et doivent servir de règle à ma conduite publique. Jusque-là j'ai la conviction tranquillisante de n'avoir négligé depuis l'instant où l'occupation de Cattaro a été connue, le récit d'aucune circonstance particulière, l'indication d'aucune mesure patente ou projective, de n'avoir omis l'exposition d'aucune des démarches ou plutôt des menaces officielles des Français et d'avoir rapporté toutes les voies officieuses, les instances, les représentations, par lesquelles cette cour-ci a cherché à concilier ses inclinations particulières avec l'attitude imminente de la France, qui faisant retomber sur elle toute son animadversion, est encore toujours en position d'envahir telle partie de la monarchie autrichienne qu'elle jugera à propos pour satisfaire sa vengeance particulière ; et j'ai dit et je le répète, qu'elle n'y trouverait point d'obstacles, parce qu'une non résistance calculée mathématiquement sur l'anéantissement, peut-être exagéré, où l'on se voit, devient cause et principe [2]. Je suspens donc ma tâche

[1] C'étaient souvent des chasseurs (Feldjäger) qui servaient de courriers diplomatiques. Fédorov arriva à Saint-Pétersbourg le 7/19-V-1806.

[2] Signalons que la position de Razumovskij était ébranlée. On lui reprochait de ne pas avoir instruit Saint-Pétersbourg en 1805 de la faiblesse de l'Autriche et Alexandre I[er] voulait le rappeler. Czartoryski prend sa défense dans un rapport

à l'égard de tout ce qui a été fait par M. de Sancowsky, jusqu'à ce que des prescriptions directes ou des événements nouveaux dirigent ma conduite ou motivent mes rapports.

J'en étais là de ma dépêche, lorsque le comte de Stadion m'annonça l'arrivée d'un courrier de Saint-Pétersbourg. C'était le second dans l'espace de trois jours. Le ministre avait sur lui la dépêche du comte de Merfeldt, qui renferme l'assurance que l'on se désisterait de l'occupation de Cattaro et que je recevrais incessamment des ordres à l'égard des communications, que j'aurais à faire sur cet objet [1]. Le comte de Stadion donna un libre cours aux expressions de sa reconnaissance. Il me parla à différentes reprises de l'impression que la magnanimité de S.M. l'Empereur notre Auguste Maître avait faite sur le sien, combien celui-ci avait été touché des motifs qui ont dirigé les ménagements, dont on veut user dans ces circonstances. J'abandonne au ministère autrichien le soin des témoignages, dont il a désiré que je devinsse l'organe à cet égard, pour reprendre l'historique de ce qui a précédé ou suivi la nouvelle du comte de Merfeld.

J'avais annoncé au comte de Stadion, dans l'entretien que je viens de rapporter et qui a eu lieu chez moi, que j'étais sur le point d'expédier un courrier. Je lui offris d'en profiter. Il me dit qu'il le désirait, mais qu'il lui fallait (et je me suis prêté à sa demande) vingt-quatre heures pour cela, parce qu'il avait à donner une audience publique dans l'après-dîner à l'ambassadeur turc de passage ici pour Paris et qui doit se remettre incessamment en route [2], et que de plus il avait appointé l'ambassadeur de France à une conférence dans la soirée. J'appris alors que la veille même La Rochefoucauld avait renouvelé les remontrances les plus fortes à l'égard de la restitution de Cattaro, qu'il avait assuré le ministère que, fatigué d'attendre les réponses que doivent motiver les déterminations du cabinet de Saint-Pétersbourg, les représailles que son gou-

du 24 février où il loue le dévouement et la compétence de Razumovskij, et ajoute qu'il « avait constamment dépeint le ministère viennois d'alors sous le jour le plus défavorable ». (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, p. 312). Cf. plus bas p. 41, n. 1.

[1] La nouvelle de l'occupation de Cattaro arriva à Saint-Pétersbourg vers les premiers jours d'avril. Merveldt informa Stadion qu'Alexandre Ier était « plutôt disposé » à restituer Cattaro aux Autrichiens, à condition qu'ils ne permissent pas aux troupes françaises de passer par leur territoire (Cf. plus haut, p. 17, n. 4. et plus bas, p. 34, n. 2). Le 9/21 avril Alexandre Ier déclarait au comte de Merveldt, au cours d'une revue, qu'il était décidé à restituer Cattaro aux Autrichiens sans conditions. La dépêche de Merveldt qui annonce cette décision importante est publiée par Djordjević, *op. cit.*, pp. 247 et suiv.

[2] L'ambassadeur de la Sublime Porte sera reçu par Napoléon et les rapports entre la France et la Turquie seront renoués. Driault, *La politique orientale*, pp. 55-56.

vernement exercerait sur différents points de la monarchie autrichienne ne seraient plus différées. A cette intimation le comte de Stadion répondit qu'il avait la nouvelle qu'on allait répondre incessamment en Russie, qu'il plaçait trop d'espoir dans la façon de penser et d'agir de l'Empereur Alexandre, pour douter que sa résolution ne soit conforme aux instances qui Lui ont été présentées. A la suite de ces explications, l'ambassadeur, dont on continue à louer les formes et la modération personnelles, promit de différer son rapport de huit jours, en ajoutant que c'était de son propre chef, sur sa propre responsabilité, et qu'il ne pouvait pas assurer que dans l'intervalle les ordres d'occuper ne seraient pas expédiés. Le comte de Stadion lui fit des remontrances fortes non seulement sur l'inconvenance de limiter ainsi un terme dans des affaires qui se traitent entre deux cours amies, mais sur la durée même de ce terme, quand il s'agit de l'appliquer aux distances que les communications ont à parcourir. La Rochefoucauld répliqua qu'il ne pouvait pas en faire davantage, parce que ses prescriptions étaient urgentes et journellement répétées. Dans de pareilles conjonctures le ministre des affaires étrangères jugea à propos de communiquer à l'ambassadeur de France les nouvelles du comte de Merfeldt, et ce fut dans l'entrevue dont j'avais été prévenu. Je vis le comte de Stadion immédiatement après, et il me dit que La Rochefoucauldt avait paru très satisfait de ces communications et qu'il lui avait promis de faire partir sur-le-champ un courrier pour Paris, pour en porter l'objet à la connaissance de son gouvernement.

J'ai rendu compte de l'impression qu'a fait le rapport du comte de Merfeldt. Cette cour-ci paraît effectivement sortir d'une crise qui menaçait de mort et qui lui ôtait jusqu'à la respiration. Quant à moi je croirais manquer à ce que m'impose mon devoir, si au moment où la résolution principale doit être prise, je ne fixais un instant l'attention de Votre Excellence sur des considérations d'une importance majeure.

L'évacuation de Cattaro, qui peut et doit donner à cette cour le temps de se reconnaître, ôter à la Porte tout soupçon à cause de ses points de contact du côté de l'Albanie, permettre à Bonaparte de se livrer pour quelque temps à la comédie et à des représentations publiques de sa grandeur, l'évacuation de Cattaro, dis-je, n'aura pas lieu sans doute sans avoir laissé aux Monténégrins des munitions, sans y avoir assigné des fonds pour maintenir l'opinion et cultiver les intelligences. Dès lors les Français auront beau être maîtres des Bouches, une peuplade enthousiaste et courageuse, réunie aux Serviens, les menacera toujours et pourra faire, lorsque cela deviendra nécessaire, une diversion puissante de ce côté-là. En attendant, une

escadre russe retournerait bloquer le port et le canal de Cattaro, dès que les Français y seront, tandis qu'une autre division en ferait autant de Venise, de Pola et de tous les autres points. Cette observation en nécessite une autre. L'amiral Séniawine m'annonce qu'il a ordre de retourner dans la mer Noire [1]. Le comte de Mocenigo m'apprend en même temps que le général Lascy [2] a quitté Corfou avec la plus grande partie des troupes sous ses ordres, et il me parle de ses alarmes sur l'impossibilité de défendre la république après le départ de la flotte. Je ne suis point fondé à faire la moindre remarque à cet égard, mais il en est une autre que je dois renouveller ici, c'est que sans une division de nos forces de mer dans l'Adriatique, toute communication avec la Sicile, les Sept îles, Raguse, le continent d'Italie nous devient impossible par les ports autrichiens pour nos exprès et notre commerce, à moins que l'Angleterre ne se charge à elle seule de la police de l'Adriatique ; encore faut-il pour cela que les ports de l'Autriche lui demeurent ouverts. Je crois donc devoir revenir sur la nécessité de la présence d'une escadrille de petits bateaux armés, protégée par deux vaisseaux et quelques frégates, pour balayer et observer les côtes, occupées par les Français et assurer le passage de nos courriers et nos communications en général.

Vienne, le 27 avril/9 mai 1806.

V

CZARTORYSKI A RAZUMOVSKIJ

Saint-Pétersbourg, 1er mai 1806 [3]

J'ai mis sous les yeux de S.M. les différentes dépêches que vous m'avez adressées sur la prise de possession des Bouches de Cattaro, par les troupes russes, ainsi que l'office et les communications dont

[1] Le 14 décembre 1805, Alexandre Ier, avait ordonné à l'amiral Senjavin de rentrer avec sa flotte dans la mer Noire. L'amiral ne reçut ces ordres qu'après l'occupation de Cattaro et s'arrangea pour ne pas s'y conformer, attitude qui fut approuvée par l'empereur. (Bronevskij, *op. cit.*, t. I, p. 374).

[2] Le général P. B. Lascy (1737-1820) qui commandait les troupes russes dans la République des Sept-Iles, se conformant à des ordres du 24 novembre 1805, avait quitté Corfou avec ses troupes et était arrivé le 14 mars 1806 à Constantinople. Entre temps, le 8 février, Saint-Pétersbourg lui envoya un contre-ordre qui n'arriva qu'après son départ. (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, p. 334-337).

[3] Tâchons de voir quelle impression produisit à Saint-Pétersbourg l'occupation de Cattaro. Comme on l'a vu, le 9/21 avril, Alexandre Ier s'était montré décidé à restituer Cattaro et il était mécontent de ses agents dans cette contrée. Pour

M. le général comte de Merfeldt et M. le chargé d'affaires d'Autriche ont eu ordre de s'acquitter ici sur le même sujet.

L'Empereur n'a appris qu'avec une peine infinie que ses commandants dans la Méditerranée, se fondant, à ce qu'il paraît, sur les notions publiques qu'ils avaient de la cession des Bouches de Cattaro à la France, en ayent demandé la remise aussitôt que le terme annoncé pour la prise de possession par les Français fut expiré.

S. M. a trop vivement le désir de conserver l'amitié de S.M.I. et R. pour jamais donner des ordres qui puissent y porter atteinte, et encore moins blesser ses droits de souveraineté ; mais d'un autre côté, n'ayant reçu jusqu'ici aucun rapport direct de ses employés sur ce qui s'est passé à cette occasion, Elle ne saurait porter un arrêt contre eux, surtout parce qu'ils ont pu aussi régler leur conduite à cette occasion sur la promesse qui fut faite par l'Autriche aux habitants de Cattaro, pour prix de leur soumission, de ne les céder jamais à personne, que de leur bon gré.

Cependant S.M.I. n'a nullement l'intention d'établir une discussion sur le plus ou le moins de droit que ses commandants pou-

réagir contre cette attitude du tsar, Czartoryski lui avait présenté le même jour un long rapport consacré à cette question. Tout en constatant que l'empereur « désirant ne pas provoquer inutilement les Français et écarter de la cour de Vienne tout espèce d'embarras, penche à acquiescer à la demande de l'empereur d'Allemagne », Czartoryski prie Alexandre I[er] de ne rien précipiter : il estime que le danger couru par l'Autriche n'est pas aussi grand qu'on le dit et insiste sur l'importance du poste de Cattaro. Dans une note adjointe à ce rapport il ajoutait : « Cattaro doit être gardé et l'on ne doit pas le rendre sous aucune condition quelconque ». En énumérant les raisons pour lesquelles il faut garder Cattaro il déclarait : « Si nous gardons Cattaro la Turquie nous devient dépendante » (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, pp. 346-351-352). L'empereur semble hésiter, Czartoryski traîne la chose en longueur avec Merveldt et ironise sur les décisions précipitées prises par l'empereur à une revue de troupes. Il y a donc une opposition entre les vues de l'empereur et celles de son ministre, opposition qui trouvera une solution dans l'idée de faire de Cattaro l'objet d'une négociation pacifique entre la France et la Russie. Merveldt se montra satisfait de cette combinaison, à condition qu'on envoie à Razumovskij la permission d'évacuer Cattaro en cas de nécessité absolue pour l'Autriche (Djordjević, *op. cit.*, p. 248-249). En effet dans son rapport du 20-IV/2-V Czartoryski propose : « de transmettre au comte Razumovskij l'autorisation nécessaire pour faire évacuer Cattaro, mais dans le cas seulement où la cour de Vienne serait effectivement et fortement menacée par la France. De lui prescrire d'instruire Stadion que la Russie ne se refuse point à faire à cette occasion ce qui peut être agréable en vue de la paix ». (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, p. 355). Ce rapport a été sans doute accepté et la dépêche que nous publions est le résultat de cette décision. Elle a été envoyée à Razumovskij par d'Oubril. Il est probable qu'elle a été rédigée pour être mise sous les yeux de ministres étrangers. Czartoryski l'avait montrée à Lesseps qui l'a transmise à Talleyrand. Elle a été publiée par J. de la Tour dans *Les prémices de l'alliance franco-russe. Deux missions de B. de Lesseps*, Paris, 1914, pp. 66-69.

vaient avoir de se porter aux démarches dont la cour de Vienne se plaint.

L'examen de leur conduite ne paraît point à l'Empereur l'objet le plus pressant et il remet de s'en occuper au moment où Il aura reçu leurs rapports.

S.M.I. croit que, pour prendre une résolution dans cette affaire, il faut la considérer sous toutes ses faces et ne pas s'attacher uniquement au point de vue sous lequel elle a été considérée à Vienne, sous celui de l'offense faite au pavillon autrichien.

Jamais l'intention des employés russes n'a été de priver l'Autriche de ce poste. Sachant leur maître en guerre avec la France, sachant que les Bouches de Cattaro étaient cédées à cette puissance, que le terme de sa remise était expiré, ils ont cru n'avoir plus les mêmes ménagements à garder.

Ce n'est dans aucun cas une mesure dirigée contre l'Autriche, mais une malheureuse combinaison produite par l'état de guerre qui agite encore l'Europe.

Personne ne disconviendra que, comme poste militaire, la possession des Bouches de Cattaro était importante pour la station russe dans la Méditerranée, et je crois que les généraux français avoueront eux-mêmes qu'ils eussent agi dans des circonstances semblables comme l'ont fait les employés russes [1]. Si l'on veut éviter à l'avenir de pareilles collisions, S.M. n'en voit qu'un seul moyen, c'est de faire cesser cet état de guerre, qui en établissant le point de contact des forces russes et françaises sur les frontières de l'Autriche, menacera constamment cette puissance de voir sa tranquillité troublée. L'Empereur est prêt à travailler à ce but désirable et il trouve dans les ouvertures que le sieur Lesseps [2] a eu ordre de faire ici au nom de son gouvernement une preuve qu'il partage ce vœu.

[1] Czartoryski estimait que les employés russes en Méditerranée « ont donné une preuve réelle d'habileté et de zèle en tentant cette entreprise » (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, p. 345).

[2] Le baron J.-B. N. de Lesseps (1766-1834) diplomate français qui resta à Saint-Pétersbourg jusqu'en janvier 1807. Après la paix de Presbourg il exprima le désir de son gouvernement de se rapprocher de la Russie. Selon M. de la Tour (*op. cit.*, pp. 80-81) Lesseps agissait de son propre chef. Son rôle et son optimisme sont assez curieux. Czartoryski, de peur que l'acquisition de la Dalmatie par Napoléon ne modifiât les rapports de la Russie et de la Turquie, proposa d'employer le canal offert par Lesseps pour s'éclairer sur les sentiments de Bonaparte. En avril Czartoryski propose à Alexandre I[er] deux systèmes : 1°) continuer la lutte contre Napoléon, ce qu'il recommande, ou 2°) profitant des derniers événements (entre autres de l'occupation de Cattaro) qui préparent une nouvelle crise et, utilisant les ouvertures de Lesseps, procéder à un rapprochement franco-russe (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, pp. 356, 241, 340-341). Telles sont les considérations diplomatiques dont sortira la mission d'Oubril.

En conséquence vous êtes autorisé, M. le comte, à annoncer à M. le comte de Stadion, que vous êtes chargé de faire parvenir au gouvernement français différentes ouvertures et à le prier de vous procurer la facilité de vous en expliquer soit avec M. de La Rochefoucauld, soit avec le général Andréossy [1].

Lorsque cette entrevue aura été concertée, vous voudrez bien dire à la personne avec laquelle vous vous trouverez dans le cas de traiter, que l'Empereur a adopté le principe mis en avant ici par M. Lesseps, que deux grandes puissances n'avaient pas besoin d'intermédiaires pour discuter et régler leurs intérêts et qu'il vous avait chargé de vous en occuper en son nom ; que l'affaire de Cattaro, en rétablissant les hostilités réelles entre les deux états, avait concouru à faire adopter ce parti, et que quoique l'Empereur ne l'envisageât point comme le principal objet que les deux états eussent à discuter entre eux, que cependant les facilités qui seraient apportées de part et d'autre à le régler d'une manière conforme à l'honneur et aux intérêts de la Russie, de la France et même de l'Autriche, que l'Empereur serait charmé de voir rassurée sur les suites qui peuvent en résulter pour elle, contribueraient certainement à accélérer les explications sur tous les autres points [2]. Que vous étiez autorisé à discuter les uns et les autres et qu'indépendamment de ce moyen de communication S.M. avait songé à en établir un plus direct encore, en désignant une personne de confiance, qui se rendrait en France à titre d'agent pour les prisonniers et qui serait munie d'autorisation pour discuter les bases, qui pourraient rendre la paix à l'Europe, aussitôt que M. de La Rochefoucauld ou M. Andréossy vous témoignerait que sa présence y serait agréable et vous fournirait les passeports nécessaires à son voyage.

Je suis, etc...

[1] Le général d'Andréossy (1762-1828) ambassadeur de France à Vienne, après la paix de Presbourg.

[2] Toute la politique de Czartoryski consiste à faire de l'occupation de Cattaro l'objet d'une négociation directe entre la France et la Russie et à ne pas restituer ce poste simplement à l'Autriche. « Si la Russie veut rendre Cattaro, il vaut autant qu'elle le fasse à la suite d'une négociation que sans coup férir... » (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, p. 341). Par contre Napoléon réclame que les Bouches de Cattaro soient rendues par la Russie à la France et n'admet pas l'idée d'une négociation russo-française à ce sujet. Il est paradoxal qu'après la signature du traité d'Oubril les points de vue changent.

VI

CZARTORYSKI A RAZUMOVSKIJ

Saint-Pétersbourg, le 15 mai 1806 [1].

M. le comte. Le comte de Merfeldt vient de nous communiquer la convention conclue entre l'Autriche et la France le 16 avril [2]. Il me serait difficile, M. le comte, de vous exprimer la surprise de S.M. en s'apercevant que cette transaction motivée en apparence par la prise de possession de Cattaro, n'avait point de terme limité et ne restreignait aucunement la quantité de troupes que la France acquérait le droit de faire passer par les états autrichiens.

Je ne m'attacherai pas, M. le comte, à montrer combien une semblable commission en général est contraire à la neutralité de l'Autriche, mais il est impossible de ne point convenir que si cette convention devait être maintenue dans toute sa force et teneur, la Russie n'aurait plus les mêmes motifs pour évacuer les Bouches de Cattaro.

Vous voudrez bien, M. le comte, vous expliquer avec M. le comte de Stadion et lui témoigner que cette nouvelle étant parvenue à l'Empereur après l'autorisation qu'il vous avait donnée de faire évacuer les Bouches de Cattaro, si les circonstances le rendaient indispensablement nécessaire, il jugeait que les circonstances avaient tellement changé que vous ne deviez dans aucun cas transmettre les ordres pour l'opérer, si l'Autriche n'obtenait pas que le nombre des troupes que la France fera passer par son territoire soit limité et que la durée de la convention soit également calculée sur le temps nécessaire pour former un état militaire strictement défensif en Dalmatie, car sans cette restriction il serait plus que probable que ce serait l'Autriche elle-même qui aurait fourni les armes à Bonaparte pour assurer sa domination sur l'empire ottoman, ce qui serait ouvertement contraire aux intérêts de la cour de Vienne et nullement compatible avec les nôtres.

J'ai l'honneur...

[1] Vieux style.

[2] Napoléon pour occuper les territoires qui lui revenaient d'après la paix de Presbourg, avait demandé à l'Autriche de laisser passer les troupes françaises à travers son territoire. En mars l'Autriche ne semble pas y consentir ; Napoléon répond que dans ce cas il n'évacuera pas Braunau, d'où il pouvait menacer le cœur de l'Autriche. Cependant après l'occupation russe des Bouches de Cattaro l'Autriche devient plus conciliante, elle donne son consentement au passage des troupes napoléoniennes et, le 16 avril, un accord franco-autrichien intervient à ce sujet. (Vojnović, *op. cit.*, t. I, pp. 79, 131,157).

VII

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI

Mon prince. Le conseiller d'état d'Oubril [1] est arrivé ici le 13/25 mai. Si les ordres, dont il était porteur, étaient de nature à ne point en différer l'exécution, un autre motif s'y joignait encore à l'époque où ils me parvinrent, c'était la situation infiniment pénible, dans laquelle se trouvait cette cour-ci [2], dont j'ai rendu sommairement compte par le dernier courrier autrichien, ainsi que par le sieur Rady, et qui faisait naître journellement de la part du comte de Stadion l'expression réitérée de l'impatience, avec laquelle son auguste maître attendait la confirmation de l'assurance donnée par S.M.I. au comte de Merfeldt de la détermination généreuse qu'elle avait prise au sujet de Cattaro. Je n'ai pas besoin de vous dire, mon Prince, que cet objet fut le sujet principal de la conférence que j'eus le lendemain avec le ministre des affaires étrangères. L'intervalle considérable qui s'était écoulé entre le dernier courrier du comte de Merfeldt et l'expédition de M. d'Oubril, avait jeté dans l'esprit du ministère autrichien l'appréhension que de la part du nôtre il ne fût survenu quelque changement à la promesse annoncée par le comte de Merfeldt. Votre excellence en m'envoyant à cachet volant des ordres éventuels pour le conseiller d'état Sancowsky m'avait enjoint de les lui faire parvenir sans le moindre délai. Elle sait déjà que Trieste était menacée d'être occupée par les Français [3], je n'avais depuis plusieurs jours aucune nouvelle de notre consul, je savais qu'en pareille circonstance et d'après des bruits qui s'étaient

[1] P. J. d'Oubril (1774-1847) diplomate russe qui, en 1804 avait été chargé d'affaires à Paris. C'est lui qui avait été choisi en 1806 pour négocier avec la France (cf. plus haut p. 32, n. 2). Le 30-IV/12-V, 1806, il recevait des pleins pouvoirs d'intervenir « dans toute négociation qui s'établirait entre l'Angleterre et la France et de signer *sub spe rati*, avec les plénipotentiaires respectifs, tout accord que vous jugerez conforme à l'honneur et aux intérêts de la Russie ». (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, p. 364).

[2] Arrivé à Vienne, d'Oubril décrivait ainsi la situation de l'Autriche : « J'appris alors les différentes menaces faites et en partie réalisées par les agents de Bonaparte qui a suivi à cette occasion... une marche progressive appuyée sur le principe, que le traité de Presbourg était comme nul et non advenu et d'après laquelle on ne pouvait pas par conséquent calculer tout ce qu'il entreprendrait encore contre l'Autriche » (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, p. 370). Il est évident que c'est l'affaire de Cattaro qui invalidait aux yeux de Napoléon le traité de Presbourg.

[3] Le 9-V Talleyrand avait déclaré au général Vincent que Napoléon avait l'intention d'occuper Trieste et Fiume en attendant que les Bouches de Cattaro ne soient, conformément au traité de Presbourg, livrées à la France. (Vojnović, *op. cit.*, p. 156 et 168).

répandus, depuis quelque temps à Trieste, il se proposait de se retirer à Fiume, mais je savais aussi que cette dernière ville devait subir le même sort, je n'avais par conséquent aucun moyen direct à ma disposition pour expédier les ordres susmentionnés à M. de Sancowsky. Il ne m'en restait d'autre que de m'entendre à cet égard avec le comte de Stadion. Il jugea que la voie la plus convenable et la plus sûre serait de demander à l'archiduc Charles [1] un officier qui, étant adressé au lieutenant-général baron de Zach[2], lui porterait l'ordre de transmettre avec la plus grande promptitude par voie de mer le paquet destiné à M. de Sancowsky, et afin de le mettre à l'abri de tout inconvénient de la part de nos croiseurs, je l'ai accompagné d'un passeport, qui atteste que cette expédition m'a été prescrite par notre auguste cour. Votre excellence trouvera ci-joint copie de ma dépêche à M. de Sancowsky. Elle verra, qu'en lui enjoignant *de se préparer d'une manière positive à l'évacuation des pays que nous avons occupés*, je me suis réservé cependant de lui faire connaître plus particulièrement l'époque où elle aurait lieu. Cet objet exige que je m'arrête sur le sens des dispositions que j'ai prescrites à M. de Sancowsky, et que je fixe l'attention de Votre Excellence sur les motifs qui m'y ont déterminé, afin de les mettre pleinement d'accord avec la manière dont cette cession pouvait être envisagée à Saint-Pétersbourg au moment où elle a été résolue. D'après les diverses communications qui m'ont été faites par M. d'Oubril, et qui contiennent les bases sur lesquelles notre auguste cour veut établir une négociation de paix générale avec la France, j'ai vu qu'on s'était flatté que l'affaire de Cattaro pourrait y être comprise. D'un autre côté cependant, les ordres éventuels de M. de Sancowsky sont de nature à déterminer l'évacuation immédiate, si les circonstances la rendaient nécessaire en aggravant au dernier point la situation pénible de la cour de Vienne. De toutes parts les troupes françaises sont sur les frontières autrichiennes, elles étaient au moment de les dépasser et d'occuper Trieste et Fiume. Cette mesure n'a été différée que parce que La Rochefoucauld, en annonçant à Marmont [3] la fermeture de ces deux ports, lui a annoncé en même temps la prochaine restitution de Cattaro. Une incertitude à cet égard, suivie du délai de quelques semaines, deviendrait le signal de la marche des Français et de l'occupation, non seulement des villes sus-mentionnées, mais des provinces méridionales de l'Autriche, sans qu'il lui soit possible

[1] L'archiduc Charles (1771-1847), à ce moment ministre de la guerre et généralissime des armées autrichiennes.

[2] Le baron Zach (1747-1826) général autrichien.

[3] Le général Marmont (1774-1852), plus tard maréchal de France et duc de Raguse, commandait les troupes françaises en Dalmatie où il arriva le 25-VII.

de songer seulement à mettre la moindre opposition à la crise désastreuse dont elle était menacée. Cet état de choses m'a paru ne pouvoir admettre d'hésitation dans l'accomplissement de la détermination de S.M.I. au sujet de Cattaro, si solennellement annoncée par Elle-même au comte de Merfeldt. Mon opinion d'ailleurs a été guidée par une autre considération. Le gouvernement français s'est prononcé péremptoirement, tant vis-à-vis du général Vincent, que par l'organe de son ambassadeur ici, que dans l'affaire de Cattaro il ne voulait traiter qu'avec la cour de Vienne, que c'était à elle à lui restituer une possession stipulée par son traité et par conséquent de la reprendre sur une puissance tierce qui s'en était emparée [1]. Quelque graves que soient les arguments que je viens d'exposer, j'ai néanmoins résisté jusqu'ici aux sollicitations pressantes du ministère autrichien pour l'évacuation de Cattaro. Convaincu que nous ne saurions retenir ce poste dans les dispositions pacifiques où se montre notre cour, j'ai cru cependant ne devoir en articuler la cession, qu'après m'être assuré que le motif, qui a guidé notre Auguste Maître dans sa détermination généreuse, serait justifié et son but accompli, en libérant son allié de la situation pénible où il se trouve. L'honneur, la dignité exigeaient que pour prix d'un sacrifice auquel S.M.I. s'est décidée pour un Souverain dont Elle apprécie la déplorable position, Elle obtînt la certitude qu'en même temps que Cattaro lui serait rendu, les troupes françaises s'éloigneraient de ses frontières en complétant ainsi de part et d'autre l'exécution du traité de Presbourg. C'est là ce qui a motivé la note, qu'en date d'hier j'ai cru devoir adresser au ministre des affaires étrangères et dont votre excellence trouvera ci-joint la copie. Si la réponse en est conforme au but qui me l'a dictée, je ne saurais plus différer de prescrire à M. de Sancowsky l'évacuation immédiate, aussitôt que les troupes autrichiennes se présenteront, pour remplacer les nôtres dans les postes qu'elles occupent. Je me flatte, mon prince, que S.M.I. daignera approuver la conduite que j'ai tenue, peser les considérations qui l'ont déterminée, et qu'Elle la trouvera conforme à l'ensemble de ses vues par rapport à la négociation de paix, dont j'ai été chargé de faire ici les premières ouvertures. Je m'empresse maintenant, mon prince, de vous rendre compte de la manière dont je me suis acquitté des ordres de S.M.I. à cet égard.

Après avoir annoncé au comte de Stadion la démarche qui m'était imposée vis-à-vis du représentant de la France, nous convînmes que

[1] Ce qui veut dire que Napoléon voulait entrer en possession de Cattaro d'après le 23e article du traité de Presbourg et non pas d'après une négociation avec la Russie.

le lieu le plus propre pour une entrevue, serait l'appartement du ministre des affaires étrangères à la chancellerie d'état, et M. La Rochefoucauld en ayant été d'accord, nous nous y rencontrâmes le lendemain à une heure après-midi. Après les premiers compliments de la part du comte de Stadion, il nous laissa seuls et j'ouvris l'entretien, en exposant les motifs qui avaient déterminé mon Auguste maître à me prescrire cette démarche, je les puisai dans les instructions que votre excellence m'a transmises. J'appuyai sur l'intention franche de S.M.I. de rétablir le calme en Europe sur des bases conformes à l'intérêt des puissances et à la sollicitude qui animait mon Souverain. Je lui fis part des ouvertures, dont avait été chargé le sieur Lesseps auprès de notre ministère. Elles ont été fondées sur le principe que deux grandes puissances, intentionnées de rétablir la bonne intelligence entre elles, pouvaient s'entendre sans intermédiaires, que S.M.I. adoptant ce principe avait jugé à propos de me donner les autorisations les plus formelles sur tout ce qui pourrait conduire à ce but, que ses vœux à cet égard avaient acquis un degré plus positif par les suites fâcheuses qu'avait eues pour la monarchie autrichienne l'affaire de Cattaro, et que si Elle se désistait d'une possession aussi importante pour Elle, c'était assurément donner une preuve bien convaincante de son désir de ramener la paix générale en Europe.

J'ajoutai que, pour y parvenir d'autant plus aisément et aplanir dans une discussion suivie toutes les difficultés qui pourraient se présenter, S.M.I. avait jugé à propos de désigner une personne de confiance pour se rendre à Paris à titre de commissaire pour les prisonniers, qu'Elle avait fait choix pour cette mission du conseiller d'état d'Oubril, et que je priais en conséquence M. de La Rochefoucauld de me donner ou obtenir les passeports nécessaires pour qu'il pût de suite entreprendre son voyage. M. de La Rochefoucauld me répondit à la première partie de mon discours par les protestations les plus vives et les plus réitérées du désir de l'Empereur (c'est ainsi qu'il qualifia toujours Bonaparte) de se rapprocher de la Russie. Il répéta fréquemment les assurances de son estime particulière pour notre Auguste Maître, en ajoutant que, à son départ pour Paris, Bonaparte lui avait à différentes reprises parlé dans ce sens, lui enjoignant de s'en expliquer de la sorte, si jamais l'occasion s'en présentait. Je lui demandai, si conformément à des sentiments pareils il n'était point muni de la part de son gouvernement d'instructions et de pouvoirs plus étendus ? Il me répliqua qu'il n'en avait aucun, et après m'avoir prévenu qu'il ne me parlait qu'uniquement d'après son opinion particulière, il se mit à combattre quelques-unes de mes propositions et nommément celle de la mission de M. d'Oubril,

allant même jusqu'à me faire entendre qu'elle ne serait point agréée, cherchant à me faire renoncer d'y insister, concluant cependant que si je voulais y persévérer, il était de son devoir de rendre à son gouvernement mot pour mot ce que je demanderais. Il témoigna ensuite, toujours comme son opinion particulière, qu'il serait plus conforme à la dignité des deux puissances et au but qu'elles voulaient atteindre, que la négociation eût lieu ici ; que si je voulais lui en communiquer les bases, il les ferait passer à Paris, et qu'il ne doutait pas que cette voie n'y fût préférée à toute autre. A la suite de ces explications il amena la conversation sur l'affaire de Cattaro, et ce fut pour me demander si la restitution en serait bientôt faite d'après la promesse que le comte de Stadion lui a dit en avoir été donnée à Saint-Pétersbourg. Voilà, mon prince, quel a été le langage de M. de La Rochefoucauld à mon égard. J'ai voulu le tracer dans toute son étendue, je vais actuellement vous exposer, mon prince, mes répliques et comment s'est terminé ce premier entretien. La manière dont il m'a parlé de la mission de M. d'Oubril, combinée avec la forme qu'il voulait me faire adopter pour notre négociation, m'a fait juger qu'il serait prudent de ne rien précipiter dans cette première entrevue. Je le priai de suspendre tout rapport à son ministère jusqu'à ce que dans un second entretien, que je ne tarderais pas à lui demander, je me misse à même de lui énoncer plus positivement, ce qu'il aurait à lui transmettre. J'ai cru devoir m'abstenir de faire aucune mention quelconque des points sur lesquels nous voulons traiter. Je n'ai pas besoin, mon prince, de vous observer combien notre position à leur égard est épineuse. C'est surtout au début d'une négociation aussi délicate qu'il importe de ne point compromettre l'honneur, la dignité et l'intérêt de notre cour. Lorsque M. de La Rochefoucauld m'invita à lui communiquer nos bases et que je lui objectai qu'il n'était muni d'aucun pouvoir, il se servit d'une expression remarquable, qui ajoute un nouveau poids à l'observation que je viens de faire sur les entraves pénibles, qu'on ne doit point se dissimuler dans cette négociation. Il me dit que, s'il était dépourvu d'instructions particulières, il connaissait parfaitement *le cadre* que la France s'était formé et par conséquent les objets qui étaient de nature à y être admis, que ce *cadre* était vaste et qu'il me laissait à juger si, dans la position où se trouve aujourd'hui la France, elle pouvait consentir à le restreindre. Sur l'affaire de Cattaro, saisissant l'occasion qu'il m'en offrait, je lui fis sentir l'importance de l'objet, celle du sacrifice de mon Auguste Maître, et combien il serait conforme de part et d'autre aux dispositions pacifiques dont nous nous entretenions, que cette affaire devînt un des mobiles des heureux résultats que nous avions à nous promettre.

En abondant dans ce sens vis-à-vis de lui, je ne me suis point flatté de porter atteinte au principe déjà connu de terminer cette affaire directement et exclusivement avec la cour de Vienne, il m'en renouvela la confirmation la plus expresse. Il avait connaissance par le comte de Stadion de l'expédition faite la veille à M. de Sancowsky, il savait qu'elle ne contenait rien de déterminé, et il me demanda quand je croyais pouvoir donner des ordres plus positifs, revenant sur ceux qu'avait formellement Marmont et dont l'exécution n'avait été suspendue que par les assurances qu'avait données cette cour-ci du prochain accomplissement des promesses de la nôtre. Je me bornais à lui répondre qu'effectivement M. de Sancowsky n'avait que des ordres provisoires et qu'il pourrait bien se passer encore quelques semaines jusqu'à ce qu'il en reçût de plus précis.

C'est à la suite de cet entretien que, réfléchissant à la manière dont il conviendrait le mieux de fixer nos premiers pas dans la négociation dont je suis chargé, j'ai jugé qu'une espèce de note ou plutôt un mémorandum sans dénomination quelconque et sans signature, que je remettrais à M. de La Rochefoucauld, pour être transmis à Paris, remplirait ce but [1].

J'en ai confié la rédaction à M. d'Oubril, si parfaitement instruit de tout ce qui a amené l'état actuel des choses. J'en joins ici une copie, persuadé que votre excellence en approuvera le sens, qui m'a paru analogue à toutes les considérations que j'ai puisées dans les instructions qu'elle m'a fait parvenir. Dans un second entretien qui a eu lieu ce matin, j'ai fait lecture de cette pièce à M. de La Rochefoucauld. Il en a été parfaitement satisfait et, après avoir renouvelé quelques objections sur l'envoi de M. d'Oubril, lorsque je lui observais que je ne pouvais douter un instant non seulement de son admission, mais encore de la bonne réception qu'on lui ferait d'après les motifs qui avaient engagé mon Auguste Maître à lui confier cette mission honorable, que d'ailleurs son séjour à Paris n'empêcherait nullement que notre négociation soit suivie ici, qu'il serait à même au contraire de lui donner plus d'activité par des explications directes avec leur ministère, il se rendit à mon opinion et nous nous séparâmes après qu'il m'eût dit qu'il rendrait, ce soir même, compte de tout ce qui s'était passé entre nous, et que son courrier pourrait être de retour dans dix-sept à dix-huit jours.

Permettez, mon prince, qu'en terminant ce rapport, je m'arrête sur le passage d'une de vos dépêches : « S.M.I. est persuadée que malgré la répugnance naturelle que vous aurez, M. le comte, à vous trouver en relation avec le représentant de Bonaparte, que cepen-

[1] Publié par J. de la Tour, *op. cit.*, p. 81.

dant vous y apporterez tous vos soins, sachant le véritable but que l'Empereur s'en promet, celui de faire cesser l'état affligeant dans lequel se trouve l'Europe ».

Je ne puis qu'être infiniment flatté de la justice que S.M.I. daigne me rendre. Elle est à mes yeux un nouveau gage de l'opinion bienveillante que j'ai toujours et uniquement ambitionnée de Sa part. C'est le désir de continuer à la mériter, qui a seul pu balancer la peine profonde que j'ai éprouvée de devoir traiter avec un représentant de Bonaparte [1]. Je dois ajouter cependant à l'expression de ce sentiment douloureux le témoignage que l'homme revêtu ici de cette représentation n'a rien négligé pour atténuer cette qualité par des formes de politesse et une mesure de respect soutenu, tant par rapport à notre Auguste Maître, qu'à la nation russe et au caractère dont j'ai l'honneur d'être revêtu.

J'ai...

Vienne, le 19/31 mai 1806

NOTE DE RAZUMOVSKIJ A STADION

Vienne, le 30 mai 1806

Le soussigné, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S.M. l'Empereur de toutes les Russies, venant de recevoir les ordres de son Auguste Maître relativement à l'affaire de Cattaro, s'empresse d'en faire connaître la nature au ministère de S.M.I. et R.A. L'Empereur n'a pu apprendre qu'avec une vive peine les conséquences fâcheuses qu'a immédiatement entraînées pour l'Autriche l'occupation des Bouches de Cattaro par des troupes russes. Ce sentiment et de justes appréhensions sur les dangers qui en naîtraient encore pour son allié ont déterminé S.M.I. à lui donner à cette occasion un nouveau témoignage de l'amitié constante qu'elle lui porte, et le soussigné a reçu l'autorisation nécessaire pour faire remettre aux troupes autrichiennes les postes dont elles se sont désistées à la demande des commandants russes.

Si à cette occasion S.M.I. ne s'arrête point à l'importance dont il

[1] Razumovskij a toujours été, même après la paix de Tilsit, un adversaire acharné de Napoléon. D'Oubril, dans une de ses lettres à Czartoryski, parle également de « la répugnance qu'avait le comte Razumovskij à entrer en relation directe avec les agents de la France, pour lesquels il ne sentait aucune estime ». Depuis un certain temps, Razumovskij était mal vu par Alexandre I[er], cf. plus haut p. 27, n. 2. Le 9-VI 1806, Alexandre I[er] nommait le prince A. B. Kurakin (1752-1818) ambassadeur de Russie à Vienne et on parlait d'envoyer Razumovskij au poste vacant de Londres. Il restera cependant à Vienne où, les premiers temps, Kurakin étant absent, il continuera à s'occuper des affaires diplomatiques.

eût été de les maintenir, si elle ne réclame point en faveur des titres et privilèges d'un pays qui, d'après leur nature, croyait pouvoir se mettre sous la protection de la Russie, cette conduite, née du désir d'éviter de nouvelles secousses à l'Europe mais plus particulièrement de mettre l'Autriche à même de jouir de la plénitude d'un état de paix qu'elle a acheté par tant et de si pénibles sacrifices.

Le soussigné, en rappelant au ministère de S.M.I. et R.A. les différentes considérations qui ont fait agir son Auguste Maître, n'a pas uniquement en vue de présenter dans toute leur force les sentiments d'intérêt et d'amitié qui en sont les mobiles, mais il a encore pour but de se voir à même de transmettre à S.M.I. l'assurance positive que ses résolutions ont amené le résultat important qu'elle s'en promettait.

C'est pour obtenir à ce sujet des éclaircissements que son maître attendra sans doute avec impatience, que le soussigné se croit obligé d'adresser au ministère de S.M.I. et R.A. la prière pressante de vouloir bien lui faire connaître s'il a quelque certitude que l'occupation des Bouches de Cattaro par les troupes russes soit le seul obstacle à l'exécution entière de la part de la France du traité de Presbourg.

Une déclaration qui prononcerait cette question et qui fixerait d'une part les époques de la restitution de Cattaro, de l'autre celles de l'accomplissement de toutes les stipulations du traité de Presbourg, de manière qu'il ne pût y avoir aucune incertitude à cet égard, n'en laisserait plus au soussigné sur l'usage qu'il aurait à faire des autorisations dont il vient d'être muni par son auguste cour et il ne balancerait pas à expédier aux employés russes dans les Bouches de Cattaro l'ordre de les remettre aux troupes autrichiennes envoyées pour les recevoir.

Le soussigné en s'acquittant auprès de son excellence M. le comte de Stadion du présent office a l'honneur...

VIII

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI

Mon Prince. J'écris successivement à mesure que les événements se présentent pour compléter l'expédition que j'adresse à votre excellence. C'est pourquoi elle trouvera un intervalle de quelques jours entre les dates de mes dépêches. Celle-ci sera destinée à faire suite à ce qui concerne l'affaire de Cattaro dans mon Nº 162 [1]. Ce n'est

[1] Cf. plus haut, p. 35, lettre VII.

qu'hier soir que m'est parvenue la réponse du comte de Stadion sur ma note du 30 mai relative à cet objet. L'envoi en a été retardé, parce qu'il a fallu la soumettre à l'approbation de l'Empereur qui depuis quelques jours a transporté sa résidence à Laxembourg. J'ai l'honneur de la transmettre ci-joint en original à votre excellence ; elle y verra deux fois des passages indiqués en guillemets ; ceci demande une explication dans laquelle je crois nécessaire d'entrer, telle que me l'a donnée ingénuement le comte de Stadion avant que j'eûs (*sic*) reçu sa note. Il me dit, qu'ayant fait connaître la mienne à l'ambassadeur de France, celui-ci s'était refusé à ce qu'elle lui fût communiquée officiellement, substituant à ce mode celui d'une lettre que lui écrivait le ministre des affaires étrangères et dans laquelle, faisant mention de l'objet de ma demande, il omettrait tout ce qui constatait une intervention directe de ma cour, promettant de son côté et sous la même forme une réponse satisfaisante. Cette circonstance est une double preuve et de la ténacité des Français à leur principe de n'admettre sous aucun rapport notre intervention à l'affaire de Cattaro, et de la condescendance timorée envers eux de la cour de Vienne. A peine la note du comte de Stadion me fut parvenue, que je reçus une invitation de me rendre chez lui. Ce fut pour me presser de la manière la plus instante d'expédier sur-le-champ à M. de Sancowsky l'ordre de l'évacuation, ainsi que pour concerter les mesures d'embarquement pour les troupes autrichiennes destinées à remplacer les nôtres. Il n'est pas d'expression, mon prince, qui puisse vous rendre l'extrême agitation dans laquelle j'ai trouvé le ministre des affaires étrangères.

On eût dit, à voir les craintes qui le tourmentaient, que les Français étaient déjà aux portes de Vienne. J'eus beau chercher à le calmer, en lui observant que je ne voyais pas pourquoi mettre une si grande précipitation à nos arrangements, que la restitution était décidée, qu'il importait peu qu'elle s'effectuât quelques jours, quelques semaines plus tôt ou plus tard, que les Français en avaient l'assurance, que d'ailleurs cette affaire se terminait au moment même où nous entrions avec eux dans des pourparlers de paix, que par conséquent ils ne pouvaient suspecter notre bonne foi et nos intentions ; tout cela fut inutile, le comte de Stadion persistait à voir les plus grands dangers dans les moindres délais et soutenait que si quelques semaines pouvaient se passer sans que les Autrichiens occupassent Cattaro, ils étaient perdus et abîmés sans ressource. Une autre inquiétude de ce ministre portait sur ce que les bâtiments sur lesquels seront embarqués les troupes autrichiennes ne fussent capturés ou maltraités par les nôtres. J'eus beau lui observer que cette crainte me paraissait vaine, que nous n'étions point

en guerre, que nous ne nous étions point emparés de Cattaro par les armes et qu'il n'y avait pas un de nos officiers, fusse (*sic*) le dernier des subalternes, qui d'après le simple bon sens ne comprît qu'il devait respecter les troupes d'une puissance amie et alliée. J'avouerai, mon prince, qu'arrivé au dernier épisode de cette affaire de Cattaro, il me répugnait, d'en prononcer la sentence. J'aurais voulu en donner avis préalablement à M. de Sancowsky, l'accompagner de quelques observations essentielles sur nos relations dans ce pays-là et mettre quelque intervalle entre cette mesure et celles des Autrichiens pour nous remplacer, mais je me suis vu dans la nécessité de céder aux instantes persécutions du comte de Stadion, et je vais exposer à votre excellence ce dont nous sommes convenus pour terminer cet objet.

Trieste n'est point occupé par les Français, on les a arrêtés en ordonnant la clôture du port, notre consul ne s'en est par conséquent point éloigné, mais aucun de nos bâtiments ne peuvent s'y trouver, il faudra donc que je me serve d'un bâtiment autrichien pour transporter mon courrier de Cattaro, il sera prescrit à Pellegrini [1] de s'aboucher immédiatement pour cet effet avec le général Zach, qui sera muni de son côté d'ordres correspondants et qui fera embarquer sur le même bâtiment un officier autrichien, à même d'instruire M. de Sancowsky des dispositions qui auront été faites pour l'arrivée de leurs troupes. C'est le lieutenant-général Bellegarde qui sera chargé de les conduire, on lui a adjoint le colonel de l'Épine [2] qui se trouve encore ici, mais qui part ce soir, et on m'a sollicité de le munir d'un passeport qui les mette à l'abri de tout inconvénient de la part de nos croiseurs. J'ai fait choix pour mon expédition du conseiller de cour Kharlamoff [3], d'après les témoignages qui m'ont été donnés par M. d'Oubril de son intelligence et de sa discrétion,

[1] Pellegrini, consul de Russie à Trieste.

[2] Le comte de Bellegarde (1756-1849) général autrichien originaire de Savoie et le comte de l'Épine, colonel autrichien, avaient été envoyés de Trieste pour prendre possession, au nom de l'Autriche, des Bouches de Cattaro. Le 6-VI, Bellegarde annonce au général Molitor qu'il a quitté Trieste avec 3.000 hommes sur une escadre commandée par le comte de l'Épine. Au besoin il reprendra les Bouches de Cattaro de force. (Pisani, *La Dalmatie de 1797-1815*, Paris, 1893, p. 175). Bellegarde avec ses troupes arriva dans les environs de Raguse dans les premiers jours de juillet. Étant donné que la côte était bloquée par la flotte russe, il dut attendre les « ordres » de Senjavin. (Bronévskij, *op. cit.*, t. II, p. 30). Ayant perdu tout espoir de reprendre Cattaro, les troupes autrichiennes repartirent pour Trieste au mois de mai 1807. Pour les pourparlers de l'Épine avec Senjavin, voir plus bas, p. 62, n. 1.

[3] Harlamov, fonctionnaire du ministère des Affaires Étrangères de Russie qui, avec Foussadier, faisait partie de la suite d'Oubril qu'il rejoindra à Paris.

afin de suppléer par des instructions secrètes et verbales au défaut de chiffres et à la brièveté du temps. J'ai cru nécessaire qu'il soit muni de passeports français, je les ai fait demander par le comte de Stadion à M. de La Rochefoucauld. Je reçois dans ce moment même une note du ministre des affaires étrangères, que je joins ici en original et qui répond à cet objet, en même temps qu'elle contient des nouvelles instances au sujet du passeport que je vais lui envoyer.

Le comte de Stadion, presque aussi craintif d'indisposer notre cour que la France, me l'a témoigné souvent, en me parlant de la fermeture des ports, il marqua une grande impatience de lever cette mesure et il motivait par là en partie celle qui lui faisait presser l'embarquement de leurs troupes. Cependant je le voyais indécis sur la manière dont on y procéderait, appréhendant de paraître la précipiter et penchant à en faire l'objet d'un concert et d'une discussion avec l'ambassadeur de France, mais cédant aux observations que je lui ai faites à cet égard, fondées sur ce que ce ne serait point remplir complètement ce que nous avions à attendre de cette cour-ci, en réciprocité du sacrifice que nous lui faisions, et que la clôture des ports, n'ayant eu lieu qu'à titre de gage de la restitution de Cattaro, devait cesser dès l'instant que les mesures étaient prises pour effectuer cette dernière, il s'entendait de soi-même que les ports devaient être rouverts aussitôt ; le comte de Stadion se rendit à mes arguments et me promit qu'à la première conférence qu'il aurait avec La Rochefoucauld, il lui déclarerait simplement que l'Empereur son maître a ordonné que la clôture des ports soit levée au moment où les troupes autrichiennes seront embarquées [1].

J'ai l'honneur...

Vienne, 22 mai-3 juin 1806

P. S. — L'expédition du sieur Kharlamoff était prête et je n'attendais pour le faire partir que le paquet qui m'était annoncé par le ministre des affaires étrangères, contenant les ordres nécessaires pour faciliter son embarquement à Trieste. Il vient de me l'envoyer, accompagné d'une note que je joins ici en original, expliquant le motif qui lui a fait adresser ces ordres au général Bellegarde et non au général Zach, comme il me l'avait dit précédemment. Cette note servait d'accompagnement en même temps au passeport français dont mon courrier a été muni. Il m'a échappé dans le corps de cette dépêche d'annoncer à votre excellence la copie de celle que

[1] Le 5 juin Stadion fait savoir à Merveldt que dès que les troupes autrichiennes seront embarquées pour prendre Cattaro, les ports seront rouverts aux Russes. (Djordjević, *op. cit.*, p. 252).

j'ai adressée à M. de Sancowsky par le sieur Kharlamoff et que j'ai l'honneur de transmettre ci-joint.

Vienne, 23 mai-4 juin 1806.

NOTE DE STADION A RAZUMOVSKIJ [1]

Le soussigné, ministre des affaires étrangères, s'est empressé de mettre sous les yeux de l'Empereur la note que M. l'ambassadeur comte de Razoumovsky a bien voulu lui adresser le 30 de mai.

S.M. dans tout le cours des événements, qui ont été la suite de l'affaire de Cattaro, n'a jamais cessé de mettre une pleine confiance dans les sentiments amicals (*sic*) et équitables de S.M.I. de toutes les Russies, elle n'en a pas été moins touchée des nouveaux témoignages d'intérêt et d'attachement qu'elle vient de recevoir dans cette occasion de son auguste allié.

Quoique toutes les déclarations du cabinet des Tuileries à ce sujet ont énoncé clairement que la remise des Bouches de Cattaro, d'après les stipulations de la paix de Presbourg, mettrait fin aux conséquences fâcheuses qu'il a données au retard de cet acte, considéré comme essentiel à l'accomplissement de ce traité, le soussigné a néanmoins pris l'occasion de la note de son excellence M. le comte de Razoumovsky pour manifester de nouveau à M. l'ambassadeur de France la conviction de S.M., que la remise susmentionnée lèvera « tous les obstacles qui ont pu arrêter encore l'exécution complète du traité de Presbourg du côté de la France et que rien n'empêchera plus l'évacuation des points que les troupes françaises ont gardés jusqu'ici et leur retraite des frontières autrichiennes ».

M. de La Rochefoucauld ayant déclaré par contre au soussigné que « la remise des Bouches de Cattaro terminant l'exécution de la paix de Presbourg de la part de l'Autriche, il ne pouvait être douteux que l'Empereur des Français, Roi d'Italie, toujours fidèle à ses engagements ne les remplisse avec la plus scrupuleuse exactitude, en ordonnant l'évacuation des places appartenant à S.M. l'Empereur François II ».

Le soussigné se voit donc dans le cas de pouvoir faire connaître à M. le comte de Razoumovsky, ainsi qu'il en témoigne le désir dans sa note du 30 de mai, qu'effectivement l'occupation des Bouches de Cattaro par les troupes russes serait le seul obstacle à l'exécution entière de la part de la France du traité de Presbourg, Il se flatte que cette explication fera cesser tout ce qui a pu arrêter encore jusqu'à présent le plein effet de l'autorisation dont son excellence se

[1] Réponse à la note de Razumovskij, cf. plus haut, p 41.

trouve munie pour faire remettre aux troupes autrichiennes les postes dont elles ont été dépossédées par les commandants russes. Les circonstances faisant vivement désirer à S.M. l'accélération des arrangements nécessaires à cet égard, le soussigné doit prier M. l'ambassadeur de vouloir bien fixer au plus tôt conjointement avec lui les détails des dispositions qui restent encore à prendre pour terminer la remise effective des Bouches de Cattaro.

Il saisit en même temps cette occasion de renouveller à Son Excellence M. le comte de Razoumovsky l'assurance de sa haute considération.

Vienne, le 2 juin 1806

RAZUMOVSKIJ A SANKOVSKIJ

Vienne, le 23 mai/4 juin 1806

Vous avez été prévenu par mon expédition du 14/26 mai des intentions de notre auguste cour relativement à Cattaro. Vous avez été préparé aux résultats péremptoires, qui devaient suivre ce premier avis et celui-ci est définitif dans l'objet comme dans l'application. Vous aurez donc, monsieur, en conformité aux ordres de la cour à remettre entre les mains des commandants autrichiens qui se présenteront pour cet effet les places et le poste de Cattaro. Le convoi destiné à l'occupation est prêt à mettre en mer et s'embarquera à Trieste. Je vous en informe sans perte de temps par le conseiller de cour Kharlamoff [1], et l'officier autrichien qui l'accompagne pourra vous fournir, Monsieur, des renseignements précis sur le montant des détachements destinés pour Cattaro, le nom de leur commandant, le moment de leur départ, celui de leur arrivée probable à leur destination, et cela vous mettra à même de prendre vos mesures définitives selon les prescriptions qui vous sont parvenues à ce sujet de la part du ministère.

Vous avez acquis trop d'influence chez un peuple qui a voulu se placer sous le sceptre de la Russie et qui, pour le salut d'une puissance amie et alliée, doit reconnaître forcément un autre maître, pour ne point laisser à ce peuple l'impression du vif intérêt que lui

[1] Harlamov n'arrivera à Cattaro que le 4/16-VI. Entre temps la situation dans les Bouches de Cattaro avait radicalement changé et les hostilités entre les Russes et les Français battaient leur plein. Cf. plus bas, p. 62, n. 1. Signalons que les ordres d'évacuation que Harlamov transmit à Sankovskij restèrent d'abord secrets, finalement Sankovskij dut cependant les communiquer aux Monténégrins et aux Bocquais ; ceux-ci apprenant que les Russes avaient l'intention de les livrer aux Français se dispersèrent en partie et affaiblirent ainsi les troupes qui assiégeaient Raguse. (Bronévskij, *op. cit.*, t. II, pp. 38-39).

conservera le souverain auquel il a voulu se dévouer, et il verra dans sa docilité dans le moment actuel un nouveau moyen de Lui être agréable. L'impulsion est facile sur des mœurs agrestes, quand elle a pour base la confiance et l'amour, et j'ai vu dans l'exposé de vos opérations, combien vous avez su vous faire obéir, quelle est votre influence chez cette nation.

On a procuré à M. Kharlamoff un passeport français, pour lui faciliter son passage. Je vous en préviens, parce que dans des expéditions de ce genre, il n'est point de détail inutile. J'attends avec impatience ceux que motiveront vos démarches et la translation que vous allez effectuer. Je me flatte que le succès répondra à vos soins et je me fais un vrai plaisir de vous renouveller ici les assurances, etc...

IX

CZARTORYSKI A RAZUMOVSKIJ

Saint-Pétersbourg, le 25 mai 1806 [1]

M. le comte. Ce n'est qu'avec une peine infinie que S. M. I. a pu apprendre les nouvelles violences auxquelles s'est porté Bonaparte contre l'Autriche, en se prévalant toujours de l'événement de Cattaro, ainsi que des déterminations que la cour de Vienne a jugé devoir prendre en conséquence [2]. Notre Auguste Maître croit avoir fait tout ce qui dépendait de Lui, pour prévenir ce surcroît de désagrément à S.M.I. et R.A., et si l'événement n'a point répondu à son attente, ce n'est qu'à des circonstances incidentelles, aux distances, à la lenteur des communications, et surtout au caractère violent et despotique de Bonaparte qu'il faut l'attribuer.

Quoi qu'il en soit, l'Empereur se flatte que l'expédition que vous a portée le conseiller d'état d'Oubril sera arrivée assez à temps encore pour prévenir l'exécution des menaces de Bonaparte, ainsi que les mesures que la cour de Vienne a jugé devoir prendre contre Cattaro, à la réquisition du gouvernement français. A l'égard de Cattaro même je n'ajouterai rien aux instructions que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 2 et le 15 du courant. Pour ce qui est des

[1] Vieux style.

[2] Napoléon avait d'abord réclamé la fermeture des ports de Trieste et de Fiume aux bateaux russes, puis il avait menacé de s'en emparer. Le 1[er] mai, Stadion annonça au général Vincent que l'Autriche allait fermer ses ports aux pavillons russes et anglais. Au début de juin, il fait savoir à Merveldt que cette mesure a été appliquée. (Vojnović, *op. cit.*, t. I, p. 154 et Djordjević, pp. 252-253).

déterminations prises par le cabinet autrichien contre les troupes russes stationnées dans ce poste [1], nous n'avons pu qu'en être aussi étonnés qu'affligés, mais comme ce n'est que depuis hier que j'en ai eu connaissance par M. le général de Merfeldt, je n'ai pas encore pu prendre les ordres de S.M.I. à ce sujet. Quant aux plaintes portées par le ministre autrichien contre la conduite de quelques officiers de la marine russe à Trieste, vous aurez sans doute observé, M. le comte, que la cour impériale n'a jamais donné des ordres qui auraient pu autoriser une pareille conduite, et que bien au contraire, les dernières instructions que j'ai transmises à M. le vice-amiral Séniawine ne roulaient essentiellement que sur les égards à observer envers les puissances neutres. Néanmoins, si les ports autrichiens devaient effectivement être fermés aux pavillons russes et anglais ou bien occupés par des troupes françaises, il est très probable que les escadres alliées dans l'Adriatique se croiront en droit de bloquer ces mêmes ports et le gouvernement autrichien est sans doute trop juste pour disconvenir que cette disposition serait suffisamment motivée par le fait même.

X [2]

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI

Vienne, 28 mai-9 juin 1806

Mon Prince. L'importance des objets dont S.M.I. a daigné me confier l'exécution par les dépêches dont le conseiller d'état d'Oubril a été porteur, m'a fait sentir l'indispensable nécessité de redoubler de soin et de précaution, pour combiner les différents points de vue, sous lesquels ils avaient été envisagés par elle et pour m'assurer que si les circonstances me forçaient même à dévier de la marche qui m'avait été tracée, je serais toujours à même de remplir le double but que se proposait notre Auguste Maître, celui de tirer l'Autriche de la gêne dans laquelle elle se trouvait et en même temps de préparer les voies et de suivre une négociation de paix avec la France, qui fasse espérer le rétablissement du calme en Europe sur des bases honorables et avantageuses pour la Russie. Il m'était prescrit de mettre pour prix à une négociation directe entre la Russie et la France le règlement de l'affaire de Cattaro d'une manière également convenable pour la Russie, la France et l'Autriche :

[1] Cf. plus haut, p. 44, n. 2 et plus bas, p. 60.
[2] Reçue à Saint-Pétersbourg le 9/21-VI, 1806.

cependant les dangers dont cette dernière puissance était menacée et la crainte que le sieur de La Rochefoucauld ne se refusât à toute demande de cette nature, me fit croire indispensable d'écarter du début de la négociation toute discussion relative à Cattaro, me réservant toutefois de la reproduire, conformément aux intentions de S.M.I. et je transmis en conséquence à M. de Sankowsky les directions dont j'ai donné les détails à Votre Excellence par mon expédition du 25 mai/6 juin [1]. Cette marche eut l'effet désiré, la cour impériale et royale fut pénétrée de reconnaissance du sacrifice que l'empereur venait de lui faire. M. de La Rochefoucauld donna l'espoir que le général Marmont quitterait les états autrichiens et que les autres points encore occupés seraient également évacués ; mais comme l'expérience n'a malheureusement que trop prouvé que souvent un espoir semblable n'approchait pas de la réalité, je songeai à avoir à ma disposition des moyens, qui puissent en dernière analyse faire obtenir à l'Autriche l'exécution des promesses de la France. Je savais qu'il n'y en avait point d'autre, si la bonne volonté manifestée par S.M.I. de traiter de la paix était sans effet, que de retarder, sous un prétexte quelconque, la remise définitive de Cattaro, mais je n'y trouvais pas de motif suffisant pour donner cette direction à M. de Sankowsky, lorsque je reçus par M. Fensch [2] les communications importantes que Votre Excellence m'a fait parvenir à cette occasion.

La marche que Bonaparte a suivie à l'égard de l'Angleterre, me donna la mesure entière de celle qu'il adoptera probablement envers la Russie. Il me semble hors de doute qu'il insisterait sur une paix séparée, qu'il en ferait peut-être même une condition *sine qua non* de l'ouverture des négociations formelles et comme je suis sensé n'être aucunement autorisé à transiger sur les intérêts isolés de la Russie, je me propose d'alléguer le besoin de nouveaux ordres, en offrant toutefois d'adopter en plein le principe réclamé par la France, si de son côté M. de La Rochefoucauld veut consentir à ce que les troupes françaises n'occupent point Cattaro, jusqu'à ce que j'aie reçu des directions ultérieures de ma cour. Persuadé que la France après la rupture de ses pourparlers avec l'Angleterre ambitionnera beaucoup d'en établir de directs avec nous, je n'ai plus balancé d'autoriser secrètement M. Sankowsky à traîner en longueur la remise aux Autrichiens des postes occupés par nos troupes [3],

[1] Probablement la lettre du 22-V/3-VI avec un p.s. du 23-V/4-VI, cf. plus haut, p. 42 et suiv.

[2] Le capitaine Fensch était porteur du courrier de Czartoryski à Razumovskij et à d'Oubril.

[3] Czartoryski dans le rapport qu'il présente à Alexandre I[er] au moment de

et j'ai profité du départ de M. le capitaine Fensch pour lui transmettre la dépêche ci-jointe en copie. Les réponses que j'attends de Paris sous quelques jours, me feront juger combien de temps les retards de la remise des Bouches de Cattaro pourront durer, mais je supplie Votre Excellence d'assurer S.M.I., que dans tous les cas j'aurai constamment en vue, tout en travaillant à Lui conserver ce poste, de ne point exposer l'Autriche à de nouveaux dangers. La connaissance que j'ai de ses hautes intentions à cet égard et la confiance flatteuse dont Elle m'a honoré à cette occasion Lui garantissent la marche dont je ne m'écarterai point dans cette affaire, dont je suis à même de sentir doublement l'importance par ma position ici et par les détails que j'ai recueillis de la bouche de l'archimandrite Voukotitch [1], sur l'attachement et le dévouement pour notre Auguste Maître tant des Monténégrins que des habitants de Cattaro.

Je m'empresse de profiter de cette occasion pour renouveler à Votre Excellence les expressions de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

RAZUMOVSKIJ A SANKOVSKIJ

Vienne, 26 mai-7 juin 1806

J'ai chargé le conseiller de cour de Kharlamoff de quelques lignes pour Vous, monsieur, qui, en Vous indiquant avec précision la situation des affaires et les motifs qui déterminaient l'Empereur à ordonner l'évacuation de Cattaro, vous traçaient aussi les précautions que vous deviez prendre à cette occasion. Je crois devoir ajouter à ces directions encore quelques notions qu'il est essentiel que vous ayez.

L'Empereur avait le projet de faire de la restitution de Cattaro un objet de négociation directe entre la Russie et la France ; mais les dangers de l'Autriche ne permirent point de s'appesantir sur cette demande, qui sera immanquablement reproduite. Il fallait faire une démarche qui indiquât que nous y avions renoncé, mais il n'en est pas moins vrai que ce sera toujours un très grand avan-

remettre la direction des Affaires Étrangères au baron de Budberg, approuve cette attitude de Razumovskij. (Tračevskij, *op. cit.*, t. II, p. 389).

[1] Probablement l'archimandrite Stefan Vučetić ou Vukotić, Bocquais réfugié au Monténégro en 1789 ; ensuite il se rendit en Russie d'où il revint avec le comte Ivelić. Au début de juillet 1806 il sera expédié à Saint-Pétersbourg en qualité de délégué des Bocquais pour supplier Alexandre Ier de ne pas abandonner ses compatriotes. (Cf. plus bas, p. 63, n. 1 et Milaković, p.212).

tage que de ne point effectuer avec promptitude cette mesure. Je crois donc que Vous devez, tout en montrant une bonne volonté affectée même à évacuer les forts, chercher à y conserver sous différents prétextes les troupes russes, même après l'arrivée de celles autrichiennes, qui viendront les relever. Il faudrait vous entendre à cet égard avec l'amiral Séniavine, ne point refuser la restitution, mais l'embarrasser et l'entraver de manière à la faire traîner en longueur. Pendant ce temps la négociation avec la France se prolongera et peut-être amènera-t-elle le résultat important pour la Russie de laisser les Bouches de Cattaro en son pouvoir. Je n'ai pas besoin de vous recommander un secret impénétrable sur ce que je vous écris aujourd'hui. Vous en sentirez vous-même l'importance pour qu'on puisse tirer avantage de cette manière d'agir.

XI [1]

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI

Mon Prince. Je me préparais à expédier à Votre Excellence le paquet de M. le vice-amiral Séniavine, lorsque M. le comte de Stadion m'a fait part du contenu d'un billet, qu'il avait reçu de l'Ambassadeur de France.

Le sieur de La Rochefoucauld y demandait une entrevue avec moi, motivée par l'arrivée d'un courrier de Paris. Je l'acceptai pour vendredi soir, et j'appris, qu'ayant rendu compte à son gouvernement du premier entretien que j'avais eu avec lui, M. de La Rochefoucauld venait de recevoir l'ordre de me déclarer que tant le projet de voyage de M. d'Oubril en France, que le choix qui avait été fait de lui pour cette mission, était très agréable au chef du gouvernement Français et que d'après cela, lui, de La Rochefoucauld, se trouvait autorisé à délivrer tous les passeports qui lui seraient demandés. Je le remerciai de cette communication et je lui montrai quelque surprise de ce qu'il eût rendu compte de notre premier entretien, qui n'était que préliminaire, tandis que je lui avais demandé, comme j'en ai instruit Votre Excellence, d'attendre notre seconde conférence, pour faire ensemble le rapport de tout ce qui se serait passé entre nous. Il s'en excusa sur l'empressement qu'il avait dû mettre à instruire son gouvernement de l'ouverture que je lui avais faite, et témoigna le désir de savoir quand M. d'Oubril se mettrait en route, afin de pouvoir en donner avis, et même pré-

[1] Reçue à Saint-Pétersbourg le 18/29-VI.

venir les troupes sur la route. Je répondis qu'il l'en entretiendrait lui-même, et je cherchai à prolonger la conversation, pour voir si M. de La Rochefoucauld n'avait rien de plus à me dire. Mais j'eus lieu de m'apercevoir que, tout en montrant beaucoup de désir que les deux états se rapprochent, qu'il ne connaissait point en détail les vues de son gouvernement à cet égard et qu'il ne savait pas non plus à quel point en étaient les pourparlers avec l'Angleterre pour la paix. Il dit même, dans le cours de la conversation, qu'il serait charmé que notre négociation particulière pût concourir à terminer la guerre maritime, et toujours dans la vue de montrer davantage les facilités qu'on apporterait à Paris au rapprochement avec la Russie, il dit qu'il n'y aurait besoin d'aucun prétexte pour le voyage de M. d'Oubril, et qu'il ne serait même pas nécessaire qu'il prît le titre d'agent pour les prisonniers. Je lui observai à ce sujet, comme je l'avais fait précédemment, que ce titre ne devait nullement être envisagé comme un prétexte, puisqu'il entrait très réellement dans les vues de Sa Majesté de donner à ceux de Ses sujets, que les chances de la guerre avaient rendus prisonniers de guerre, des secours qui leur seraient très précieux, quelque bien d'ailleurs qu'ils pussent être traités en France. M. de La Rochefoucauld n'insista pas, et nous nous séparâmes avec les témoignages réciproques du désir de voir résulter quelque bien pour l'Europe des ouvertures que nous avions eu à nous faire.

Je fis part à M. d'Oubril de ce qui venait de m'être annoncé, et nous convînmes qu'il verrait lundi M. de La Rochefoucauld et qu'il appuyerait de nouveau sur la nécessité de le qualifier d'agent pour les prisonniers dans les passeports qui lui seraient donnés, qu'il annoncerait en même temps, qu'ayant eu connaissance de ce qui s'était passé entre moi et M. de La Rochefoucauld dans notre second entretien et de l'écrit que je lui avais remis, qu'il désirerait, avant de quitter Vienne pour se rendre à Paris, connaître la réponse qui y serait faite et les explications auxquelles elle donnerait lieu ; que cela ne pouvait exiger beaucoup de temps, il comptait se mettre en route dans le courant de la semaine.

Espérant que le courrier apportera à M. de La Rochefoucauld quelques explications plus précises sur les vues de son gouvernement, je me propose d'en instruire Votre Excellence par courrier extraordinaire et je remets à ce moment de l'entretenir plus en détail sur la situation des affaires.

J'ai l'honneur d'être...

Vienne, le 2/14 juin 1806

XII [1]

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI

Mon Prince. D'après le contenu de ma dépêche N° 95 [2], Votre Excellence a vu que le conseiller d'état d'Oubril se rendrait chez M. de La Rochefoucauld, pour prendre les passeports nécessaires à son voyage à Paris et qu'il partirait en effet après avoir attendu le temps où la réponse du gouvernement français à ma note verbale du 19/31 mai aurait pu être ici. M. d'Oubril, n'ayant point trouvé M. de La Rochefoucauld chez lui le lundi 4/16 du courant, lui demanda un entretien par un billet préparé à cet effet et reçut dans la journée la réponse jointe ici en copie avec le billet même.

La conversation commença par des témoignages réciproques de la satisfaction que chacun d'eux éprouvait de la nouvelle connaissance qu'il faisait, surtout par la circonstance qui y donnait lieu.

M. d'Oubril dit ensuite que, quelqu'empressé qu'il fût de se rendre à Paris, qu'il croyait pour le bien même de ses relations ultérieures avec M. de Talleyrand [1], devoir attendre ici que la réponse du gouvernement français à mon office verbal fût arrivée, afin de connaître, avant de se mettre en route, de quelle manière la marche projetée par le cabinet de Saint-Pétersbourg était envisagée par celui des Tuileries.

M. de La Rochefoucauld l'arrêta tout court et assura qu'il n'y aurait aucune réponse à ma note verbale, parce qu'elle ne tenait pas au fond de la question et ne contenait pas des propositions précises ; qu'elle indiquait seulement deux modes de négocier proposés par la Russie, que l'un d'eux ayant été adopté, qu'alors on croirait inutile d'entrer en explications ultérieures sur le second. M. d'Oubril témoigna sa surprise de cette manière d'envisager la question, puisque ma note renfermait aussi les principes sur lesquels la Russie voulait traiter, et ayant appris que M. de La Rochefoucauld, tout en assurant qu'elle ne serait suivie d'aucune réponse, n'en avait cependant point l'avis de son gouvernement, il lui dit qu'il attendrait au moins jusqu'à samedi, pour s'assurer qu'en effet cette réponse ne serait point donnée. M. de La Rochefoucauld répéta que l'un des modes proposés par la Russie était adopté, mais que toutefois,

[1] Reçue à Saint-Pétersbourg le 23-VI/4-VII 1806.

[2] Cf. plus haut p. 52.

[1] Talleyrand-Périgord prince de Bénévent (1754-1838), à ce moment ministre des relations extérieures de France.

s'il recevait quelque chose de Paris dans l'intervalle, il s'empresserait de me le communiquer.

M. d'Oubril lui témoigna alors le désir que sa qualité d'agent pour les prisonniers fût mentionnée dans le passeport, et en en indiquant les motifs, il plaça aussi celui de son désir personnel que, quelle que fût l'issue de la négociation, la durée de son séjour à Paris n'y fût point subordonnée, et que de cette manière il ne fût dans aucun cas l'instrument d'une interruption de relations entre les deux états, qui pourraient renouveler l'aigreur au lieu de la faire cesser entièrement.

M. de La Rochefoucauld répondit qu'il ne dépendait pas de lui de rien insérer dans le passeport, puisqu'il avait été envoyé par M. de Talleyrand déjà rempli, il montra ce passeport, et assura que l'affaire des prisonniers ne rencontrerait aucune difficulté, que, quant aux appréhensions que M. d'Oubril montrait que la négociation pût être rompue, que cela lui semblait, à lui, impossible, et il se perdit dans une longue série de motifs qui devaient prouver que la guerre entre la Russie et la France était une monstruosité, que chacune de ces puissances ayant un cercle distinct d'influence et aucuns intérêts divergents, que pour peu que la première voulût agir avec franchise et désirait la paix, qu'elle serait réglée aussitôt. M. d'Oubril ne cherche point à entrer en matière avec M. de La Rochefoucauld, il observa seulement que d'après les circonstances du moment, il était nécessaire de s'expliquer avec précision sur ce que l'on entendait par l'influence de chacun des deux états ; que cela demanderait au moins quelques conversations et qu'il était impossible d'en décider d'avance l'issue ; qu'il sentait au reste, les passeports ayant été envoyés de Paris même, que M. de La Rochefoucauld ne pourrait rien y ajouter de son chef mais que, d'après tout ce que cet ambassadeur avait dit, il fallait envisager le titre d'agent pour les prisonniers accepté. M. de La Rochefoucauld dit qu'on ne lui avait pas répondu avec précision à ce sujet et qu'on s'était borné à lui mander que l'Empereur acceptait le mode offert par Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, et que, quoiqu'il ne fût pas entièrement satisfait de la marche proposée par nous, cependant il désirait l'arrivée de M. d'Oubril à Paris, et M. de La Rochefoucauld répéta que l'affaire des prisonniers ne présenterait aucunes difficultés. Il offrit à M. d'Oubril de lui remettre aussitôt le passeport et ce dernier l'accepta en répétant qu'il envisageait le mode proposé par son Souverain comme accepté. Je joins ici une copie de ce passeport. M. d'Oubril me rendit compte de tout ce qui s'était passé à son entrevue avec l'ambassadeur de France, dont en général, pour le fond, il avait été peu satisfait, parce que soit ignorance, soit légèreté,

M. de La Rochefoucauld semblait envisager le rapprochement entre la Russie et la France comme tellement facile, qu'il ne serait même sujet à aucune discussion.

Depuis j'ai appris que M. de La Rochefoucauld tenait partout des propos très extraordinaires, qu'il disait que tout serait terminé immédiatement après l'arrivée de M. d'Oubril à Paris ; que tout son travail y consisterait à reconnaître l'Empereur des Français ; que du reste, si la Russie voulait se mêler de ce qui se passait en Europe, M. d'Oubril ne resterait pas longtemps en France [1].

Ces assertions répétées par l'ambassadeur de France, avec affectation même, font naître l'idée qu'il a eu ordre de s'expliquer ainsi, et la prudence commande de s'en assurer le plus tôt possible. C'est en conséquence que M. d'Oubril est convenu avec moi qu'il retarderait encore d'une couple de jours son départ pour bien constater qu'une réponse de Paris aurait pu arriver ici avant son départ et qu'il débuterait ensuite, vis-à-vis de M. de Talleyrand, par demander une explication sur la différence qui existait entre le silence du gouvernement Français, qu'on devait envisager comme une adhésion au plan proposé dans ma note verbale, et les propos tenus par M. de La Rochefoucauld ; qu'il insisterait ensuite pour préliminaire sur sa reconnaissance en qualité d'agent pour les prisonniers et qu'il refuserait même d'entrer en explications ultérieures tant que ce point ne serait point réglé, afin d'éviter ce que M. de La Rochefoucauld s'était permis de faire entrevoir ici, savoir un renvoi de M. d'Oubril de Paris, s'il songeait à faire des observations sur ce qui était relatif à d'autres états de l'Europe. C'est dans ces dispositions, qui ne sont que la suite d'une discussion approfondie entre M. d'Oubril et moi, qu'il est parti ce matin, se proposant de poursuivre sa route en toute diligence et comptant être rendu à Paris dans l'espace de sept à huit jours.

Ayant fait usage pour une expédition à Cattaro du sieur Kharlamoff ainsi que j'en ai rendu compte à votre Excellence, M. d'Oubril se trouvait n'avoir plus auprès de lui qu'un seul employé, le sieur Foussadier [2]. En attendant que le second puisse le rejoindre, il m'a demandé à emmener un des individus de ma chancellerie, et j'ai fait choix du sieur Zwanzoff. M. d'Oubril se propose de lui confier la première expédition qu'il sera dans le cas de diriger par ici pour notre ministère.

J'ai l'honneur d'être...

A Vienne, le 11/23 juin 1806

[1] Selon d'Oubril, Talleyrand lui aussi s'attendait à ce que la négociation d'Oubril fût extrêmement facile. (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, p. 383).

[2] Cf. plus haut p. 44, n. 3.

XIII[1]

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI

Mon Prince, Le nouveau ministre d'Angleterre près cette cour, M. Adair[2] a eu le 6/18 de ce mois ses audiences, et M. Paget[3] a remis en même temps à l'Empereur ses lettres de récréance. En prenant congé du souverain auprès duquel il a eu l'honneur de résider pendant plusieurs années, ce ministre n'a pu se défendre de lui exprimer avec beaucoup de sensibilité la douleur qu'il ressentait de la situation dans laquelle il laissait la monarchie autrichienne, surtout sous le rapport des finances. Il n'a pas eu à regretter cet épanchement, parce que non seulement Sa Majesté Impériale et Royale est convenue de toute l'étendue de sa pénurie, mais même a cherché des avis sur ce qu'Elle aurait à faire. M. Paget a assuré que son gouvernement désirerait beaucoup concourir à améliorer surtout cette branche importante de l'administration, et l'Empereur, observant que l'Angleterre possédait beaucoup de financiers habiles, témoigna le désir qu'on lui en fournît un, mais de manière à ne point compromettre l'Autriche envers la France et en l'agrégeant à un titre quelconque à la mission britannique à Vienne. M. Paget, auquel l'Empereur promit d'en faire parler d'office, s'engagea de chercher un tel homme à son retour en Angleterre, et d'appuyer auprès du ministère sur la nécessité et la convenance de le placer à Vienne.

M. Paget m'a confié cet objet, et je l'en ai félicité par la ferme persuasion qu'il ne manque à l'Autriche qu'une tête, pour mettre son système financier au niveau de celui des autres états, les ressources mêmes n'étant nullement taries. Vous n'ignorez pas, mon Prince, que M. Paget est un composé des plus belles qualités qu'on recherche dans un homme, mais qu'il lui manque justement les plus essentielles pour la carrière diplomatique, la discrétion et la modération. J'ai toujours tâché de lui montrer mon estime et mon amitié même, sans compromettre l'intérêt du service, et je désirerais ne point lui causer le chagrin de montrer à son successeur une confiance trop hâtive qui, comparée à la réserve que j'ai toujours mise envers lui-même, l'affecterait infiniment. Cette gêne ne sera que de

[1] Reçue à Saint-Pétersbourg le 23-VI/5-VII, 1806.

[2] Sir Robert Adair (1763-1855), diplomate anglais, nommé en 1806 ambassadeur d'Angleterre à Vienne.

[3] Lord Arthur Paget, diplomate anglais qui en 1807 sera nommé ambassadeur de Grande-Bretagne à Constantinople.

peu de durée, M. Paget devant partir très incessamment, je me livrerai davantage à M. Adair qui paraît un homme très réfléchi. En attendant, pour recueillir les notions que ce dernier pourrait fournir sur les principes qui guident son gouvernement, et particulièrement M. Fox [1], j'ai chargé M. d'Oubril de l'entretenir sur les affaires, et de le sonder plus particulièrement sur l'espoir qu'on pourrait avoir de rétablir la paix entre l'Angleterre et la France. Pour atteindre ce but, M. d'Oubril a confié à M. Adair son prochain départ pour Paris, et en donnant un juste prix d'éloge à la marche suivie par M. Fox dans ses dernières relations avec la France, il l'a assuré que la Russie voulait rendre procédé loyal pour procédé loyal, et en présentant cette résolution comme base des instructions dont il était muni pour Paris, il a demandé à M. Adair de lui confier ce qu'il savait des vues de son gouvernement sur la manière dont on pourrait parvenir à la paix.

Ce ministre parut sensible à cette marque de confiance et pour indiquer le véritable état des choses en Angleterre, il montra le ministère comme composé de deux partis, unis pour la gloire de leur pays, mais divisés sur les mesures qu'elle exigeait. MM. Grenville, Minto et Windham [2] furent présentés comme opposant à toute paix qui ne serait pas infiniment avantageuse à la Grande-Bretagne et le dernier comme ne voulant pas même y souscrire, à moins que l'Angleterre ne restât en possession de tout ce qu'elle a conquis et armée pour être toujours en état de parer aux coups que Bonaparte voudrait lui porter. M. Fox et ses adhérents voudraient la paix et envisagent comme indispensable la retraite des Français de la Dalmatie et des Bouches de Cattaro, comme un point infiniment difficile à régler le sort du royaume de Naples, et enfin le Hanovre, comme un objet sur lequel il serait facile de faire revenir Bonaparte, parce qu'il pourrait toujours s'emparer de ce pays, objet sur lequel le Ministère devait insister par égard pour le roi et le prince de Galles, mais sur lequel l'Angleterre pourrait se relâcher

M. d'Oubril dit à M. Adair, que les principes de M. Fox rentraient parfaitement dans ceux de l'Empereur sur la nécessité de faire la paix, et le ministre anglais ayant fait apercevoir le peu d'espoir que M. Fox avait de ramener ses confrères à ses idées, ce qui lui faisait

[1] Ch.-J. Fox (1749-1806), homme d'état anglais, en 1806 membre du « Ministère de tous les talents » qui après la disparition de William Pitt réunissait les Tories et les Whigs. Adair était un ami et un parent de Fox qui, en mars 1806, avait entamé des négociations pacifiques avec la France par l'intermédiaire de lord Yarmouth, alors à Paris.

[2] Lord W. W. Grenville (1759-1834), Minto (1751-1814) et W. Windham (1750-1810), hommes d'État anglais, membres du cabinet.

croire que l'Angleterre resterait continuellement en guerre, M. d'Oubril l'assura que son ami trouverait toujours un appui à ses opinions dans les communications de notre cour, et il posa cette question : si enfin l'Angleterre croyait devoir rester en guerre avec la France, croirait-elle aussi qu'il serait convenable à l'Europe qu'il en fût de même pour le continent, et le ministère verrait-il avec plaisir ou avec peine que l'on rétablît le calme uniquement pour le continent ? M. Adair répondit qu'il n'avait rien de positif à ce sujet, mais qu'il ne doutait pas qu'on ne trouvât un semblable arrangement préférable à la continuation de la guerre, telle qu'elle se fait maintenant. M. d'Oubril pria M. Adair d'engager M. Fox à s'expliquer avec beaucoup de détail, tant sur ce point que sur les conditions que l'Angleterre désirerait obtenir pour la paix générale, ce qu'il promit de faire en s'engageant de me mettre à même, aussitôt qu'il aurait reçu une réponse, d'en donner connaissance à M. d'Oubril. Il sentit tellement la nécessité d'une intelligence parfaite entre M. Fox et celui qui négocierait de la part de la Russie à Paris, qu'il montra le désir que M. d'Oubril fît un voyage à Londres après quelque séjour à Paris [1]. Ce dernier répondit qu'il ne pourrait l'entreprendre que si le gouvernement français voulait le charger de quelques ouvertures, et qu'il consentirait même à en porter d'inadmissibles, peut-être, pour avoir l'occasion de s'expliquer avec M. Fox.

M. Adair a encore parlé à M. d'Oubril d'un objet dont il m'avait également entretenu, c'est d'une visite que lui avait faite le général Andréossy, avec lequel il avait été lié assez intimement à Londres. M. Adair assure qu'il n'y a eu aucunes propositions de faites, ni de part, ni d'autre, pour une négociation ; mais il n'a pas caché qu'il croirait qu'elle s'établirait parfaitement entre eux deux et n'y voyait d'autre inconvénient, que de ce que le général Andréossy ne possédait point la confiance de Bonaparte.

J'ai l'honneur d'être...

à Vienne, le 11/23 juin 1806.

[1] D'Oubril avait d'ailleurs reçu un billet de Fox qui lui recommandait d'avoir pleine confiance dans la personne de Yarmouth. Ce dernier déclara à d'Oubril, à Paris, que la France ne voulait pas entendre parler de mêler les deux négociations, c'est-à-dire la négociation franco-anglaise et la négociation franco-russe. D'Oubril souligne qu'il a l'intention de prolonger autant que possible la communauté qu'il a établie entre sa négociation et celle de lord Yarmouth, qu'il voit sans cesse ; il le prévient même que pour sauver l'Autriche, il signerait un acte séparé (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, pp. 386, 396, 402, 427, 448. Cf. sur la mission d'Oubril, Vojnović, *op. cit.*, t. I, pp. 211 et suiv.)

XIV

BUDBERG [1] A RAZUMOVSKIJ

Saint-Pétersbourg, ce juin 1806 [2].

Monsieur le comte. Les communications que nous a faites en dernier lieu le comte de Merfeldt, ainsi que les dépêches de Votre Excellence nos 78 et 79, nous ont appris presque en même temps la détermination prise par la cour de Vienne de fermer les ports de sa dépendance aux pavillons russe et anglais et de reprendre Cattaro de vive force [3].

Il serait superflu d'observer que l'impression que cette détermination ne pouvait manquer de faire sur S. M. l'Empereur a dû être aussi pénible que profonde. En se rappelant les regrets qu'avait témoignés l'Empereur d'Allemagne immédiatement après la conclusion du traité de Presbourg de n'avoir pas le temps de donner avis aux généraux russes dans la Méditerranée de la stipulation relative aux Bouches de Cattaro, afin qu'ils aient pu y prévenir les Français, quand c'eût été même avec l'apparence d'en chasser les troupes autrichiennes, en se rappelant cette circonstance, dis-je, notre Auguste Maître n'a pu être que doublement affligé, en voyant la cour de Vienne prendre une résolution qui met en évidence qu'elle ne connaît d'autre moyen pour se soustraire aux effets du despotisme de Bonaparte que le consentement d'agir hostilement contre nous [4]. S. M. I. ne saurait à la vérité supposer que la conduite, que vient de tenir le ministère autrichien, pourrait être un indice d'un changement de système envers la Russie. Cependant comme les déférences que la cour de Vienne croit devoir témoigner à la France, quelque commandées qu'elles puissent être par la force des circonstances, pourraient parvenir à un point qui compromettrait directement nos intérêts essentiels, il me semble que ceux de S.M.I.

[1] Le baron A.-E. de Budberg (1750-1812) diplomate russe. Le 17/29-VI-1806, Czartoryski fut remplacé par Budberg, qui restera ministre jusqu'au 12/24-II-1808. Czartoryski expliquait ce changement par l'opposition de son désir de mener une politique active avec la passivité d'Alexandre Ier. On y voit d'ordinaire la conséquence du rapprochement russo-prussien.

[2] Cette lettre a dû être écrite entre le 29-VI et le 12-VII nouveau style.

[3] Cf. plus haut, p. 48, n. 2 et p. 49 ; plus bas pp. 64 et 73.

[4] Dans une lettre du 24-VI/5-VII, Budberg rappelle à Merveldt que, le 12 janvier 1806, ce dernier avait dit à Czartoryski que l'Autriche regrettait de ne pas avoir eu le temps de prévenir les troupes russes d'occuper Cattaro avant les Français. Merveldt estime dans sa réponse que l'occupation russe de Cattaro aurait dû avoir lieu avant la signature du traité de Presbourg (Djordjević, *op. cit.*, pp. 271, 274-275).

et R.A. même exigent qu'Elle rassure à cet égard notre Auguste Maître de manière à ne Lui laisser le moindre doute sur la marche et les principes qu'adoptera dorénavant le cabinet autrichien. En effet, considérant que c'est au moment même où S.M.I. mettait le comble à ses procédés envers la cour de Vienne, que celle-ci s'est portée à une démarche qui au fond doit être envisagée comme hostile, il semble que S.M. l'Empereur est en droit d'attendre que son Auguste Allié ne balancera pas à lui donner dans le moment les assurances les plus positives sur ses intentions futures, surtout relativement aux bornes qu'il jugera pouvoir mettre à ses complaisances envers le gouvernement français.

Votre Excellence avait été chargée à cet égard d'ouvertures préalables et la peine que nous avons éprouvée de n'obtenir à ce sujet que des réponses vagues et qui étaient peu propres à nous encourager à des discussions plus positives sur des objets aussi pressants n'a pu que s'accroître maintenant par l'issue inopinée que l'affaire de Cattaro était sur le point de prendre. Le ministère de S.M.I. et R. sentira que c'est dans ce même moment que des explications franches, et complètes de sa part auront plus de prix et qu'il nous les doit même, après la preuve éclatante que vient de donner l'Empereur de son amitié pour S.M.I. et R. et de sa résolution de sacrifier tant d'autres considérations au désir de le libérer d'embarras momentanés.

Il nous importe beaucoup de savoir à quelle époque la cour de Vienne se croira en état de suivre ses propres impulsions, et il lui importe également de tranquilliser à cet égard S.M.I. Il paraît que cette époque ne saurait plus être éloignée, quelle que soit la tournure que prendra l'affaire de Cattaro, supposé même que le cabinet de Vienne n'a trouvé aucun autre moyen de se tirer d'embarras et qu'elle se termine par l'évacuation de ce poste (de toutes les manières la plus contraire aux intérêts de l'Autriche comme de la Russie), ce moment mettra probablement fin aux prétentions excessives de Bonaparte, les troupes françaises évacueront les provinces de la monarchie autrichienne où elles sont encore, et elle pourra enfin s'occuper exclusivement de la régénération des différentes branches de son administration, tant civile que militaire, objet constant de nos sollicitudes. Mais vous sentirez aisément, monsieur le comte, qu'après ce qui vient d'arriver, ceci ne saurait nous suffire, ce n'est pas sans doute par égard pour le droit que prétendait avoir Bonaparte dans ses réclamations, ni pour l'avantage que retirerait l'Autriche à lui complaire qu'elle a cédé dans cette occasion, mais uniquement par la crainte de s'opposer à ses volontés. Cette crainte peut se reproduire avec la même force dans

d'autres circonstances, et nous devons nécessairement savoir dès à présent ce que l'Autriche fera dans un tel cas.

Lorsque Votre Excellence aura communiqué ces justes appréhensions à M. le comte de Stadion, je ne doute pas que ce ministre éclairé ne convienne de la nécessité de les écarter complètement.

Quant au mode à suivre en cette occasion, nous sommes bien persuadés que, dans sa position actuelle, l'Autriche ne saurait risquer de prendre ostensiblement une détermination quelconque qui pourrait donner de l'ombrage à Bonaparte, mais pourvu que nous soyons d'accord sur le principe, il serait aisé de s'arranger sur la forme. L'Empereur vous charge particulièrement, monsieur le comte de réunir tous vos soins pour obtenir des résultats satisfaisants à cet égard, et S.M.I. ne doute pas qu'après toutes les marques d'amitié et de sollicitude, qu'elle n'a cessé de donner à l'Empereur François, et surtout d'après l'intérêt bien avéré de l'Autriche même, la cour de Vienne ne balancera pas d'adhérer à la plus juste des demandes.

J'ai l'honneur, etc...

XV

RAZUMOVSKIJ A CZARTORYSKI

Vienne, le 4/16 juillet 1806.

Mon Prince. Par le contenu de ma dépêche sous le N° 185 en date du 27 juin/9 juillet Votre Excellence a été informée des premières nouvelles, qu'on a reçues ici de M. le lieutenant-général comte de Bellegarde. Je m'empresse de lui transmettre aujourd'hui les rapports de M. le vice-amiral Séniavine et du conseiller d'état de Sankowsky, qui me sont parvenus il y a deux jours, par le retour du conseiller de cour Kharlamoff. Votre Excellence y verra les résultats de la mission du colonel l'Épine et des conférences qui ont eu lieu à bord du vaisseau amiral entre nos chefs et les personnes envoyées pour cet effet par le général Lauriston [1]. Elle apercevra

[1] Le marquis de Lauriston (1768-1828) général français, plus tard maréchal de France, qui était à ce moment commissaire impérial pour la prise de la Dalmatie. Pour arriver dans les Bouches de Cattaro il viola la neutralité de la République et occupa Raguse le 27-V. C'est alors que les Monténégrins, soutenus par les troupes de descente russes ouvrirent les hostilités dans les derniers jours de mai et s'emparèrent de Cavtat. Après le succès considérable du 17-VI sur le Brgat, les forces russo-monténégrines mirent le siège devant Raguse. Ce siège, soutenu du côté de la mer par la flotte russe, dura jusqu'à la jonction du général Molitor avec le général Lauriston le 6-VII. Les ordres d'évacuer, apportés par Harlamov, arrivèrent à Senjavin vers le 16-VI en plein siège de Raguse. Sen-

dans les copies que lui envoie M. de Sankowsky des rapports adressés par lui à mon nom, que considérant sous toutes ses faces la situation des habitants de Cattaro et la disposition des esprits dans ce pays-là très peu favorable pour les Autrichiens, il me sollicite d'obtenir du ministère de cette cour-ci un délai qu'il croit indispensable pour lui donner le temps nécessaire d'employer son crédit et son influence, afin de calmer leur agitation et les préparer à rentrer sous la domination autrichienne, pour être livrés ensuite à celle des Français [1]. Vous rendre compte, mon prince, de ce qu'ont produit à cet égard les démarches que j'ai faites, est la principale tâche que j'ai à remplir, c'est aussi le motif du retard que j'ai mis à l'expédition que j'ai l'honneur de vous adresser. Les rapports de M. Sankowsky m'ont paru si sagement rédigés que je n'ai pas cru pouvoir mieux en atteindre le but, qu'en les communiquant *in extenso* à M. le comte de Stadion. Les réponses que j'ai reçues de ce dernier et le résumé de notre entretien se trouvent consignés dans la dépêche que je viens d'adresser à M. de Sankowsky et c'est pour éviter des répétitions superflues, que je la présente ci-joint à Votre Excellence.

Le jour même de l'arrivée du major Albeck, le ministre des affaires étrangères ainsi que l'archiduc Charles furent mandés à Laxembourg ; c'est le lendemain que j'eus une conférence avec le premier. Il me montra une inquiétude et une angoisse profonde sur ce qui venait de se passer vers Cattaro. Je le vis uniquement préoccupé

javin avisa Bellegarde et l'Épine que la situation étant profondément changée par la violation de la neutralité de Raguse, il ne livrerait pas Cattaro aux Autrichiens tant que les Français seraient à Raguse. Il n'accepta pas non plus le plan proposé par les Autrichiens selon lequel les Français n'avaient qu'à occuper Cattaro et sortir de Raguse, qui serait temporairement occupée par les Autrichiens. Du 22 au 30-VI plusieurs conférences eurent lieu à ce sujet chez l'amiral Senjavin auxquelles assistèrent, du côté autrichien le consul Timoni et ensuite le comte de l'Épine, du côté français le secrétaire d'ambassade Legrange d'abord et ensuite le commandant de Thiard. Cf. Vojnović, *op. cit.*, t. I, p. 253 et suiv.

[1] Les Russes, comme nous l'avons déjà dit, réussirent au début à cacher à la population les ordres d'évacuer transmis par Razumovskij, que Harlamov avait fait parvenir à Cattaro, vers le 4/16-VI. Bientôt cependant il devint impossible de dissimuler cette nouvelle qui refroidit sensiblement le zèle guerrier des Monténégrins et des Bocquais. L'agitation augmentant, les représentants des comitats des Bouches de Cattaro, s'adressèrent, vers la mi-juillet, à l'amiral Senjavin en le suppliant soit de les défendre, soit de les prendre avec lui en Russie. Dans cette adresse la population des Bouches de Cattaro avait déclaré que, si elle devait être abandonnée à son « pire ennemi, ennemi de l'humanité et de la foi », elle était décidée à défendre sa liberté, préférant la mort à toute sujétion autre que celle de l'empereur de Russie. Les Bocquais envoyèrent comme représentant l'archimandrite Vukotić pour transmettre leur supplique à Saint-Pétersbourg. (Bronévskij, *op. cit.*, t. II, pp. 45-47).

de la terreur du ressentiment de Bonaparte et frémissant de l'idée que d'un moment à l'autre il était en mesure d'anéantir cette monarchie, en se livrant à la fureur de son courroux. Il ne put disconvenir que les nouveaux embarras, où peut se trouver sa cour, n'aient été occasionnés par les Français eux-mêmes, que leur invasion du territoire de Raguse sans provocation, sans raison, au moment où ils savaient déjà la condescendance qui a déterminé notre Auguste Maître à restituer les Bouches, était l'unique cause qui en a retardé l'évacuation, qu'il était tout simple qu'un incident pareil, une conduite qui outragea la bonne foi généreuse de l'Empereur mon Maître ait motivé de la part de ses agents des mesures, que leur dictait l'intérêt et la dignité de S.M.I. Le comte de Stadion chercha à inculper les intentions de nos chefs. Il observa que le vice-amiral Séniavine n'a point permis au colonel l'Épine de se rendre auprès de Lauriston et qu'il refusa même de lui faire passer sa lettre [1]. Enfin il me déclara que les ordres, dont le major Albeck allait être porteur au comte de Bellegarde, étaient d'obtenir Cattaro coûte que coûte. Etes-vous donc résolus, lui dis-je, d'en tenter la conquête, si les voies d'accommodement devenaient insuffisantes ? Il me répliqua par un silence et un soupir qui exprimaient l'affirmative. Et si, ajoutai-je, avant que M. de Bellegarde reçoive vos instructions, Raguse capitule et soit en notre possession, comme vous convenez qu'il y en a toute apparence, vous joindrez-vous aux Français pour obtenir de force l'exécution du traité de Presbourg qu'ils ont aussi peu respecté que tous ceux qu'on a faits et qu'on fera jamais avec eux ? C'est alors qu'il m'a annoncé que le général Bellegarde allait être renforcé d'un régiment de Fiume et qu'il le serait davantage, s'il le fallait. Le paquet que je joins ici de sa part pour le comte de Merfeldt contiendra sans doute sur tout ce que j'ai l'honneur de mander sommairement à Votre Excellence des communications plus amples, qui seront suivies d'ici à peu de jours d'un courrier qui lui sera adressé.

Je fais partir aujourd'hui le conseiller de cour Kharlamoff, pour joindre M. d'Oubril. Ainsi que nous en étions convenus au moment du départ de ce dernier, j'ai fait demander par le comte de Stadion un passeport à M. de La Rochefoucauld. Je joins ici copie de celui qu'il m'a fait tenir également par le comte de Stadion.

Je présume que M. d'Oubril aura eu soin de faire lever à Strasbourg pour ce courrier, ainsi que pour tous ceux qu'il serait dans le cas de recevoir, les obstacles auxquels il a été assujetti lui-même et dont Votre Excellence trouvera l'exposé dans les rapports qu'il

[1] Cf. plus haut p. 62, n. 1 et plus bas p. 66, n. 1.

m'a fait parvenir à son adresse et que j'ai l'honneur de lui transmettre ci-joints [1].

Le général Sébastiani [2] vient de passer par Vienne il y a trois jours, se rendant à son ambassade à Constantinople. Il était accompagné d'une suite d'équipages très nombreux. Il ne s'est arrêté ici que vingt-quatre heures et n'a vu personne, pas même le ministre des affaires étrangères. M. de La Rochefoucauld s'est chargé à cet égard de ses excuses en disant que Bonaparte, ayant trouvé mauvais qu'il ait différé de partir de Paris, à cause de son mariage, lui avait enjoint de faire la plus grande diligence et de ne se permettre aucun séjour sur la route.

Le conseiller d'état Bühler a quitté cette capitale hier pour se rendre à Würzbourg en conformité des ordres qui lui sont parvenus par son frère [3].

J'ai l'honneur...

P. S. Immédiatement après l'expédition du major Albeck un courrier pour Paris a été porteur des nouvelles reçues ici du comte de Bellegarde et des résolutions prises en conséquence. Le général Vincent, chargé d'en faire part au ministère, a ordre de rendre compte sur-le-champ de la sensation qu'aura produite cette communication.

RAZUMOVSKIJ A SANKOVSKIJ

Monsieur. En vous accusant l'exacte réception des dépêches que vous avez confiées au retour du conseiller de cour Kharlamoff, je m'empresse de consigner ici le témoignage que je dois à la sagesse de vos réflexions sur la conjoncture actuelle dans les contrées où vous êtes, combinée avec les ordres que j'ai été chargé de vous transmettre relativement à l'évacuation des postes qu'y occupent les troupes de notre Auguste Maître et de leur remise à celles de S.M.I. et R. Apostolique [4].

Sous ce rapport l'objet le plus essentiel, celui auquel vous mettiez

[1] D'Oubril fut retenu par le préfet du Bas-Rhin à Strasbourg du 28 juin au 3 juillet. Cf. le rapport d'Oubril dans Tračevskij, t. III, pp. 394 et suiv.

[2] Le général, plus tard maréchal, Sébastiani (1772-1851), diplomate français et agent principal de la politique orientale de Napoléon, venait d'être nommé ambassadeur de France à Constantinople. Il passe par Vienne le 10 juillet porteur d'instructions écrites par Napoléon lui-même, qui avaient pour but une alliance franco-turque dirigée contre la Russie (Driault, *op. cit.*, p. 60).

[3] A. Ja. de Bühler, diplomate russe qui avait représenté la Russie à la Diète de Ratisbonne en 1802 et en 1803. Il avait traité conjointement avec la France la question de la sécularisation des électorats ecclésiastiques.

[4] Cf. plus haut p. 51.

le plus d'importance dans les représentations que vous m'adressiez, était de faire connaître à cette cour-ci combien il était urgent de surseoir pendant un certain temps à l'évacuation susmentionnée, afin de vous donner celui d'y préparer les esprits des habitants dont la fermentation et l'exaltation vous faisait appréhender des conséquences fâcheuses, si cette mesure s'effectuait brusquement. Je n'ai pas différé d'un instant de soumettre ces circonstances à la considération du ministère I. et R. J'ai cru ne pouvoir mieux le convaincre de la justesse de votre raisonnement qu'en lui communiquant vos dépêches. J'en ai appuyé le contenu de toutes les observations que me fournissait l'entrée des Français sur le territoire de la République de Raguse et l'occupation de sa capitale, événement imprévu peu conforme à la bonne foi généreuse avec laquelle notre Auguste Maître a sacrifié ses propres avantages au désir d'affranchir son intime allié des dangers dont il était menacé et qui, produisant un si grand changement dans l'état des affaires, suffirait seul pour motiver de notre part envers la France une conduite analogue à l'intérêt et à la dignité de notre cour.

Si ce jugement est incontestablement fondé en justice et en raison, il n'est pas moins vrai que la cour de Vienne se voit dans une crise si alarmante, qu'elle semble ne pouvoir admettre d'alternative aux mesures de condescendance propres à prévenir les calamités dont elle est menacée. Je vous en ai fait le tableau, monsieur, dans mes précédentes dépêches, il serait superflu de le retracer ici. Je me bornerai à vous dire que le jour même de l'arrivée de M. Kharlamoff, le major Albeck, qui l'accompagnait, est reparti, muni d'ordres à M. le lieutenant-général comte de Bellegarde, pour lui prescrire d'employer sur-le-champ tous les moyens les plus propres à obtenir de notre part la restitution des Bouches et postes de Cattaro. Il lui sera enjoint d'épuiser pour cet effet toutes les voies de conciliation et dans cette vue l'occupation de Raguse par les Français pouvant présenter une grande difficulté, il sera chargé de proposer que cette ville et son territoire soient remis aux Autrichiens jusqu'à ce que les cabinets décident de son sort ultérieurement, mesure que l'on croit être conforme à celles qui furent mises en avant par M. le vice-amiral Séniavine dans les conférences avec M. de Thiars [1].

Si cependant on ne tombait point d'accord sur un arrangement pareil, j'ai lieu de croire que les instructions du général Bellegarde,

[1] De Thiard (ne serait-ce pas le comte de Thiard de Bissy, 1772-1852), chef d'escadron dans l'armée française qui avait participé en qualité de représentant du général Lauriston aux conférences de l'amiral Senjavin et du comte de l'Épine. Senjavin n'avait pas accepté la proposition de Thiard qui consistait à faire de Raguse un objet de compensation. Cf. Vojnović, *op. cit.*, pp. 256 et 270.

toujours d'après le principe de conjurer le ressentiment de la France, lui prescrivent de faire usage de ses forces pour parvenir au but qu'il n'aura pu atteindre paisiblement.

Des ordres viennent d'être donnés à Fiume pour la marche d'un régiment destiné à augmenter la troupe de M. de Bellegarde. S'il se trouvait contrarié dans son passage par terre, je présume qu'on en fera le transport par mer.

Après vous avoir exposé, monsieur, et motivé les déterminations de cette cour-ci, je ne puis que me référer à la conduite que j'ai eu à vous prescrire dans mes précédentes dépêches. Vous la combinerez avec les circonstances. Vous voudrez bien la soumettre à M. le vice-amiral Séniavine, et les résultats, je n'en puis douter, répondront au zèle, à l'intelligence et à la sagesse qui justifie le choix des personnes auxquelles l'Empereur notre Auguste Maître a daigné confier dans ces contrées la direction de ses affaires.

J'ai l'honneur, etc...

XVI

BUDBERG A RAZUMOVSKIJ

17 juillet 1806 [1]

Les expéditions confiées par Votre Excellence à MM. Scripitzine et Barozzi sont exactement parvenues au ministère de S.M.I. Les détails intéressants qu'elle lui ont fait connaître ont pleinement obtenu Sa satisfaction, et particulièrement la conduite que vous avez tenue à l'égard de Cattaro. Les raisons qui vous ont déterminé à n'en résoudre la reddition qu'à la dernière extrémité, étaient trop conformes à la prudence et à la situation des choses pour que vous n'ayez eu pleinement raison, en chargeant en secret M. de Sancowsky de mettre obstacle à l'exécution des ordres que vous étiez obligé de lui donner publiquement. Cependant comme il ne faut guère plus se flatter de faire de l'abandon de Cattaro un objet préliminaire de la négociation avec la France, que d'ailleurs la prolongation des difficultés sur ce point ne saurait avoir pour le moment d'autre effet que de retarder le terme des dangers imminents où la présence des armées françaises et les mesures annoncées à l'Autriche contre ses états riverains de l'Adriatique mettent cette puissance, l'Empereur a cru qu'il ne restait d'autre parti à prendre que de

[1] Vieux style. (La lettre a été écrite avant la réception de la nouvelle de la prise de Raguse).

laisser les Autrichiens rentrer dans cette place. Indépendamment de ce que cette complaisance nous met en droit d'attendre plus de facilité de la part de la France dans la négociation confiée à M. d'Oubril, il est certain que nous nous concilions également par là la bonne volonté de la cour de Vienne, qu'un plus haut degré de persévérance de notre part aurait infailliblement réduite à l'alternative ou de se voir écrasée par les Français, ou de céder à leur demande et de tourner ses forces contre nous.

Ces raisons sont décisives, aussi S.M. ne veut-Elle pas que tant d'intérêts d'une importance aussi majeure soient compromis plus longtemps. Elle vous charge en conséquence, M. le comte, d'envoyer au conseiller d'état Sankowsky l'ordre précis et positif de restituer sans plus de délai le poste de Cattaro aux troupes autrichiennes qui seront destinées à en reprendre possession.

L'Empereur, notre Auguste Maître ne se dissimule pas qu'en ordonnant définitivement cette restitution, c'est en quelque façon faire tomber l'unique barrière qui aurait pu arrêter encore les entreprises des Français sur l'empire ottoman. Il est même possible qu'au lieu d'obtenir de Bonaparte pour prix de cet acte de justice des témoignages de modération, on ne fasse que donner un nouvel aliment à son ambition insatiable, un nouveau champ à ses espérances.

Pour prévenir autant que possible les suites d'une pareille combinaison, il serait à désirer que tout en remettant Cattaro aux mains des Autrichiens, l'on puisse se ménager quelque moyen secret et sûr afin de pouvoir s'en ressaisir sur les Français dans le cas où la négociation entamée avec la France viendrait à se rompre.

En vous suggérant cette idée, M. le comte, je vous abandonne absolument le soin de donner là-dessus les directions que vous jugerez à propos à M. de Sankowsky, ce qui toutefois ne doit aucunement retarder la restitution de Cattaro aux Autrichiens quant au moment actuel.

Depuis les dernières nouvelles que Votre Excellence nous a données de l'entrevue de M. d'Oubril avec MM. de La Rochefoucauld et Adair et dont la date est antérieure à son départ [1], nous avons appris par le comte de Merfeld que cet agent était parti pour Paris, ainsi que quelques détails sur les ouvertures attribuées à lord Yarmouth [2] et dont vous aurez probablement été informé par le ministre autrichien lui-même.

Je ne vous dirai rien ici des communications que nous avons reçues par le baron Nicolay [3] du ministère britannique au sujet de

[1] Cf. plus haut p. 54 et suiv. D'Oubril quitta Vienne vers le 23 juin.

[2] Sur lord Yarmouth-Seymour chargé des pourparlers anglo-français, cf. plus haut p. 59, n. 1.

[3] Le baron P. A. Nicolay (1777-1847), diplomate russe attaché à l'ambassade

sa négociation avec la France, me réservant de Vous en donner connaissance par une autre dépêche de la présente expédition.

J'ai l'honneur...

XVII

BUDBERG A RAZUMOVSKIJ

Peterhof, ce 21 juillet 1806 [1]

Monsieur le comte. Nous avons exactement reçu vos dépêches Nos 103, 104 et 105, le premier par la poste, les deux autres par voie d'estafette. Les détails intéressants qu'elles renferment, ayant attiré l'attention particulière de notre Auguste Maître, ce n'est pas sans une peine bien sensible que S.M.I. a observé les nouveaux obstacles qui viennent d'empêcher la restitution des Bouches de Cattaro aux troupes autrichiennes, conformément aux ordres positifs qui en avaient été donnés par S.M.I. Mais tout en prenant à cœur les nouveaux embarras que cet incident pourra attirer à la cour de Vienne, S.M. n'a pu cependant qu'approuver le raisonnement qu'à ce sujet Votre Excellence a fait au comte de Stadion [2], savoir : que ces embarras ne seront occasionnés que par le peu de mesure et par la précipitation des employés autrichiens, ainsi que par les Français eux-mêmes. Si les premiers avaient consulté les règles de la prudence, qui ne leur auraient point permis de brusquer, sans aucun ménagement, l'opinion d'un peuple dont ils devaient connaître le caractère et les dispositions, si les Français n'avaient point envahi le territoire de Raguse sans provocation, comme sans motif, au moment où ils n'ignoraient plus la condescendance qui a déterminé notre Auguste Maître à restituer les Bouches, cette restitution aurait déjà eu lieu sans doute. Mais il était effectivement tout simple qu'un incident pareil, une conduite qui outrage également et la bonne foi généreuse de S.M.I. et tous les principes de justice, ait motivé de la part des commandants russes des mesures que leur dictaient l'intérêt et la dignité de leur souverain. Le comte de Stadion même n'a pu disconvenir que vos conjectures à cet égard ne fussent justes et fondées, comme Votre Excellence le marque dans sa dépêche No 103.

de Russie à Londres. C'était le fils de l'Alsacien André Nicolaï qui avait émigré en Russie où il était devenu président de l'Académie russe.

[1] Vieux style. Cette lettre est arrivée à Vienne le 1/13 août.

[2] Cf. plus haut pp. 62 et suiv.

S.M.I. ne pouvait sans doute donner une marque plus éclatante de son désir de soustraire la cour de Vienne aux violences du gouvernement français, motivées en apparence par l'affaire de Cattaro, qu'en ordonnant décidément la restitution de ce poste par ses troupes. Elle devait conséquemment s'attendre à ce que S.M.I. et R. Apostolique en appréciant tout ce qu'un pareil sacrifice devait avoir de pénible, n'exigerait pas que l'Empereur poussât Sa complaisance jusqu'à compromettre Sa dignité et Sa gloire au point de céder par la force, ce qu'il était sur le point d'abandonner par un mouvement de générosité. Ce n'est donc qu'avec une surprise et une sensibilité extrême, que S.M.I. a vu la détermination du cabinet de Vienne de prendre Cattaro coûte que coûte et de joindre à cet effet les forces autrichiennes à celles des Français, pour agir contre les troupes de son plus fidèle allié. L'empereur, connaissant parfaitement l'état de faiblesse dans lequel se trouve l'Autriche, connaît aussi tous les ménagements que requiert une pareille situation, et la délicatesse de ses procédés envers cette puissance devait être un sûr garant qu'elle n'aurait jamais exigé que la cour de Vienne se prononçât contre la France, tant que les choses seraient restées sur le même pied. Mais aussi, pour prix de tant de déférence, S.M.I. devait-Elle se croire en droit d'exiger, que l'Autriche ne se joindrait jamais et dans aucun cas aux Français pour se constituer en état d'hostilité contre la Russie. Tel est cependant l'effet, et il faut convenir, qu'en considérant que la cour de Vienne tolère en même temps avec la plus grande patience toutes les infractions que la France se permet de son côté aux stipulations du traité de Presbourg, en songeant qu'elle ne manifeste aucune opposition au bouleversement de l'antique constitution de l'empire germanique [1], que Bonaparte effectue à son gré, ni aux nouveaux empiètements qu'il accumule chaque jour et auxquels il est impossible que l'Autriche puisse rester indifférente. En faisant toutes ces considérations, il faut convenir, dis-je, que la (*sic*) parallèle à tirer entre les procédés de la cour de Vienne envers la Russie et la France n'est assurément pas de nature à fortifier S.M.I. dans les dispositions qu'Elle a toujours témoignées à la maison d'Autriche et qu'Elle a manifestées de la manière la moins équivoque par des sacrifices très réels.

S.M.I. et R. est trop juste pour ne pas sentir qu'une pareille conduite de sa part devra nécessairement produire un changement mar-

[1] Le 12-VII Talleyrand signa l'acte constitutif de la « Confédération du Rhin », le 1er-VIII les souverains allemands déclaraient se séparer de l'Empire et le 6-VIII, l'empereur François renonça au titre d'empereur d'Allemagne : le Saint-Empire de nation germanique avait vécu.

quant dans les dispositions de notre Auguste Souverain à l'égard de la maison d'Autriche à moins qu'un prompt retour sur elle-même n'engage la cour de Vienne de réunir tous ses soins pour se remettre dans une position purement passive, la seule qui puisse convenir à sa situation actuelle. Ce ne serait assurément qu'avec le plus vif regret que S.M.I. se verrait dans le cas de modifier le système d'union et d'amitié que jusqu'ici Elle s'est plu à suivre envers l'Autriche, mais si les intérêts essentiels de son empire venaient à l'exiger S.M.I. connaît trop ses devoirs de souverain, pour ne pas leur sacrifier toute autre considération.

Pour ce qui concerne nos opérations du côté de Cattaro et de Raguse, il serait impossible, vu l'éloignement où nous nous trouvons et l'ignorance des événements subséquents, de donner quelque direction précise à ce sujet. Je me bornerai donc à vous faire connaître les intentions de notre Auguste Maître pour les cas qui nous paraissent les plus vraisemblables.

Si l'ennemi était parvenu à rassembler assez de forces pour obliger les nôtres à renoncer aux succès qu'elles avaient obtenus et à évacuer le territoire de Raguse, alors il n'y aurait plus rien à faire pour le moment et toute opération ultérieure de ce côté deviendrait le résultat d'une nouvelle combinaison qui dépendrait plus ou moins de la tournure que prendront les affaires générales.

Si, au contraire, les troupes russes avaient poussé leurs avantages jusqu'à s'emparer de Raguse, S.M.I. veut qu'elles y restent jusqu'à ce que, par un arrangement qui pourrait avoir lieu entre les commandants respectifs, l'indépendance et l'intégrité de cette république ne soient suffisamment garanties, dans lequel cas les troupes russes auraient à quitter Raguse incessamment, en remettant ce poste aux autorités locales dans le même état qu'elles l'auront trouvé.

Pour ce qui concerne Cattaro, l'Empereur est loin de vouloir révoquer les ordres donnés primitivement pour la restitution de ce poste et ils doivent rester encore en pleine vigueur, à moins que les forces autrichiennes n'aient employé des voies de fait pour s'emparer de cette province ou qu'elles se soient jointes aux Français pour y attaquer les troupes de S.M.I. Dans ce cas, celles-ci devront faire les plus grands efforts, conjointement avec les Monténégrins et les autres habitants du pays, pour repousser l'agression de l'ennemi et se maintenir dans leur position. Si, au contraire, le général comte de Bellegarde, par ordre de sa cour était revenu à des principes plus modérés et dès lors plus analogues aux relations qui existent entre son souverain et le nôtre, s'il s'était borné à réunir tous ses soins pour aplanir les difficultés qui en dernier lieu se sont opposées à l'évacuation de Cattaro, dans ce cas, la retraite des troupes de

S.M.I. se ferait conformément aux premiers ordres qui en ont été donnés et aussitôt que M. de Sankowsky sera parvenu à calmer et à préparer les esprits pour prévenir toute opposition de la part des habitants. C'est alors qu'il faudrait d'après ces mêmes ordres, que M. de Sankowsky tâchât de monter les esprits de manière à pouvoir compter autant que possible sur ce que les Monténégrins et Bocquois (*sic*), se révolteront contre les Français, aussitôt que nous serons à même de les délivrer de nouveau de leur joug, ce qui alors serait pour toujours.

Telles sont les intentions de l'Empereur qui vous serviront de règle pour les instructions que Votre Excellence se trouvera dans le cas de transmettre à M. Sankowsky. Du reste comme vous êtes plus rapproché du théâtre des événements et que, par conséquent, il vous sera plus aisé de juger de ce qu'il y aura de plus convenable à faire, l'Empereur vous autorise à modifier ses ordres, si vous jugiez pouvoir concilier les intérêts et la dignité de S.M.I. avec l'avantage et les convenances de l'Autriche, de manière toutefois que la première de ces considérations n'en souffre dans aucun cas.

J'ai l'honneur...

XVIII

RAZUMOVSKIJ A BUDBERG

Vienne, le 4/16 août 1806

Monsieur le baron. J'ai satisfait aux prescriptions qui me sont parvenues par le chasseur Prochnizky [1]. C'est le translateur Koudriaffsky qui, muni de tous les titres nécessaires pour pouvoir effectuer promptement sa route, porte à M. le vice-amiral Séniavine et à M. de Sankowsky les dépêches du ministère et les miennes. Les copies fidèles que je joins ici de ces dernières serviront d'exposition à la manière dont les ordres de notre Auguste Maître ont été exécutés. Votre Excellence verra que les seules modifications nécessaires aux injonctions à transmettre à M. de Sankowsky, étaient de les faire précéder des deux situations hypothétiques, que pouvait avoir amenées la signature de la paix et l'avis que M. d'Oubril s'est engagé d'en donner à nos agents, en dépêchant un courrier vers Cattaro [2] ou bien la défaite des troupes combinées avec les Monté-

[1] Cf. plus haut p. 67.

[2] D'Oubril avait signé le 20 juillet, tout en déclarant qu'il dépassait ses pleins pouvoirs, un traité de paix avec le général Clarke dans des conditions assez mystérieuses. Après la signature, se conformant aux stipulations de ce traité, il ex-

négrins, défaite annoncée avec tant d'emphase dans le moniteur et les gazettes officielles de l'Italie [1]. La dépêche adressée à M. de Sankowsky renfermant tous les détails relatifs à son objet, il serait surabondant d'y revenir encore ici. Une seule circonstance me semble de nature à être exposée avec plus d'étendue et j'entrerai dans ses développements avec l'exactitude qu'exige son importance.

A l'époque où l'on reçut ici les premiers rapports du comte de Bellegarde sur les difficultés qu'il avait rencontrées dans la remise des postes de Cattaro, l'épouvante où on était des conséquences désastreuses qui pouvaient en résulter, motivèrent les ordres précis, qui furent expédiés dans les vingt-quatre heures au général autrichien de se rendre maître de ce poste *coûte que coûte* après avoir épuisé les voies de persuasion et de conciliation. Le ministre des affaires étrangères m'ayant aussitôt annoncé cette détermination, j'en ai rendu compte dans mes rapports au ministère, ainsi que des observations que j'ai faites au comte de Stadion et que notre Auguste Maître a daigné honorer de son approbation. Je les accompagnai de mes conjectures sur l'impression fâcheuse que produit infailliblement à Saint-Pétersbourg le parti qu'on venait d'adopter. La dépêche que Votre Excellence vient de m'adresser constate pleinement à cet égard mon opinion, et je me suis empressé d'en faire le sujet d'un entretien avec le comte de Stadion, immédiatement après l'arrivée de Prochnizky. Il me serait impossible, monsieur le baron, de Vous rendre la vive douleur que m'en a témoignée ce ministre. Je ne répéterai point ses expressions réitérées de l'attachement profond et inaltérable de son souverain envers le nôtre, ni celle du dévouement qu'il professe lui-même pour l'union de nos cours, et combien des sentiments aussi prononcés rendent plus accablante la position où se trouve celle de Vienne. Notre conversation nous ayant fait revenir sur les ordres donnés au comte de Bellegarde et dont je n'ai jamais eu connaissance autrement que par les mots soulignés ci-dessus, qui me furent dits dans le temps, le comte Stadion m'assura cette fois qu'ils n'ont point été tracés de manière à prescrire au comte de Bellegarde d'agir hostilement contre les Russes. Ces ordres, ajouta-t-il, portaient littéralement qu'en cas

pédia à l'amiral Senjavin et par lui à Sankowskij « la réquisition formelle de procéder immédiatement à l'exécution de ces différents articles », c'est-à-dire à l'évacuation de Cattaro (cf. Tračevskij, *op. cit.*, t. III, p. 432).

[1] Les Russes et les Monténégrins étaient en train d'assiéger Raguse quand le 6 juillet, le général Molitor, commandant des troupes françaises en Dalmatie arriva à Raguse avec un renfort assez considérable. Les Russes et les Monténégrins durent lever le siège et se retirer dans les Bouches de Cattaro.

d'extrémité et tout autre moyen devenant insuffisant, d'employer la force contre les Monténégrins sans s'arrêter à ce qui pourrait être mis en usage de la part des commissaires russes pour prévenir cette mesure. Je demandai au comte de Stadion si copie de ces ordres n'avait point été envoyée au comte de Merfeldt. Il me répondit qu'oui, mais sans lui prescrire positivement d'en faire communication à notre ministère. Si cette communication a eu lieu, Votre Excellence sera à même de juger si le sens en est réellement tel que le comte de Stadion me l'a dit dans l'abondance du sentiment pénible qui le faisait parler et dont son infortuné maître est profondément pénétré [1].

On ne l'est pas moins ici de tout ce qui s'est passé depuis le renversement de la constitution germanique et de la nouvelle organisation de l'Allemagne, ainsi que (je ne puis m'empêcher de le dire), de la conclusion de notre paix, qu'on ne peut considérer que comme une des dernières barrières du salut de l'Europe, tombée aux pieds du gouvernement qui menace de son joug toutes les puissances.

Je n'exposerai point ici l'opinion du cabinet de Vienne sur les funestes conjonctures dont l'Europe est accablée, ni sur le terme qu'il fixe dans la progression future des événements à la déplorable nécessité de les considérer passivement. Le comte de Merfeldt a été mis à même par la dernière expédition qui lui a été adressée de présenter à cet égard le système de sa cour, et il ne me reste rien à ajouter aux communications, dont il a ordre de s'acquitter. Le comte de Stadion vient, comme de coutume, de m'en donner lecture, et j'ai eu lieu de faire une observation que je dois consigner ici, pour justifier un fait qui se trouve dans une de mes précédentes dépêches. En annonçant l'office présenté ici par l'ambassadeur de France au sujet de la reconnaissance de Joseph Bonaparte [2], rendant compte de la réponse qui y serait faite, j'ai dit que cette humiliante condescendance serait promise sous la réserve que la cour de Vienne différerait de la prononcer jusqu'à ce que d'autres grandes puissances lui en donnassent l'exemple, et *nommément la Russie.* Dans la copie de cette réponse envoyée au comte de Merfeldt cette clause soulignée ne se trouve point, cependant elle a été effectivement

[1] Le 24-VII/5-VIII, Merveldt présente à Budberg une note dans laquelle il justifiait les ordres donnés au général de Bellegarde pour s'emparer de force de Cattaro. Il estimait que la prise de Raguse ne devait modifier en rien la question de la remise des Bouches de Cattaro. Budberg lui répondit le 3/15-VIII en justifiant l'attitude de Senjavin qui ne pouvait agir autrement après la violation de la république de Raguse. (Djordjević, *op. cit.*, pp. 264-268 et 270-274).

[2] Il s'agit de la reconnaissance de Joseph Bonaparte qui, le 1er avril 1806, avait reçu la couronne de Naples.

énoncée dans le projet soumis à l'approbation de l'Empereur mais rayée de la main de S. M., ce dont j'ai eu occasion de me convaincre par la lecture de la pièce originelle pour constater cette explication confidentielle que j'ai reçue du comte de Stadion.

RAZUMOVSKIJ A SANKOVSKIJ

Vienne, 2/14 août 1806

Monsieur. D'après les instructions que je viens de recevoir de la cour, je suis dans le cas de vous faire connaître ses nouveaux ordres avec les modifications que le temps, votre position actuelle, vos succès, vos revers, peut-être, peuvent exiger. On a admis à Saint-Pétersbourg des bases générales et on m'en a commis l'application, comme plus rapproché du théâtre des événements. Cette dernière circonstance n'est cependant admissible qu'en partie et dans l'ignorance, où nous nous trouvons ici, sur les dernières opérations qui ont eu lieu de votre côté, je suis également dans le cas de m'en tenir à des suppositions avant de pouvoir préciser, monsieur, sur la conduite que vous aurez à tenir.

Au moment du départ du courrier, dont l'expédition vous est relative, on ignorait encore à Saint-Pétersbourg que M. d'Oubril avait pris sur lui de signer à Paris la paix entre la Russie et la France. Pressé d'en justifier les articles, il s'est décidé à en porter lui-même l'acte à Saint-Pétersbourg et comme il s'était engagé à en donner immédiatement la nouvelle à nos forces de terre et de mer dans l'Adriatique, pour y faire cesser les hostilités et effectuer les remises stipulées par son traité, il expédia à son passage par Nancy un courrier vers les Bouches de Cattaro, avec les avis nécessaires [1]. Si donc ce courrier est arrivé à sa destination, si M. le vice-amiral Séniavine avait jugé que, sans attendre les ratifications de cette paix et les ordres directs de la cour, il fallut s'y conformer immédiatement, alors toute interprétation, indication, tous détails deviendraient parfaitement superflus de ma part ; l'évacuation aurait eu lieu et la remise serait déjà faite, non entre les mains des Autrichiens, mais entre celles des Français. Il en serait de même si la jonction de Molitor et Lauriston ayant été effectuée, comme le disent les papiers officiels de France, et les Monténégrins défaits, vous aviez été obligé de vous rembarquer pour Corfou, en abandonnant par

[1] Les ordres de remettre les Bouches aux Autrichiens n'arrivèrent à Cattaro que le 25 août, quand Senjavin avait déjà pris connaissance de la sommation d'Oubril.

voie de conquête aux Français ce qu'ils n'auraient obtenu qu'indirectement et de la seule magnanimité de notre Auguste Maître.

Mais l'un et l'autre de ces cas cessant, voici, Monsieur, la mesure de conduite que je suis chargé de vous prescrire. Ceci exige encore quelques réflexions préliminaires. Il est inutile de remonter jusqu'à l'époque où vous fûtes mis en possession des ordres de rendre les Bouches de Cattaro, ou de prendre la suite de tout ce qui a eu lieu ici entre le ministre des affaires étrangères et moi. Il suffit que vous soyez informé que les détails que j'ai transmis à cet égard en cour, ceux surtout relatifs aux instructions données au comte de Bellegarde et dont je vous ai fait part, ont produit à Saint-Pétersbourg une impression sensible et profonde ; on y jugea comme on le devait des mesures qui blessaient directement la dignité de notre auguste cour et qui devaient porter atteinte à l'union intime, à la confiance et à l'amitié qui avaient régné entre les deux monarques. C'est à la suite de ces communications, que je reçus les ordres que j'ai à vous transmettre. Ils portent que si les entreprises du comte de Bellegarde sont dirigées par la force, s'il veut tenter à main armée l'occupation de Cattaro, Vous ayez à opposer la résistance à l'entreprise, en réunissant contre elle nos troupes et tous les peuples et les individus, dont vous disposez dans ces contrées-là. Que si au contraire au lieu d'employer des voies hostiles, le général autrichien use de moyens de conciliation, d'explications amicales, de remontrances paisibles pour obtenir la remise du pays qu'il doit occuper, vous aurez à acquiescer à sa demande, après y avoir définitivement préparé le peuple. Je ne saurais trop vous répéter ceci, mais je dois vous déclarer en même temps d'une manière positive que, dans le cas précité d'une conduite officieuse, polie et modérée de la part du comte de Bellegarde, les intentions et les ordres de notre Auguste Maître sont que l'évacuation des bouches de Cattaro et la translation de ce pays entre les mains des autorités autrichiennes soient effectuées sans restriction.

Je n'ai point voulu procéder dans une manière aussi grave et qui aurait pu avoir dans ses modes d'accomplissement des suites aussi désagréables entre les deux empires, sans m'aboucher de nouveau avant le départ de mon exprès avec M. le comte de Stadion. Je fixai principalement l'entretien sur l'espèce d'instruction donnée au comte de Bellegarde. Les explications du ministre présentent un côté satisfaisant. J'appris que les ordres transmis au général autrichien portaient d'épuiser toutes les voies de conciliation, d'amitié et de déférence avant d'en venir à celle de fait et qu'alors seulement et à la dernière extrémité, il devait faire agir les forces autrichiennes contre les Monténégrins et non contre les Russes, pour effectuer

une occupation dont le retard a menacé directement les principaux points de la monarchie d'invasion et de guerre ; mais que jamais, le comte de Stadion me répéta, les Russes ne devaient être compris dans l'agression, qu'une semblable mesure ne pouvait entrer ni dans l'esprit du maître, ni dans celui de son cabinet. Le comte de Stadion ne se bornera pas à ces assurances vis-à-vis de moi, vingt-quatre heures après le départ du courrier que je vous expédie, il en partira un du département de la guerre (il fallait ce temps pour prendre les ordres de l'Empereur) qui portera de nouvelles injonctions au comte de Bellegarde d'observer une conduite pleinement analogue à ce qui convient à l'honneur du nom russe et aux dispositions magnanimes de notre Auguste Maître.

Je vous dépêche le translateur Koudriawsky avec mon expédition et je le recommande particulièrement à vos soins et à vos bontés ; c'est un jeune homme actif et plein de courage et de zèle. Je vous prie de me le renvoyer le plus tôt possible et de m'instruire par lui de tout ce que vous aurez fait de tout ce qui se rapporte à votre situation actuelle et à celle d'un pays sur lequel nous recevons des versions si multipliées et toujours si contradictoires. Le paquet dont M. Koudriawsky est chargé pour M. le vice-amiral Séniavine renferme des instructions directes sur les dispositions militaires et maritimes de nos forces sur les côtes, dans les îles et dans l'Adriatique.

J'ai cru cependant devoir lui adresser une copie littérale de cette dépêche, afin qu'il puisse en combiner le sens, l'étendue, et l'application avec ses prescriptions générales.

J'ai...

RAZUMOVSKIJ A BUDBERG

Vienne, le 6-18 août 1806.

Dans la copie ci-jointe de la dépêche que j'ai adressée à M. de Sankowsky, votre Excellence observera qu'il n'est point fait mention de l'article qui termine dans la vôtre, Monsieur le baron, les ordres que vous avez été chargé de me transmettre et qui sur la dernière page sont de la teneur suivante :

« C'est alors qu'il faudrait que M. de Sankowsky tâchât de monter les esprits de manière à pouvoir compter autant que possible sur ce que les Monténégrins et les Bocquois se révolteront contre les Français, aussitôt que nous serons à même de les délivrer de nouveau de leur joug, ce qui alors serait pour toujours ».

Je n'ai point négligé de faire part à M. de Sankowsky de cette

partie des instructions de S.M., mais l'importance et la nature délicate d'une telle instruction m'a fait juger à propos de la lui tracer de main propre dans un post-scriptum que je ne saurais vous rendre littéralement, parce que je n'en ai point gardé copie. Il me suffira de dire que j'en ai abandonné l'exécution à sa prudence qui lui fera juger le parti qu'il aura à combiner le plus utilement pour le service de S.M.I. d'après les circonstances.

J'ai l'honneur etc...

XIX

RAZUMOVSKIJ A BUDBERG

Vienne, le 16-28 août 1806.

Monsieur le baron. J'ai nommé dans ma dépêche du 12/24 les trois courriers qui me sont arrivés successivement de Londres, de Berlin, de Saint-Pétersbourg. Je vais prendre ici par ordre de date et avec la concision que pourront permettre les sujets, les détails de leurs expéditions, des mesures, des démarches qu'elles ont motivées de ma part, de mes communications et de mes réponses.

Le lieutenant Zemniakoff est arrivé le 8/20 avec les dépêches du comte de Stroganoff [1]. Je trouvai dans leur contenu que ce plénipotentiaire, qui avait déjà eu connaissance du traité de M. d'Oubril, loin de croire à la possibilité de la confirmation de cet acte avait eu le noble courage d'assurer le ministère britannique que notre Auguste Maître ne le ratifierait jamais. Forts de cette conviction, lord Grenville et M. le comte de Stroganoff ont pensé que la prudence exigeait de ne point se dessaisir, en attendant que la décision suprême ne fût connue, de Cattaro, et le dernier me demanda de prendre sur moi de différer cette translation. Je lui répondis que, quoique persuadé comme lui que S.M.I. rejetterait un traité humiliant et insidieux [2], je n'aurais jamais cependant pu prendre sur moi de suspendre les ordres donnés relativement à Cattaro, que cette question avait été trop mûrement pesée à Saint-Péters-

[1] Le comte P. A. Stroganov (1774-1817) homme d'État, général et diplomate russe ami de l'empereur Alexandre ; du 10 mai au 7 décembre (vieux style) 1806 avait été chargé d'affaires de Russie à Londres. Cf. Le Grand Duc Nicolas Mihajlovič, *Graf P. A. Stroganov*, Pétersbourg, 1903, t. I, p. 131 et suiv. ; t. III, p. 106 et suiv., où l'on peut trouver la correspondance de Stroganov avec Razumovskij (*ibid.*, t. III, pp. 124-127).

[2] Il est assez intéressant que des hommes d'État aussi bien au courant des intentions d'Alexandre Ier que Razumovskij et Stroganov aient été convaincus que l'empereur ne ratifierait pas le traité d'Oubril. Czartoryski, lui aussi, condamne la « démence criminelle » d'Oubril.

bourg et que l'on s'y était convaincu sans doute que, pour éviter au cœur des provinces autrichiennes des invasions que l'on n'eût pas été en état de repousser de ce côté-ci, à cause de la dislocation actuelle de l'armée, pour empêcher vraisemblablement que des masses décuples en nombre ne se portassent sous ce prétexte en Dalmatie, en Albanie, en Servie même, sans que cette cour-ci osât s'opposer à leur passage, mais plus que tout cela la nécessité de laisser à l'Autriche le temps de se reconnaître et de se régénérer, de la délivrer pour cela de la présence des Français, qui sont encore en possession des principales clefs de la monarchie ; que ces motifs réunis, écrivais-je au comte de Stroganoff, avaient probablement servi de principes aux déterminations généreuses de notre Auguste Maître.

Je devais nécessairement envisager le précis des injonctions directes, qui me sont parvenues à l'égard de Cattaro (dont l'importance nous est bien connue) comme un effet de toutes ces causes déterminantes, et il m'a paru utile de les récapituler à notre plénipotentiaire à Londres pour sa conduite d'office. J'y joignis même par surabondance des motifs de fait. Les voici : Le courrier, par lequel Votre Excellence m'a transmis les ordres définitifs de la cour, est arrivé le 1/13. Le 2/14 il en est parti un pour Trieste qui n'a employé que cinquante-huit heures à sa course et qui a mis immédiatement à la voile avec un vent favorable.

Le courrier du comte de Stroganoff n'est arrivé que le 8/20, de sorte qu'il m'eût dans tous les cas été physiquement impossible d'apporter à cet objet les modifications désirées.

A côté de ces communications ostensibles, j'en fis de purement confidentielles à M. le comte Stroganoff et, sous ce rapport, je ne lui laissai point ignorer les dispositions ordonnées par terre et par mer, pour bloquer, réduire ou affamer la position de Cattaro, immédiatement après que les Français en auraient été mis en possession. Cette précaution m'a paru essentielle, quoiqu'il se soit agi d'un plan secret, mais outre que je compte sur la mesure du ministre, il se pouvait, et c'est l'opinion, mais l'opinion individuelle de M. Adair, que les embarquements, qui se font en Angleterre, fussent destinés pour l'Adriatique. Dans ce cas, il fallait que l'on sût sur qui l'on peut compter. Si au contraire les troupes anglaises avaient une autre destination, M. de Stroganoff était peut-être à même de leur en donner une plus directement utile à nos intérêts, en faisant combiner un corps anglais avec les nôtres. J'ai été décidé surtout à lui faire quelques ouvertures à cet égard, à cause de la difficulté qu'il m'a semblé que le passage de nos renforts pourrait éprouver de la part de la Porte [1].

[1] Après le rapprochement franco-turc et l'arrivée de Sébastiani à Constanti-

Pendant que je m'occupais de ces moyens indispensables pour paralyser les efforts des Français vers les provinces européennes de la Turquie, le chasseur Fedoroff est arrivé et avec lui les ordres à M. le vice-amiral Séniavine de ne point abandonner ses avantages, l'état de guerre subsistant entre la Russie et la France, de s'en tenir sévèrement aux instructions du 21 juillet, et à moi celles de diriger en conséquence la conduite de M. de Sankowsky [1]. Je me hâtais de satisfaire à ces prescriptions, et, vingt-quatre heures après son arrivée, le chasseur Fedoroff était parti pour Trieste, muni de tous les titres qui pouvaient lui assurer une prompte traversée. J'envoyai à M. de Séniavine copie de ma dépêche à M. de Sankowsky et *vice-versa*, l'une et l'autre strictement calculées sur les événements. J'ajoutai à celle adressée à M. de Sankowsky « : Que j'étais persuadé que la publicité qu'il aurait à donner à la non-conclusion de la paix et qui contrasterait avec la publication précipitée qu'en ont faite les Français, pour servir leurs desseins particuliers, produirait un grand effet sur les peuples près desquels il se trouve, que les uns conserveraient leur dévouement énergique, et que les autres devaient être assurés qu'ils peuvent compter dans tous les temps sur un concours efficace de notre part pour les délivrer du joug des Français et leur faire recouvrer alors une indépendance absolue de l'un et de l'autre de leurs voisins ». Ces mesures tracées et transmises avec le plus grand secret, la presque certitude acquise que M. le vice-amiral Séniavine ne se conformerait point aux avis de M. d'Oubril, je me flattais que dans le court intervalle qui se serait trouvé entre ceux-ci et les nouveaux ordres de la cour, il ne pouvait s'être présenté que très peu d'avantages en faveur des Français [2]. Cepen-

nople, les rapports entre la Russie et la Turquie vont se gâter et le 24 décembre la guerre éclatera.

[1] Autrement dit de ne pas se conformer aux stipulations du traité d'Oubril. Cf. plus haut p. 72, n. 2. Après avoir signé l'acte du 20-VII, d'Oubril s'était rendu à Saint-Pétersbourg pour expliquer sa conduite et justifier la signature de son traité. Budberg fit un rapport défavorable à ce sujet en faisant ressortir que les avantages de ce traité (promesse d'évacuer en trois mois l'Allemagne) ne compensaient pas ses désavantages, dont un des plus considérables était de jeter la Turquie dans les bras de la France. « En restituant Cattaro aux Français, écrivait le ministre, nous leur livrons tous les moyens qu'ils puissent désirer pour détruire jusqu'à la racine cet attachement exemplaire que tous les peuples de ces contrées ont voué à la Russie depuis des siècles ». Le 14-VIII Budberg avisait Talleyrand qu'Alexandre Ier ne ratifierait pas le traité d'Oubril. (Tračevskij, *op. cit.*, t. III, pp. 453, 460). Cf. La dépêche de Budberg à Razumovskij chez le Grand Duc Nicolas, *op. cit.*, t. III, p. 114.

[2] Senjavin reçut la sommation d'Oubril le 8 août. Le même jour le général de Bellegarde lui adressa une lettre en réclamant la remise des Bouches aux Autrichiens. Senjavin s'y refusa en déclarant que d'après la paix d'Oubril Cattaro devait être remis directement aux Français. Lauriston, lui aussi, fait savoir aux

dant le dernier rapport de Pellegrini du 8/20 août m'annonce qu'un navire provenant de la Morée a paru devant Trieste avec pavillon russe, qu'il s'est rendu à bord pour prendre langue avec le capitaine et qu'il apprit que c'est sur l'assurance formelle de M. le vice-amiral Séniavine, qui avait déjà fait publier la paix à Cattaro, qu'il avait entrepris un voyage pour Venise. Le même capitaine disait que deux jours avant son départ des Bouches, un général français et le comte de Bellegarde s'étaient rendus à Castel Nuovo et que les troupes autrichiennes étaient à Raguse vieille. Cette dernière circonstance s'accorderait avec la nouvelle du capitaine Fench, quoique le ministère d'ici n'ait absolument rien reçu de la part du commandant de ces troupes, depuis qu'elles ont quitté Courzola. Il serait fâcheux que la marche et la direction que tout semblait promettre à nos mesures dans ces parages-là, par la rapidité et la suite des expéditions et la première décision du vice-amiral de ne point se rendre aux communications de M. d'Oubril, quel qu'en fût le ton imposant, que ces mesures, dis-je, pussent être altérées ou affaiblies. Tout dépend du succès de la traversée de Fédoroff. Il doit trouver M. de Séniavine à son bord dans le canal, et c'est un avantage réel, pour éviter les surprises, qui seraient malheureusement à craindre, si s'abandonnant à la sécurité de la paix, les Français étaient prévenus avant lui de la non-ratification du traité.

J'ai rassemblé ici tout ce qui avait quelque rapport à notre position sur les côtes, à notre situation dans l'Adriatique. Je consacrerai la dépêche suivante exclusivement aux détails qu'exige de ma part la communication, qui m'a été faite, de la non-ratification de l'acte du 20 juillet.

J'ai l'honneur...

commandants autrichiens qu'il allait occuper les Bouches de Cattaro (Djordjević, *op. cit.*, pp. 268 et suiv.). Le 12 août il arrive à Cattaro pour une conférence avec Senjavin qui réussit à remettre l'évacuation au 28. Le 25 août arrivent les ordres impériaux du 21-VII (vieux style), transmis par Razumovskij, qui prescrivent de remettre les Bouches de Cattaro aux Autrichiens. Devant ces contradictions l'amiral se refuse à évacuer les Bouches jusqu'à ce que le traité d'Oubril soit ratifié. Le chasseur Fédorov arrive chez l'amiral le 7-IX avec l'ordre de l'empereur (du 12-VIII) de ne pas se conformer à la sommation d'Oubril et de continuer les hostilités; celles-ci reprennent en effet quelques jours plus tard. Bronévskij écrit à ce sujet que le seul but de Napoléon dans la conclusion de cette paix avait été « de tromper la vigilance de Senjavin et d'occuper Cattaro ». Cf. Bronévskij, *op. cit.*, t. II, p. 65 et Pisani, *op. cit.*, p. 258.

XX [1]

BUDBERG A RAZUMOVSKIJ

Saint-Pétersbourg, le 2 janvier 1807 [2]

Monsieur le comte. En vous accusant la réception des différentes dépêches qui nous sont parvenues de la part de Votre Excellence jusqu'au N° 219 inclusivement, je ne vous cacherai pas la surprise avec laquelle j'ai observé entre le sens du P. S. en date du 21 novembre/3 décembre et celui d'une dépêche du comte de Stadion, arrivée en même temps au comte de Merfeldt et communiquée par lui, une différence trop frappante et trop extraordinaire pour ne pas avoir attiré l'attention de S.M.I. [3]. Tandis que les avis que Votre Excellence nous donne au sujet de l'affaire de Cattaro, nous annoncent que cette affaire est tombée dans l'oubli, auquel le changement des circonstances et des événements majeurs aurait dû véritablement la réduire, la dépêche sus-mentionnée du comte de Stadion renferme l'ordre de redoubler d'instances et de chaleur pour obtenir la restitution de Cattaro et d'annoncer que l'importance qu'y attache le ministère autrichien est trop grande, pour qu'au cas d'un refus ces relations amicales et intimes, qui lient les deux cours, puissent empêcher la cour de Vienne de faire usage des moyens de

[1] Entre la lettre précédente et celle-ci des événements importants avaient eu lieu. Le 1er-VII déjà, la Russie et la Prusse avaient signé un traité secret qui, selon E. Bourgeois, aurait été la cause réelle de la non-ratification du traité d'Oubril. Après l'insuccès de cette négociation franco-russe la quatrième coalition est en pleine formation. En septembre la guerre entre la Prusse et la France éclate et le 27 Napoléon entre triomphalement à Berlin. Voyons maintenant comment se sont développées les hostilités dans les Bouches de Cattaro. Comme nous l'avons dit, elles reprirent en septembre sans apporter de résultats définitifs. Cependant le 12 décembre Senjavin occupa Korčula. Après un hiver relativement calme, au printemps, les Russes s'emparèrent des îles de Brač et de Šolta, mais les insurrections qu'ils fomentèrent en juin, dans les régions de Poljica et de Makarska, échouèrent malgré l'aide apportée par la flotte russe aux insurgés. La paix de Tilsit mit fin aux hostilités franco-russes dans les Bouches de Cattaro.

[2] Vieux style.

[3] Les pourparlers au sujet de la remise des Bouches de Cattaro aux Autrichiens continuent mais n'aboutissent à rien. Le comte de Stadion ne sait plus quelles prescriptions donner à Merveldt, car Saint-Pétersbourg a déjà plusieurs fois ordonné l'évacuation de Cattaro, alors que Senjavin et Sankovskij se refusent à exécuter les ordres de leur souverain et se brouillent avec le commissaire autrichien de l'Épine. En octobre Stadion signe un accord selon lequel les troupes autrichiennes doivent se joindre aux troupes françaises pour déloger les

vigueur qu'elle nous a déjà annoncés [1]. Je vous laisse à juger vous-même, M. le comte, de l'effet qu'a dû produire ici une semblable disparate. La première conséquence n'a pu en être que l'embarras où S.M.I.le a dû se trouver pour le jugement qu'Elle devait porter sur les véritables intentions de la cour de Vienne, rendues douteuses par des rapports si contradictoires. A la vérité, la chaleur et le ton pressant, avec lesquels le comte de Merfeldt s'est acquitté de la démarche officielle qui lui était prescrite ont dû faire adopter à S.M.I.le l'opinion que, malgré vos avis positifs et contre toute vraisemblance dans un moment aussi critique et une situation si différente, l'affaire absolument secondaire de Cattaro n'a rien perdu de son importance aux yeux du ministère autrichien et paraît même en avoir gagné en raison de ce que le changement des circonstances devait lui en faire perdre. Mais si l'opinion de l'Empereur s'est fixée à cet égard, S.M.I.le n'en est pas moins hors d'état de s'expliquer les raisons par lesquelles vous énoncez aussi positivement une opinion diamétralement opposée aux déclarations de la cour de Vienne et les motifs qu'a pu avoir le ministère autrichien de vous induire ou de vous laisser en une pareille erreur. Quoi qu'il en soit, l'aspect trop mobile et trop variable des affaires dans le moment actuel, ainsi que leur importance a déterminé l'Empereur notre Auguste Maître à ne point se rendre pour le présent aux nouvelles tentatives de la cour de Vienne pour rentrer en possession de Cattaro quel que fût au reste le désir de S.M.I.le de cimenter encore par ce sacrifice son union avec son auguste ami et allié et de le porter par cet acte de condescendance à entrer plus promptement dans des vues qui ne sont basées que sur l'intérêt et sur le salut commun des deux empires.

S.M. a donc cru devoir suspendre toute détermination à cet égard jusqu'à ce qu'un développement plus avancé des événements de la guerre et le succès de la négociation de M. Pozzo di Borgo nous soient connus [2]. A ces motifs, d'autant plus plausibles que notre position

Russes, si ces derniers n'évacuent pas Cattaro. Vienne cependant ne se résout pas à expédier des ordres positifs au général Bellegarde (Djordjević, *op. cit.*, pp. 280 et suiv.).

[1] Le 19/31-XII Merveldt réclame avec insistance l'évacuation des Bouches de Cattaro, à quoi le baron de Budberg lui répond qu'il faut remettre cette évacuation d'une quinzaine, car il se peut que l'Autriche soit entraînée dans la guerre (Djordjević, *op. cit.*, pp. 289-290). En somme la Russie, en guerre avec la France et espérant entraîner l'Autriche dans la quatrième coalition, n'avait nulle envie de restituer les Bouches de Cattaro à l'Autriche qui devait les livrer à la France.

[2] La Russie « attaquée de tous les côtés » cherche à entraîner l'Autriche dans la quatrième coalition. Pozzo di Borgo fut envoyé à Vienne dans ce but. L'Autriche cependant n'avait nul désir d'adhérer à la quatrième coalition et le comte de Stadion déclarait en février 1807 à Razumovskij : « Tenez, voulez-vous que je

vis-à-vis de la Porte nous rend la possession de Cattaro plus intéressante que jamais, se joint encore celui qui a empêché nos employés de céder aux tentatives des commandants autrichiens, savoir l'occupation de Raguse par les Français. En effet, pour replacer la question dans son état primitif, il faudrait que la république de Raguse fût évacuée, car ce n'est qu'alors que nous croirions pouvoir céder aux demandes réitérées de la cour de Vienne, sans compromettre la considération à laquelle nous avons droit de prétendre. Sans provoquer des explications ultérieures avec le ministère autrichien sur cet objet, vous voudrez bien, monsieur le comte, dans l'occasion vous diriger d'après le sens de cette dépêche et j'aime à croire que le cabinet de S.M.I.le et R.le est trop éclairé sur les vrais intérêts des deux empires, pour ne pas convenir pleinement de la solidité des motifs qui nous guident dans cette circonstance.

J'ai l'honneur...

XXI

RAZUMOVSKIJ A BUDBERG

Vienne, le 20 février/4 mars 1807 [1].

Monsieur le baron. Par ma dépêche sous N° 38 en date du 14/16 février, en annonçant à Votre Excellence que cette cour-ci venait d'expédier au lieutenant-général comte de Bellegarde l'ordre de ramener ici les troupes, qui sous son commandement avaient été destinées à l'occupation de Cattaro, j'ajoutais que je me proposais d'entretenir le comte de Stadion sur la fermeture des ports autrichiens dans l'Adriatique, qui me semblait devoir cesser, dès que les troupes étaient rappelées, puisqu'elle n'avait eu lieu que par suite de l'objet de leur destination. Le comte de Stadion, considérant la chose sous le même aspect, me dit que M. de Vincent, après avoir obtenu le rappel des troupes, avait eu ordre de s'expliquer sur les autres points, qu'on devait regarder comme des conséquences de celui-là et nommément la libre entrée des ports et la remise de Braunau [2]. Le général n'a effectué la démarche qui lui fut pres-

vous dise ce que l'on pense ici ? C'est que vous faites la guerre pour la Prusse » (Tatistchev, *op. cit.*, p. 106). Cf. aussi Vandal, *Napoléon et Alexandre Ier*, Paris, 1906, t. I, p. 17 et suiv.

[1] En décembre Napoléon s'était rendu à Varsovie et les hostilités franco-russes avaient commencé. Le 8 février 1807 la bataille d'Eylau avait eu lieu ; son résultat cependant, malgré la retraite de Beningsen, était très inquiétant pour Napoléon.

[2] Braunau, ville fortifiée des environs de Linz d'où Napoléon pouvait menacer Vienne et qu'il ne voulait pas restituer aux Autrichiens avant que ceux-ci ne lui remissent Cattaro.

crite à cet égard, que depuis l'absence de Bonaparte de Varsovie. Il n'a pas encore pu en recevoir de réponse, mais dans celles que lui a faites préalablement Talleyrand, il a insisté sur la non-exécution du traité de Presbourg, et tout en convenant que les circonstances actuelles ne permettaient pas qu'on en exigeât l'accomplissement avec la même rigueur, il a soutenu le principe et a paru décliner la demande. J'ai observé au comte de Stadion que, pour ce qui concerne les ports, il me semblait qu'on portait trop loin la déférence en soumettant à la sanction de Bonaparte une décision qui, dérivant du principe momentané qui en avait fermé l'entrée, devait la rendre libre dès que la raison du contraire était reconnue ne plus exister aujourd'hui et qu'une simple déclaration, ainsi motivée, me semblait suffisante. Il m'objecta l'appréhension des voies de fait que les Français pourraient se permettre de ce côté-là. Il me fut aisé de le faire convenir cependant que, dans la position où se trouve Bonaparte, il se garderait bien par un tel moyen de provoquer une puissance dont l'inaction, à titre de système de neutralité, lui était si précieuse et dont il lui importait si fort qu'elle n'eût point sujet de s'écarter.

Enfin il avoua que cette circonspection tenait à celle qu'on s'était prescrite en général, et en me confirmant dans l'opinion que je me suis faite, qu'on évitera pour le moment tout ce qui pourrait accélérer le moins du monde l'activité de cette cour, il me fit sentir encore que le moment viendrait et qu'il n'était point éloigné, où on adopterait une conduite différente.

Dans un entretien que j'eus avec ce ministre hier, il me dit qu'il venait de recevoir par estafette du comte de Merfeldt des dépêches, dont il me témoigna la plus grande satisfaction, elles sont relatives aux premières ouvertures dont cet ambassadeur a été chargé auprès du ministère de notre auguste cour, pour offrir l'intervention de la sienne, dans des propositions de paix. Empressé de les envoyer à l'Empereur, il ne s'était donné que le temps de les parcourir et, en résumant leur contenu, il m'a exprimé le plus grand contentement des réponses que Votre Excellence a faites à M. le comte de Merfeldt. Il me dit qu'il venait de recevoir en même temps des nouvelles de Varsovie, en date du 23 février, qui lui apprenaient simplement que les communications sur le même objet étaient parvenues à Bonaparte à son quartier général [1]. Le comte de Stadion donna ensuite

[1] Après la bataille d'Eylau le rapprochement franco-russe est à l'ordre du jour. Napoléon écrivait le 14 mars : « Je suis d'opinion qu'une alliance avec la Russie serait très avantageuse », et Pozzo di Borgo déclarait à Vienne, le 30 mars : « Si l'Autriche s'obstinait à ne pas réunir ses armées à celles de S. M. I. et si Bonaparte offrait pour la paix des avantages proportionnés... la continuation de cette

quelque développement à ses idées sur les bases d'une pacification. Je n'en rendrai pas un compte détaillé parce que c'était au moment de terminer notre entretien, et parce que, je l'avouerai, elles ne m'ont pas paru avoir un degré de consistance suffisant. Je me bornerai à observer qu'il m'a parlé avec une satisfaction particulière de ce que Votre Excellence doit avoir dit au comte de Merfeldt, touchant le système de notre Auguste Maître, à l'égard de la Porte ottomane, conformément aux principes constants de S.M.I.le sur l'intégrité de l'empire turc. Un autre point qu'il a cité des dépêches de M. de Merfeldt avait rapport à des sacrifices en Pologne (c'est ainsi qu'il s'est énoncé). Je fus très frappé de cet article. Les explications, que je lui en ai demandées, ont été si peu claires, que je conviens n'y avoir rien compris, mais j'ai été satisfait d'apprendre que Votre Excellence a déclaré que l'Empereur notre Auguste Maître ne consentirait jamais à aucune concession sur cet objet. Enfin il termina par me dire que sa cour croirait obtenir un état de choses satisfaisant pour l'Europe, si on traitait sur les bases : 1° de l'intégrité et de l'exclusion de l'influence française dans les états de l'empire ottoman ; 2° le *status quo ante bellum* pour le nord de l'Allemagne ; 3° la suppression des derniers changements dans l'empire germanique et 4° un ordre de choses plus convenable en Italie.

En rapportant à Votre Excellence ce précis informe d'une conversation familière sur des objets d'une si haute importance, je n'ai pas besoin d'en faire l'apologie. Elle voudra bien y apprécier mon intention de présenter les premiers aperçus de conception d'un cabinet dont les combinaisons doivent se modifier d'après les circonstances, les événements et surtout l'énergie et la sagesse de notre Auguste Maître.

J'ai offert au comte de Stadion de faire usage de mon expédition d'aujourd'hui. Il m'a dit qu'il en profiterait pour accuser au comte de Merfeldt la réception de son estafette.

J'ai l'honneur...

CONCLUSION

Après la non-ratification du traité d'Oubril, au mois d'août 1806, la quatrième coalition est en pleine formation. L'affaire de Cattaro, qui a empêché l'exécution du traité de Presbourg et fourni à Napoléon un prétexte pour exiger la suppression du Saint-Empire, passe au second plan.

même guerre aurait cessé d'avoir un objet utile » (Bourgeois, *op. cit.*, t. II, pp. 288-289). Il faudra cependant la défaite russe de Friedland, le 14 juin, pour arriver à l'armistice du 22 juin et à l'entrevue de Tilsit (26 juin-8 juillet).

Dans les Bouches de Cattaro cependant les hostilités continuent. Les Français ne réussissent pas à déloger de cette place [1] les Russes, qui, très aimés par les Bocquais et soutenus par les Monténégrins, organisent leur nouvelle possession : c'est le conseiller d'État Sankovskij, agent principal du ministère des Affaires Étrangères dans le pays, qui est à la tête de l'administration russe des Bouches [2].

Nous venons de dire que l'incident de Cattaro, qui pendant quelques mois avait préoccupé les chancelleries et défrayé l'opinion publique, passe au second plan. C'est qu'en effet les destinées de l'Europe se jouent au nord, sur les plaines d'Eylau et de Friedland. La Prusse est écrasée, Alexandre Ier vaincu, mais non anéanti. Il apparaîtra, le 25 juin 1807, sur le radeau du Niémen, non comme le vassal du maître de l'Europe, mais comme son second. Tatistcheff a remarqué très judicieusement que l'idée qui avait présidé à Tilsit à l'union des deux empereurs était « le partage du monde en deux parts, la France régnant sur l'Occident, la Russie dominant l'Orient [3]. Cette idée découlait du désir de Napoléon de liquider l'Empire Ottoman, en dépit de l'Angleterre. Comme le souligne Bourgeois, la parole décisive avait été prononcée à Tilsit, quand Napoléon, annonçant la chute de Sélim III, avait déclaré à Alexandre : « C'est un décret de la Providence qui me dit que l'Empire Turc ne peut plus exister [4] ». Cependant le partage de l'Empire Ottoman ne tient que peu de place dans les instruments de Tilsit (article 8 du traité d'alliance et article 23 du traité de paix). Ce n'est que plus tard que ce partage deviendra actuel et les difficultés qui surgiront autour de l'attribution de Constantinople serviront de pierre d'achoppement à l'alliance des deux empereurs.

Le traité de Tilsit règle surtout la situation en Europe Centrale où « par égard pour S.M. l'Empereur de toutes les Russies [5] », Napoléon consent à restituer certaines provinces à la Prusse. D'ailleurs « si, comme le dit Tatistcheff, les diplomates russes éprouvaient « une grande douleur » à reconnaître l'état de choses créé par Napoléon en Europe occidentale, ils étaient tout prêts à faire bon marché des intérêts de la Russie en Orient [6] ». C'était de nouveau la collision de la politique européenne avec la politique orientale, qui lui sera

[1] Cf. plus haut p. 80-81, n. 1.

[2] Sur l'organisation russe des Bouches de Cattaro cf. Mgr. Butorac, *Boka Kotorska nakon pada Mletačke Republike do Bečkog Kongresa*, (Rad 264) 1938.

[3] Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, Paris, 1891, p. 303.

[4] E. Bourgeois, *op. cit.*, p. 292.

[5] Nous citons les instruments de Tilsit d'après le texte édité dans *Političeskaja Perepiska Gen. Savary*, pp. 273 et suiv.

[6] Tatistcheff, *op. cit.*, p. 147.

sacrifiée pour sauver cette fois-ci, non plus l'Autriche, mais la Prusse. En effet, le 6 juillet 1807, dans une note autographe, Alexandre Ier demanda à Napoléon « par réciprocité de l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie, de la cession de la principauté de Jever, de Cattaro et des Sept Iles, d'améliorer le sort du roi de Prusse par une restitution de 200.000 âmes à la gauche de l'Elbe, comprenant la vieille Marche, le reste de Magdebourg et le Halberstadt [1] ».

La cession des Bouches de Cattaro et de la République des Sept-Iles était donc décidée. Les instruments diplomatiques, signés le 7 juillet, se composaient de plusieurs actes, des articles séparés et secrets entre autres, dont le premier point est ainsi conçu : « Les troupes russes remettront aux troupes françaises le pays connu sous le nom de Cattaro ». L'article 3 précisait que Napoléon consentait à ne point inquiéter les sujets turcs et plus spécialement les Monténégrins qui avaient pris part aux hostilités contre les troupes françaises. Une « convention additionnelle », signée le 9 juillet, réglait la remise de Cattaro aux Français : expéditions de deux officiers russes porteurs d'ordres d'Alexandre Ier à Senjavin ainsi que de l'ordre de la remise de Cattaro. Cette même convention stipule que le baron de Budberg, donnera des ordres à ses agents auprès des Monténégrins « pour le maintien de la bonne harmonie » et règle le sort de la garnison russe qui sera convenablement cantonnée en Italie. Il semble que ces conventions aient été assez fidèlement observées.

Le 26 juillet le général Lauriston annonça au commodore Baratynskij, qui commandait la flotte russe dans les Bouches, la conclusion de la paix de Tilsit ; le 4 août les ordres d'Alexandre Ier parvinrent aux autorités russes de Cattaro, et du 10 au 12 août le général Lauriston prit possession du pays [2]. L'escadre de Baratynskij transporta les troupes, commandées par le colonel de Kniper, à Venise où elles arrivèrent le 23 septembre. Les vaisseaux se rendirent ensuite à Corfou, et les troupes à Padoue où elles devaient être cantonnées en attendant leur rapatriement [3]. Les Russes quittèrent le pays d'une manière aussi inattendue qu'ils l'avaient occupé, remarque un contemporain, habitant de Budva, qui souligne que leur attitude vis-à-vis de la population avait été parfaite. Le conseiller d'État Sankovskij resta encore environ un mois dans le pays afin d'aplanir les rapports des Français avec le vladika [4].

L'incident de Cattaro était clos. L'Empereur Alexandre Ier en

[1] *Ibid.*, p. 167.

[2] Milaković, *Istorija Crne Gore*, Zadar, 1856, p. 276.

[3] *Perepiska*, pp. 104 et suiv. Les troupes du colonel Kniper se montaient à 4.865 hommes.

[4] Milaković, *op. cit.*, pp. 276 et suiv.

ordonnant l'évacuation des Bouches de Cattaro et de la République des Sept-Iles ruinait toute la politique méditerranéenne russe dont la tradition remontait à Catherine II. Alexandre admettait que le littoral adriatique, l'ancienne Dalmatie byzantine, fît partie de l'empire d'Occident. Il ne semble d'ailleurs pas avoir regretté sa décision, car en 1808, il disait à Caulaincourt : « Cattaro est la clef de la Dalmatie. Je suis bien aise que l'Empereur l'ait. J'aime à le voir puissant, je ne m'en offusque nullement [1] ». Après l'effondrement de l'empire napoléonien, il ne revendiquera pas, devant le concert européen, les Bouches de Cattaro qui l'avaient pourtant acclamé comme souverain et qu'il avait âprement disputées aux ambitions du grand empereur [2].

D. STREMOOUKHOFF.

[1] Tatistcheff, *op. cit.*, p. 291.

[2] Le vladika Pierre Ier supplia Alexandre Ier, en 1814, de reprendre les Bouches de Cattaro et le Monténégro, mais l'empereur en avait décidé autrement. Le 20 mai il annonça au vladika que les Bouches redevenaient autrichiennes et le pria de faciliter la tâche aux Autrichiens. Djordjević, *op. cit.*, pp. 348-351.

MÉLANGES

Raguse dans un sonnet de Ronsard. — Dans un sonnet de Ronsard, on trouve une allusion à Raguse. Il s'agit du sonnet 194 du premier livre des *Amours :*

Quelle langueur ce beau front déshonore ?
Quel voile obscur embrunist ce flambeau ?
Quelle palleur dépourpre ce sein beau,
Qui per à per combat avec l'Aurore ?
Dieu medecin, si en toy vit encore
L'antique feu du Thessale arbrisseau,
Las, pren pitié de ce teint damoiseau
Et son lis palle en œilletz recolore.
Et toy Barbu, fidelle gardien
Des Rhagusins, peuple Epidaurien,
Fais amortir le tison de ma vie :
S'il vit, je vy, s'il meurt, je ne suis riens :
Car tant son ame à la mienne est unie,
Que ses destins seront suivis des miens.

Ce qui nous intéresse ici ce sont les deux seuls vers :

Et toy Barbu, fidelle gardien
Des Rhagusins, peuple Epidaurien...

que le premier et le meilleur commentateur de Ronsard, Marc-Antoine Muret, a ainsi expliqués. Du premier il dit : « Il (Ronsard) entend Esculape fils d'Apollon, lequel les anciens souloient peindre avec longue barbe », et du second : « Marulle au quatriesme livre des Épigrammes (16. *De laudibus Rhacusae*) tesmoigne que les Rhagusains, peuple d'Italie, sont venus d'Épidaure ville dediée à Esculape ».

Muret, célèbre comme humaniste et comme poète latin, était l'ami de Ronsard. Amateur de musique, il composa la musique polyphonique à quatre parties pour quelques-uns de ses sonnets, tandis que Ronsard lui dédia une pièce assez longue du second livre des

Poèmes, « Les Isles Fortunées », et une élégie du premier livre des *Amours*. « Non, Muret, ce n'est pas du jour d'huy... » Le commentaire de cette élégie explique l'attitude de Muret envers Ronsard et sa poésie : « Si les autheurs... se fussent rendus familiers de ceux qui les ont commentés, nous n'eussions été en la peine, où depuis nous sommes tombés, pour les entendre : car facilement ils eussent sceu leurs conceptions. Or le Poëte, comme l'un de mes meilleurs amis, m'a rescrit ceste Elegie, en laquelle... » A quoi fait suite le commentaire de l'élégie. L'intérêt du commentaire de Muret aux poésies de Ronsard réside « dans les remarques de vocabulaire, dont profita Ronsard, dans l'éclaircissement des allusions mythologiques et dans l'indication des sources livresques d'inspiration » (Laumonier).

Le commentaire de Muret n'a pas paru avant la réimpression de 1553 des *Amours*, mais il se peut que ce soit sous son influence que Ronsard a modifié les deux vers sur Raguse, se rapprochant ainsi de sa source, Marulle, comme nous allons le voir. Dans la première édition des Amours, en 1552, où notre sonnet était le 161[e], ces deux vers étaient : « Et toy Barbu, fidelle gardien — Du temple assis au champ Rhagusien... » Dès 1553 ces vers avaient reçu leur forme définitive, tels que nous les avons cités d'après le dernier texte revu par l'auteur, celui de 1584.

Quelle que soit la variante que nous adoptions, on voit que Ronsard considérait les Ragusains comme les descendants des habitants de l'antique Epidaure que, et par suite, Esculape était leur protecteur. Dans la première variante il fait même allusion à un temple d'Esculape aux environs de Raguse.

Au total cela semble s'accorder avec les traditions sur l'origine de Raguse. Mais il faut distinguer entre l'Epidauros grecque dans le Péloponèse et l'Epidaurum ou Epitaurum romaine en Dalmatie. L'histoire admet qu'après la destruction de l'Epidaure romaine par les Slaves, ses habitants romains fondèrent au VII[e] siècle une ville nouvelle, qui fut Raguse, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de l'ancienne cité. Le nom d'Epidaure trahit une origine grecque, mais la ville dalmate ne paraît dans l'histoire que pendant les guerres civiles entre César et Pompée, ayant déjà une population latine (romaine). Les Ragusains l'appelaient encore au moyen âge *Civitas vetus*, ou en dialecte roman *Civitate*, d'où est dérivé le nom slave de Captat puis Cavtat, qui est la forme actuelle [1]. Les écrivains italiens l'appelaient souvent *Ilirica Epidauro*, pour la distinguer de

[1] F. Šišić, *Povijest Hrvata u vrijeme narodnih vladara*, Zagreb, 1925, p. 77, n[o] 8.

l'Epidaure grecque, tandis que maintenant l'appellation italienne habituelle est Ragusa vecchia.

Voilà ce que dit l'histoire. Cependant les humanistes ragusains et plus tard les chroniqueurs, pour reculer plus loin dans le passé l'origine de leur ville et la faire ainsi plus glorieuse, rattachaient Cavtat-Epidaurum à l'antique Epidauros grecque d'Argolide, qui était le centre du culte d'Esculape-Asklépios et où se trouvait son célèbre temple. Ils allaient jusqu'à affirmer que des colons d'Epidauros avaient fondé Epidaurum et y avaient apporté le culte d'Esculape, transporté plus tard à Raguse même. Cette tradition s'est maintenue longtemps et, au début du siècle dernier, Appendini essayait dans ses *Notizie istorico-critiche*, de lui donner une apparence historique.

Sans doute il est peu vraisemblable que Ronsard eut connaissance de ces récits sur l'origine de Raguse, qu'il s'agisse de la tradition ou de faits historiques. Comme Muret nous le laisse entendre, Ronsard a tiré son savoir de Marulle, qui était en mesure de connaître quelque chose de plus.

Grec de naissance, Michel Marulle Tarcaniote (1453-1500), humaniste et poète latin célèbre, était né à Constantinople, Après la prise de la ville par les Turcs ses parents avaient trouvé un refuge à Raguse, où Marulle passa son enfance. Voici ce que dit Croce sur ce point dans une récente monographie du poète : « La prima fermata e dimora dei profughi fu Ragusa in Dalmazia, la piccola antica repubblica che si conservava libera tra Veneziani e Turchi e regno di Napoli [*Interque Turcas et Venetum asperum — et inquietae regna Neapolis*, dit Marulle], e che il Marullo ricordò sempre con gratitudine e devozione, legata com'era alle imagini della sua puerizia e al primo schiudersi della sua consapevolezza di greco, privato della patria [1] ». Dans le poème consacré à Raguse, dont Croce dit qu'il est « ispirato dal contrasto tra la piccola repubblica, contenta e fiera della sua libertà, e il vicino agitato regno monarchico-feudale di Napoli [2] », Marulle parle de son enfance et s'adresse ainsi à Raguse :

> Amica quondam dulcis, ubi puer
> primas querelas, et miseri exilii
> lamenta, de tristi profudi
> pectore, non inimicus hospes.

[1] B. Croce, *Michele Marullo Tarcaniota*, Bari, 1938, p. 5. M. Albert Haler a rendu compte de ce livre dans la *Hrvatska Revija* (1938, nº 10) en citant en entier le « De laudibus Rhacusæ » qu'il a accompagné d'une traduction croate.

[2] Croce, *op. cit.*, p. 92.

Ce qui nous intéresse ici, ce sont surtout les premiers vers que Ronsard a utilisés comme source :

Rhacusa, multis gens Epidauria,
Sicana pubes pluribus, at mihi
ut nomen incertum genusque
grande soli decus urbiumque,
quascumque longus subduit Adria.

Comme on le voit, Marulle non plus n'était pas très assuré : il dit expressément que pour lui le nom de la ville est incertain comme l'origine des habitants (*ut nomen incertumque genus*), et avec prudence il indique deux théories : suivant la première les Ragusains sont *gens Epidauria* (Ronsard : *peuple Epidaurien*), sans qu'on sache s'il s'agit de la ville grecque ou de la ville dalmate ; suivant la seconde théorie qui semble avoir eu le plus de partisans au temps de Marulle, les Ragusains étaient *Sicana pubes* (Muret : *peuple d'Italie ?*). Suivant cette hypothèse — que désormais personne ne prend plus au sérieux — Raguse aurait été fondée par les habitants de la ville sicilienne du même nom.

Il est significatif que Ronsard ne fait aucune allusion à la prétendue origine sicilienne des habitants de Raguse. Outre qu'il est peu vraisemblable qu'il ait eu connaissance de l'Epidaurum dalmate, en bon connaisseur de l'antiquité classique le nom d'Epidaure évoque pour lui l'antique cité grecque et le culte d'Esculape qui y était lié, mais que Marulle ne mentionne pas : sans doute, à la différence de Ronsard, Marulle entendait-il par Epidaure l'actuelle Cavtat.

Peut-être avons-nous donné trop d'importance à ces deux vers : ils ne sont qu'un des nombreux échos de la poésie de Marulle dans l'œuvre de Ronsard [1]. Il y a des imitations directes, des traductions mêmes (Hymne de l'Éternité, Hymne des Estoiles, etc.), mais deux pièces montrent bien en quel prix le poète vendômois tenait l'humaniste grec. Ce sont deux épitaphes dans le recueil des *Epitaphes de divers sujets*. La première est une courte « Épitaphe de Niobé » (4 vers) qui porte en sous-titre « fait par Ausone tant admiré de Marulle ». La deuxième a comme titre « Épitaphe » tout court, et elle est consacrée tout entière au souvenir de Marulle. C'est en réalité une élégie pour la mort du poète que Ronsard remercie « pour les belles choses — Que j'apprends en lisant tes vers ». Pour le jour qu'elle jette sur les rapports de Ronsard à Marulle nous la reproduisons ici en entier :

[1] Voyez Laumonier, *Ronsard, poète lyrique*, Paris, 1909.

Demenez ici vos caroles,
Muses, et avec mes chansons
Accordez doucement les sons
De vos luths et de vos violes.
Voici de Marulle la tombe :
Priez qu'à tout jamais du Ciel
La douce manne et le doux miel
Et la douce rosée y tombe ;
Je faux, la tombe de Marulle :
De luy sa tombe n'a sinon
Les vaines lettres de son nom,
Il vit là-bas avec Tibulle.
Dessus les rives Élysées,
Et sous l'ombre des myrtes vers,
Au bruit des eaux chante ses vers
Entre les ames bien prisées ;
Pincetant sa lyre cornue,
En rond, au beau milieu d'un val,
Tout le premier guide le bal,
Foulant du pied l'herbe menue.
Lorsque ses deux accents respandent
Les douces flames de l'Amour,
Les Héroïnes tout au tour
De sa bouche latine pendent.
Tibulle avecque sa Delie
Danse, la tenant par la main,
Corinne l'amoureux Romain,
Et Properce tient sa Cynthie.
Mais quand ses graves sons resveillent
Les vieilles louanges des Dieux,
Les esprits les plus précieux
Béans à son luth s'esmerveillent
Dequoy luy né sur le rivage
D'Hellesponte, a si bien chanté,
Qu'estant Grec il a surmonté
Les vieux Latins en leur langage.
Chere Ame, pour les belles choses
Que j'apprens en lisant tes vers,
Pren pour present ces lauriers verds,
Ces frais lis et ces fraisches roses.
Legere à tes os soit la terre ;
Pluton te fasse un doux recueil,
Et sur le haut de ton cercueil
Tousjours grimpe le verd lierre.

On voit par ces vers combien Ronsard admirait Marulle. L'allusion qu'il fait à Raguse lui vient uniquement des œuvres latines de Marulle, et il ne faut point penser à un intérêt spécial de sa part pour la république de Saint-Blaise.

J. Torbarina.

Le théâtre à Raguse sous le régime français [1]. — A suivre pas à pas à travers les liasses d'archives le travail de l'administration française à Raguse, on ne peut manquer d'être frappé par la personnalité de Marmont. La tradition a retenu surtout de lui un constructeur de routes. La plupart des contemporains ont été frappés de la finesse et de la courtoisie de celui en qui ils attendaient un soudard. Ce soldat heureux, cet administrateur libéral, aux vues larges, donnait aussi dans ses préoccupations une bonne place aux choses de l'esprit. De tous les établissements ragusains le plus cher à son cœur était le lycée ; en subventionnant la grammaire d'Appendini, en assurant la publication du dictionnaire de Stulli il voulait « faire renaître la langue illyrienne ». Enfin, amateur de théâtre, il cherchait, tout en assurant son propre plaisir, à offrir à ses administrés cette distraction de qualité. En mars 1809 alors qu'il prévoyait comme presque certaine la guerre contre l'Autriche, il s'inquiétait de la saison d'opéra à laquelle il n'avait pas abandonné tout espoir d'assister et il écrivait à D. Garagnin : « Monsieur l'administrateur général, après vous avoir parlé des affaires d'administration je veux vous entretenir des plaisirs de Raguse ».

Le théâtre ducal (ainsi qu'on l'appelle alors) avait été installé dans la salle du grand conseil, sans emploi depuis la suppression de l'administration républicaine, l'arsenal, où était installé l'ancien théâtre ragusain, ayant été occupé par les troupes françaises depuis 1806. Il offrait 500 places avec quatre loges réservées au duc de Raguse, au général commandant la place, à l'administrateur civil et à la municipalité. La troupe qui venait de Zadar (Zara) était largement subventionnée par le général, transportée gratuitement et logée au *fondaco* réparé à cet effet. En échange, Marmont s'était réservé vingt représentations et le choix de quatre pièces qui devaient être données pendant son séjour à Raguse. Il écrivait que, si tout s'arrangeait, il viendrait promptement, « et alors je serais bien aise pendant mon séjour que les représentations du spectacle fussent par invitation et gratuites. Je vous prie d'ordonner que les vingt représentations qui doivent être données à mon choix soient conservées pour la fin. Comme j'ai le choix de quatre pièces, je vous prie d'ordonner que jusqu'au moment de ces représentations on ne joue pas les pièces suivantes : *Le convenienze teatrali* (de P. Guglielmi), *La scelta della sposa*, *Il matrimonio segreto* (de Cimarosa) et l'*Amico dell'uomo.* »

Cependant la guerre avait éclaté et la troupe était arrivée. La

[1] Cet article a paru en croate dans l'*Obzor* du 1er octobre 1940. Les documents cités sont empruntés aux archives de Raguse, série des *Acta gallica*.

représentation d'ouverture avait lieu le 8 avril 1809, et, par un accident que l'administrateur de Raguse sut mettre à profit, ce même jour on avait appris « les nouvelles surprenantes de l'Auguste monarque » et de ses victoires en Autriche. « Je me hâtai, raconte Garagnin, de les rendre publiques du haut de la scène, et j'eus la consolation de voir l'auditoire enthousiasmé, poussant des vivats pour l'immortel empereur, dans la surprise de victoires aussi rapides et aussi importantes ».

Les soirées suivantes ne devaient pas s'accompagner de pareilles surprises. On joua entre autres pièces la *Pamela nubile*, une farce musicale *Teresa e Claudio*. Le public n'était pas très discipliné et le commissaire de police dut l'inviter, par une affiche posée à la porte du théâtre, à ne pas troubler le jeu des acteurs par des répliques et des boutades. Pour accroître les recettes, la troupe organise chaque semaine une loterie dont le 1/4 du produit lui revient, le reste allant aux pauvres. Et il faut croire que les résultats tant moraux que financiers étaient bons, puisque dès le 3 juin le chef d'orchestre Battagel demande la concession du théâtre pour l'automne et le carnaval suivant.

Au même moment, le duc de Raguse étant toujours à l'armée, Garagnin, d'après ses instructions, se préoccupe de l'organisation des représentations gratuites dont il doit faire les honneurs avec le général Deviau commandant d'armes. Il disposera de 70 places, les autres devront être distribuées par l'administration municipale aux habitants de Raguse et aux troupes françaises (peu nombreuses, moins de 100 hommes en tout), de façon que tout le monde, sans distinction de classe, « puisse jouir de l'honneur et du plaisir du divertissement offert à tous par S. E. le Duc ».

Le 12 juin, une estafette du duc de Raguse apporte la nouvelle des retentissantes victoires qui ont ouvert à l'armée française la route de Vienne. On interrompt le cycle des représentations pour célébrer ces glorieux combats et l'entrée à Vienne. Une foule nombreuse, au moins 800 personnes, se presse dans le théâtre illuminé *a giorno* pour entendre une cantate composée à cet effet, où des allusions aux victoires se mêlent à la louange de l'empereur : *Come il fulmine sonante...*

« L'enthousiasme de l'auditoire, les applaudissements, les vivats répétés au nom immortel de notre auguste souverain, la joie qui se manifestait sur le visage de tous ont marqué la fin du spectacle de cette soirée ».

La saison se terminait brillamment. Mais ces plaisirs et cette affluence et les dépenses qui s'en suivaient pour les familles avaient inquiété les sages administrateurs communaux, et quand on soumit

à leur avis la demande de l'impresario pour la saison prochaine, ils refusèrent pour les motifs suivants : « Avant de répondre négativement à M. Battagel, nous avons sondé les vœux du pays. Ayant calculé qu'en ouvrant le théâtre on offrait aux familles l'occasion de faire des dépenses superflues, non moins que considérables, nous avons cru préserver les convenances de chacun en éloignant l'occasion de ces dépenses ; et le projet du théâtre n'était pas admissible parce que, si chaque chef de famille s'était contenu dans les limites d'une nécessaire économie, la troupe des *Virtuosi* aurait souffert dans ses intérêts, ou si, par respect humain, les familles avaient été assez imprudentes pour désorganiser leurs finances, la misère n'aurait fait que croître ; car dans une petite ville l'émulation ne peut pas ne pas agir violemment, et avec la funeste expérience des conséquences du luxe, il était bien raisonnable d'éloigner toutes les raisons capables de les produire. Nous avons calculé la misère du pays, non moins que le caractère national, et au bien général nous avons sacrifié le divertissement. »

Garagnin ne partageait pas ces principes spartiates, il savait le goût de son chef pour le théâtre, et autant pour plaire à celui-ci que pour affirmer ses prérogatives, il accordait le théâtre à Battagel, puisque c'était un droit de son administration. Pour apaiser les susceptibilités du Podestat et de ses *savi*, pour faire taire leurs scrupules ou tout au moins leurs récriminations, il faisait remarquer que la municipalité n'avait été consultée que sur la subvention demandée par l'impresario, que la concession avait été donnée sans aucune obligation d'appui de la part de personne et sous réserve des quatre loges officielles. « Si les riches veulent se divertir, ils pourront le faire avec leur argent, sinon ils pourront rester chez eux. Personne n'est obligé d'aller au théâtre ni de participer à la dépense. »

La troupe devait arriver en septembre, mais la guerre, les désordres de Dalmatie, les corsaires qui infestaient l'Adriatique, l'obligèrent à demander des délais successifs, d'abord octobre, puis novembre ; dans les derniers jours de ce mois elle quittait Zadar pour arriver après huit jours d'une pénible traversée, à Split, où elle était arrêtée par un scirocco obstiné. Les corsaires étaient encore inquiétants et elle sollicitait le secours et la protection de Garagnin pour pouvoir atteindre sa destination.

Enfin le 21 décembre Battagel arrivait avec ses vingt-deux acteurs grands ou petits et ses vingt-huit colis de bagages. Il demandait la clé du théâtre et celle de la salle voisine, où ils avaient ouvert un café la saison précédente. Il était averti que l'administration ne se considérait plus comme engagée envers lui, mais

qu'on lui accordait cependant la grâce qu'il demandait, sous condition qu'il ne fît aucune représentation sans solliciter l'autorisation préalable. En outre l'administration se réservait le droit d'utiliser le théâtre pour y donner parfois un bal, et les *Virtuosi* devaient, moyennant rétribution, prêter leur concours le cas échéant à l'exécution de quelque cantate.

Au cours de cette saison qui se prolonge jusqu'à la fin de mai 1810 les représentations se succèdent régulièrement, accompagnées de temps à autre d'une tombola tirée à la fin du spectacle. Mais nous ne connaissons parmi les pièces jouées que *Il giudizio di Salomone* et *Il Sacrifizio d'Abraam*, données, semble-t-il, pendant le carême.

Dès le mois de mars 1810 des demandes d'impresarios arrivent pour la saison suivante. Vincenzo Ludovisi et Valentino Rossi se prévalent d'une décision du général Montrichard, chef d'état-major de Marmont, qui leur aurait accordé pour trois ans les théâtres de Zadar, Split et Dubrovnik ; ils donneraient aussi bien la comédie que l'opéra. De son côté Battagel expose (en juin) qu'il s'était rendu à Raguse avec sa troupe de comédiens dans l'espoir que Marmont y viendrait, mais, son attente ne s'étant pas vérifiée, il a subi une perte de 4.000 francs. Pour recouvrer cette perte il demande qu'on lui permette de représenter l'opéra à Raguse pendant l'automne et le carnaval prochain. Ce qui lui est accordé aux conditions habituelles.

Il arrive le 20 novembre 1810 avec une troupe composée de 17 personnes dont six Italiens et plusieurs Dalmates. Mais l'administration a cessé de suivre attentivement les destinées du théâtre, et tout laisse croire que le succès fut mince et que Battagel ne réussit pas à rétablir ses finances puisque, en janvier 1811, il est en procès avec sa troupe du printemps dernier, qu'il n'a pas encore indemnisée.

Enfin, en août 1811, l'impresario Vincenzo Ludovisi, qui a le théâtre de Zadar avec une troupe d'opéra de sept personnes et un ballet, offre de donner quarante représentations à Raguse, dont deux opéras en deux actes et six farces, tout très nouveau, avec une musique choisie. Quant au ballet, les costumes en seront soignés et souvent changés. En raison des circonstances, des risques et des frais de voyage, il demande un *cadeau* de 200 sequins et le logement.

Mais Marmont a quitté le gouvernement des provinces illyriennes, Garagnin sait que bientôt il sera remplacé par un jeune intendant envoyé de Paris, et il abandonne le théâtre à l'administration municipale : que Ludovisi s'adresse à elle. D'après les dispositions qu'elle avait manifestées en 1809 on peut juger du succès que pouvait obtenir l'impresario.

J. D.

La version croate du Télégraphe officiel des Provinces Illyriennes a-t-elle existé ? — Question assez discutée qui a été résolue par la négative, aucun exemplaire du *Télégraphe* en croate n'étant connu. Il est d'autre part établi que les autorités françaises à l'époque où Marmont était gouverneur général à Ljubljana avaient décidé d'entreprendre de publier en croate ce journal officiel, paraissant en français, en italien et en allemand. Et bien qu'il soit certain qu'une édition illyrienne *régulière* n'a jamais existé, il est non moins sûr qu'un certain nombre d'informations ou de textes officiels que le régime français jugeait utile de porter à la connaissance des habitants, furent traduits du *Télégraphe* en croate et même en slovène, sous forme de feuilles volantes ou, comme on dit aujourd'hui, de tracts.

Nous exposerons d'abord les projets d'édition croate. Cette question a été suffisamment élucidée par Šime Urlić [1] qui signale notamment la circulaire du secrétariat général du gouvernement des provinces Illyriennes adressée le 8 décembre 1810, aux intendants provinciaux, annonçant « qu'à compter du premier moment de l'année le *Télégraphe* devra être imprimé en trois langues : en français, en allemand, en illyrique ». Mais la même circulaire mentionne déjà les difficultés techniques qui entravent ce projet et ajoute que l'imprimerie « ne sera pas en état de donner dès le premier janvier le *Télégraphe* dans les trois textes : français, allemand et illyrique ». C'est pourquoi « ceux qui seront abonnés au texte allemand, recevront jusqu'à ce qu'il paraisse, la gazette de Laybach... et ceux qui seront abonnés au texte illyrique, recevront en remplacement le texte italien, qui sera conservé jusqu'à l'arrivée du traducteur, qui doit être chargé de l'illyrique et qui est attendu de jour en jour ». Le 25 décembre, le rédacteur du *Télégraphe* Beaumes demande à l'intendant de Zadar de l'avertir « lequel des trois textes, français, allemand ou illyrique désirent recevoir les personnes qui s'étaient abonnées pour le texte italien, dont la suppression doit avoir lieu à partir du 1er janvier prochain ».

Que l'édition croate ne sortit cependant pas de l'état de projet, M. Urlić le conclut d'après la lettre du successeur de Beaumes, Paris, à l'intendant de La Bergerie, à Zadar, disant que le *Télégraphe* « paraîtra *comme par le passé*, deux fois la semaine dans les deux langues, française et allemande ».

D'autre part, il n'existe que nous sachions qu'une seule affirma-

[1] V. Šime Urlić, « Je li *Télégraphe officiel des Provinces illyriennes* izilazio na srpsko-hrvatskom jeziku ? » (*Prilozi za književnost, jezik, istoriju i folklor*. Beograd, 1921, pp. 196-202.

tion catégorique en faveur de l'existence réalisée de l'édition croate. C'est le témoignage du duc de Raguse, lequel déclare dans ses Mémoires (édit. de Halle, 1857, t. III, livre XIV, p. 277) : « Un journal du gouvernement, traduit en *quatre* langues fut publié... » Il faut cependant rappeler que Marmont quitta l'Illyrie en février 1811, qu'il fut remplacé en avril par Bertrand, et qu'en écrivant ses Mémoires, vingt ans ou davantage plus tard, il pouvait bien avoir perdu de vue si ce projet dont la paternité lui appartient probablement (Marmont avait déjà fait publier en croate le journal officiel de Dalmatie, *Kraljski Dalmatin*, et encourageait la publication de quelques livres croates, entre autre de la grammaire d'Appendini et du dictionnaire de Stulli), fut réalisé ou non.

D'autre part il ne faut pas croire que le résultat de ce projet fut entièrement négatif. Ceci ne pourrait s'appliquer qu'à l'existence d'une édition régulière, alors que l'existence de feuilles volantes en croate nous semble hors de doute, leur besoin se justifiant par les nécessités mêmes de l'administration. Nous en avons d'ailleurs la confirmation dans un document officiel, le rapport de l'adjudant-commandant baron de Mériage, adressé de Ljubljana, le 1er janvier 1811, au ministre des affaires étrangères [1] : « Votre Excellence, y est-il dit, aura sans doute déjà connaissance des propositions soumises à cet égard par M. le Maréchal duc de Raguse, il se proposerait aussi par les mêmes moyens (c.-à-d. par une poste aux lettres, partant de Kostajnica en Croatie) de faire circuler en Bosnie et dans les pays turcs *les journaux français ou illyriens. Ceux-ci sont imprimés en français et en illyrien*, on y joindrait des bulletins commerciaux ou de change, afin que tout coïncide pour la rapide exécution des vues de Sa Majesté, et pour agir par ce moyen sur le moral du peuple, particulièrement des Esclavons et Grecs, même des Turcs marchands, en les habituant aux relations avec l'empire français, ce qui ferait vers le midi de la Turquie à peu près l'équivalent de l'influence que les Russes ont cherché depuis longtemps à s'assurer du côté nord de cet empire et même dans la capitale. Votre Excellence sait que le journal de Francfort est depuis longtemps fort répandu dans toutes les places commerçantes de Turquie, il y était porté par les postes autrichiennes. »

L'usage de la traduction en croate et aussi en slovène de certains arrêts ou renseignements officiels nous est confirmé aussi par Ida Saint-Elme (« la Contemporaine ») dans ses souvenirs [2]. Ajoutons que l'affirmation de Charles Nodier, dernier rédacteur du *Télégraphe*,

[1] V. Mihajlo Gavrilović, *Ispisi iz pariških arhiva*, Beograd, 1904, p. 625.
[2] *Mémoires d'une Contemporaine*, éd. Flammarion, p. 272.

d'avoir publié en 1813, pendant deux mois « une version dans la langue vulgaire, c'est-à-dire en slave vindique [1], » se réduit aussi à la traduction d'un ou de plusieurs articles du *Télégraphe* en slovène, pour mieux influer sur l'état d'esprit de la population [2].

R. M.

Deux projets de journal pendant la révolution de 1848-49. — Le *Slavenski Jug* organe du mouvement national des Slaves du sud pendant les années révolutionnaires de 1848/50 fit son apparition le 6 août 1848, après le manifeste du roi Ferdinand qui avait supprimé la censure et garantissait aux peuples autrichiens un gouvernement responsable devant le parlement (15 mars 1848).

Paraissant d'abord deux, puis trois fois par semaine, bien accueilli par les milieux nationaux de Croatie et de Voïvodine, il va devenir en moins d'un an le premier journal quotidien chez les Yougoslaves. Le fondateur en était Nikola Kušlan et les principaux collaborateurs N. Krestić et Danilo Medaković. Kušlan, d'abord adhérent du parti national illyrien de Gaj, mais fort imprégné des idées de la Révolution française, songea à fonder un parti national-libéral qui ferait de l'opposition à Gaj. Le danger magyar le détourna de son projet.

Comparé au journal de Gaj, le *Narodne Novine* qui représentait également les tendances nationales, mais dans un sens conservateur et par conséquent beaucoup plus indulgent à l'égard des Autrichiens et de la dynastie des Habsbourg, le *Slavenski Jug* tout à fait révolutionnaire avait aussi des idées beaucoup plus nettes dans le domaine de la politique croate. Poursuivant toujours sa campagne contre les Magyars, alors en guerre avec les Croates de Jelačić et les Serbes de Šupljikac, le *Slavenski Jug* était toujours fort soucieux

[1] Ch. Nodier, *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire* (éd. Charpentier, t. II, p. 306) ; voir aussi R. Maixner, « Charles Nodier i Ilirija » *Rad* 229, et les annotations de France Dobrovoljc à la *Statistique Illyrienne* de Ch. Nodier (publiée en 1933 à Ljubljana, avec une introduction de Janko Tavzes, p. 153).

[2] Tel serait, d'après Nodier (*Souvenirs*, t. II, pp. 312-314) le cas de l'article publié le 11 août 1813 sur une rébellion de paysans (reproduit par MM. Tavzes et Dobrovoljc dans la *Statistique*, p. 94). Combien Nodier, qui n'était pas seulement journaliste mais aussi — et surtout — poète, chérissait l'expression « tétraglotte » (« mon journal tétraglotte »), nous le voyons aussi par la lettre qu'il écrivit le 13 mai 1813 de Ljubljana, à son ami Béchet, à Lons-le-Saulnier : « Ma fille... bégaye déjà quatre langues... » « Bonjour, mon bon ami, *bel amice, ossia mio caro, illi priategl dobar, oder freund gut* (sic), car je ne sais plus quelle langue je parle, et les nouvelles me font perdre les anciennes » (lettre publiée par Jean Larat, *Bibliographie critique des œuvres de Charles Nodier*, Paris, Champion, 1923, p. 137-138).

d'informer ses lecteurs des principaux événements politiques et culturels de l'Occident. Presque chaque numéro rapportait des nouvelles de la France, parmi lesquelles on lit pendant un certain temps les informations directes données sous forme de lettres par A. T. Brlić alors à Paris.

En compulsant l'année 1849 du *Slavenski Jug* nous avons trouvé deux annonces qui promettaient la fondation de deux journaux l'un à Paris et l'autre à Belgrade.

Voici le texte de la première, insérée dans le *Slavenski Jug* le 23 juin 1849.

« *Programme.* — De toutes les provinces groupées le long des rives du Danube à partir de Pesth jusqu'à la mer Noire, la Serbie semble être appelée incontestablement à jouer le premier rôle dans le sort que la providence réserve à l'avenir de ces contrées.

« Sa magnifique position géographique, la vigueur que déploient dans l'industrie et le commerce ses habitants, leur esprit inné d'indépendance, les efforts constants des hommes éclairés pour y propager les progrès d'une société civilisée, tout en un mot concourt à faire de ce pays le pivot autour duquel viendra graviter un jour cette partie orientale de l'Europe.

« Nous croyons aller au devant d'un besoin généralement senti en établissant dans cette capitale même de la Serbie, à Belgrade, une feuille rédigée en langue française destinée à faire connaître les mœurs, l'esprit, le progrès, la civilisation et les tendances de ses habitants ; les ressources commerciales exploitées et à exploiter ; leur ancienne littérature et les nouvelles productions des auteurs modernes, donnant en outre un résumé précis et fidèle des nouvelles politiques des provinces circonvoisines et de la Turquie.

« A son début cette feuille ne paraîtra qu'une fois la semaine, mais nous espérons dans peu pouvoir la faire paraître deux et trois fois.

« Prix d'abonnement : 8 florins par an.

Charles Arèn. »

Depuis quand l'auteur de cette annonce était-il à Belgrade ? Quelle y était alors son activité ? Nous l'ignorons. Plus tard, de 1856 à 1887 il devait être professeur de français à l'Académie militaire, puis à l'École d'artillerie enfin à l'École supérieure de Belgrade. En 1864 il publia une grammaire française à l'usage des gymnases serbes (2e édition en 1870) traduite en serbe par M. Gj. Miličević et une Littérature française (Belgrade 1869). Quant à son journal, il semble bien qu'il soit resté à l'état de projet.

Six mois plus tard, dans le numéro du 24 décembre 1849 du même

Slavenski Jug nous lisons à la rubrique « France » le projet d'un journal intitulé *Ludomir* ou *Ljudimir* qui devait paraître à Paris en quatre langues, polonais, tchèque, illyrien et russe.

« U Parizu izlazit će nove sveslavjanske novine : « Ljudimir » u poljskom, češkom, ilirskom i rusinskom jezijku : one će potresati životna pitanja Slavjanah u svih rečenih jezicih, tako, da će svaki članak, koji jim se pošalje, u izvornom jeziku priobčiti. Osobito će deržeći se svoga naslova, preporučivat mirovna sredstva za postignutje svèrhe čovečanstva : Mir i sreće ! Ravnopravsnost slavjanskih narječjah i njihovo stopljenje u jednom istom organu, ima biti symbol slobodnoga narodnoga saveza narodah slavjanskih. »

Quelques jours plus tard dans le premier numéro de 1850 on lit le programme complet que la rédaction de ce journal quadrilingue de Paris avait envoyé au *Slavenski Jug.*

« Upravo sada dobili smo iz Pariza oglas časopisa, koji će u Parizu u četiri jezika izlaziti. Ovaj oglas tiskan je u Jugoslavjanskom, ruskom, poljskom i českom jeziku, pako ovako :

« Pod naslovom *Ludomir* izlazit će novine, koje će pretresati ponajvažnje stvari i poslove slavjanskih narodah. Važnost njegovu dokazuje duh, kojim su urednici namislili govoriti o tom predmetu ; oni će nastojati da naznače sredstva, kojimi bi ovi narodi mogli postići ponajvišju celj [*sic*] čovečanstva, mir prijateljstvo i blagotasnje članovah jednoga plemena.

« O predmetah ovih pisat će veštaci, to jest spisatelji različitih slavjanskih narodnostih, a da saderžaj njihov svak Slavjanin razumijeti uzmogne, da podeljene savjete svatko tim lastnie doznade pisat će se za svatko slavjansko pleme u njegovom pismenom jeziku.

« Idea i forma toga dela, akoprem se neobičajna čini, može se opravdati iz gledišta Slavjanstva, kao što će se to činom dokazati. Knjiga će ta predstavljati sliku sjedinjenja slavenskih narodah, na što treba da svi Slavjani obrate svu svoju moć i snagu.

« Kad priviknemo razumevati se uzajamno, i kad se ovako sporazumimo i bogatih svojih jezicih shvatit ćemo bolje uzajamne stvari svoje, pa nam neče trebati za potresanje domaćih poslova tražit pomoći u tudjih jezikah i u politike tudjih narodah.

« Svi članci, koji ne nadju mesta u drugih slavjanskih novinah naći će ga u *Ludomiru.* Buduć da pariške tiskarne neimaju cirilskih pismenah, to se umoljavaju g. g. dopisatelji *Ludomiru*, da izvole slušit se pismeni latinskimi u člancih, koji bi rado natiskati dali.

« U *Ludomiru* neće nijedan jezik prednosti pred drugim imati. Svezci počimat će članci českimi, poljskimi, ruskimi i jugoslavskimi, bud po redu, bud pako onako, kao što su redactii predani.

« I to će biti znak ravnopravnosti, koja se već sjaje, kao što smo osvedočeni na raznih barjacih slavenskih.

« *Ludomir* izlazit će u svezci po 3 tabaka ; iz šest svezaka sastojat će se jedan dio.

« Cena svakog svezka jest jedan frank. Svi dopisi imadu se poslati pod naslovom : à l'éditeur du *Ludomir*, rue Hautefeuille 16 (2143) Paris, Imprimerie de MM. Moulde et Renoir, rue Bailleul 9-11 ».

Pas plus que le journal de Charles Arèn, le *Ludomir* ne semble avoir vu le jour. Mais même vains, ces deux projets, presque simultanés, sont fort intéressants. Ils contribuent à éclairer l'état des esprits libéraux en 1848 et 1849.

N. Pribić.

La mission du consul Du Règne à Zagreb en 1861. — L'année 1861 fut en Croatie, comme partout dans l'empire d'Autriche, une année de grande activité politique. Après la défaite de Solférino, l'empereur François-Joseph fut bien forcé de relâcher le système centralisateur et germanisateur, mais les concessions qu'il faisait à ses peuples restaient loin derrière les espoirs qu'elles avaient éveillés.

En Croatie, les tendances nationales se portaient vers l'union des provinces croates et la constitution d'une unité autonome croate ou sud-slave au sein d'une Autriche réformée sous le signe du fédéralisme. Mais comme la position des Hongrois, malgré leur nombre relativement restreint, restait, en vertu du droit historique survivant jusqu'en 1849, toujours plus importante que celle des autres nations, le dilemme qui se posait devant les Croates fut de savoir s'ils iraient à Vienne, dans un conseil d'empire dominé par l'élément allemand, ou s'ils se rallieraient aux Magyars, de tendances tout autres qu'égalitaires, pour s'opposer sous leur égide à Vienne.

Dilemme difficile qui préoccupait les politiciens croates, réunis à la Diète en avril 1861, et qu'ils ne surent pas résoudre. Faut-il s'étonner que ce théâtre, pour secondaire qu'il fût de la politique intérieure autrichienne, ait aussi attiré l'attention du gouvernement de Napoléon III, lequel observait de très près la lutte des nationalités d'Autriche, dont l'influence grandissante devait empêcher un retour de la politique de Vienne vers l'alliance avec la Russie autocratique ? Paris pouvait envisager aussi une solution révolutionnaire, en relation avec sa politique italienne qui n'était pas terminée par la libération de la Lombardie. Nombre d'émigrés polonais et hongrois y travaillaient entre Paris et Turin, où Türr projetait d'organiser une légion yougoslave, sous les ordres de Vranešević (v. le *Pozor* du 19 octobre 1861, qui reproduit une informa-

tion du *Magyar Orszag*). Il ne faut pas non plus oublier l'activité d'Eugène Kvaternik, au cours de sa première émigration en 1859 et 1860, à Paris, où il avait pu arriver jusqu'au prince Napoléon, désireux surtout de savoir quel appoint militaire les Croates, dont le rôle important en 1848-49 était encore présent à la mémoire de tous, pourraient apporter à une action conjuguée de Garibaldi et des Hongrois.

A Zagreb, il ne pouvait naturellement pas être question de cet aspect révolutionnaire de la politique croate. Le gouvernement de Napoléon III y envoya cependant son agent consulaire de Rijeka (Fiume), le baron Francisque Du Règne [1] pour suivre, en qualité d'observateur, les travaux de la Diète croate. Sur son séjour à Zagreb qui, vu la proximité de Rijeka, pouvait facilement être interrompu et repris, nous ne savons pas grand'chose, assez cependant pour fixer les grandes lignes de l'activité qu'il y avait déployée.

C'est le général Neustaedter qui, en chroniqueur attentif, nous signale l'arrivée de Du Règne à Zagreb, le 21 avril 1861 (t. VIII, p. 114 du manuscrit de ses Mémoires en français, dont l'I. F. de Zagreb poursuit la publication). Il était porteur d'une lettre de recommandation pour le comte Miroslav Kulmer, membre perpétuel de la Diète en tant qu'aristocrate. Du Règne aurait en outre été aperçu en compagnie du sénateur serbe Spasić, arrivé de Belgrade, et de Kvaternik, ainsi que d'autres députés influents. Son but serait de travailler en secret pour empêcher le renouvellement de l'union croate-hongroise, ainsi que d'encourager l'opposition croate contre le gouvernement impérial.

Kvaternik également mentionne, à la date du 9 mai, ses conversations avec Du Règne [2], à propos notamment du suicide du comte Teleki, ancien émigré hongrois à Paris. Mais c'est encore à Neustaedter qu'il faut recourir pour avoir des détails de la mission Du Règne : « M. Du Règne, écrit-il, (*op. cit.*, p. 124), consul de France à Belgrade (*lapsus*) se trouve logé à l'hôtel de l'*Empereur autrichien*, et reçut souvent Pacel [3] et Kvaternik qui se promenèrent aussi

[1] D'après l'*Annuaire diplomatique et consulaire* de 1880 sa carrière est la suivante : Agent vice-consul à Bassorah, 11 mai 1850 ; agent vice-consul à Fiume, 12 novembre 1853 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865 ; Consul de seconde classe, chargé du vice-consulat à Fiume, 18 décembre 1875. Dans l'Annuaire de 1882, le baron Francisque Du Règne figure avec le grade de consul de 2e classe à Fiume, comme agent admis à faire valoir ses droits à la retraite le 31 octobre 1881. Par conséquent, il est resté à Rijeka pendant 28 ans.

[2] V. Cherubin Šegvić, *Drugo progonstvo Eugena Kvaternika*, Zagreb, 1907, p. 3.

[3] Vinko Pacel (1825-1869), professeur au lycée de Rijeka (où il a pu faire la connaissance de Du Règne) jusqu'en 1858, député de Karlovac en 1861. Le baron

avec lui. Le consul français fréquentait même les petits cafés. Il prédit, à l'instar d'un prophète, que l'empire turc s'écroulera, et que le rêve des Jugoslaves (*sic*) de fonder sur ses ruines un grand royaume jugoslave se réalisera ; et que pour cette raison toute sorte de réunion avec la Hongrie entraverait les projets pour leur avenir. On savait cependant que le comte Teleki en Hongrie y travaillait aussi pour rendre impossible toute réconciliation entre la Croatie et la Hongrie. Il fut donc évident que la diplomatie française s'efforça à tout prix d'empêcher la consolidation de l'Empire d'Autriche par une entente cordiale des provinces réunies sous la couronne impériale ; et qu'elle poussa en secret la Hongrie, la Serbie, la Croatie, la Pologne et les rayas en Turquie à la révolte, et à la révolution pour paralyser une coalition des puissances du Nord, à laquelle la perfide politique de Napoléon III les força malgré leurs antipathies bien prononcées. Le Ban [1] n'ignore point ces manœuvres occultes du Consul français, mais il ne peut y remédier pour le moment. »

Le principal organe croate de l'époque, l'oppositionnel *Pozor* gardait cependant une discrétion prudente sur l'activité de Du Règne. Ce n'est que le 10 août qu'il mentionne que tous les journaux hongrois reproduisent un article publié par *Le Nord* sur la décision de la Diète croate du 12 juillet, repoussant l'invitation d'envoyer des délégués au Reichsrath. *Pozor* y ajoute le commentaire suivant : « Soit dit en passant, le *Nord* représente les intérêts français et russes, et puisqu'il écrit à notre sujet de cette façon, les Magyars ne pourront plus nous reprocher que la décision du 13 juin est le résultat de l'agitation russe ou de celle du consul français, ainsi que le *Pester Lloyd* l'avait affirmé, il y a quelques jours. » On voit par conséquent que les Hongrois n'étaient pas contents de l'activité de Du Règne.

Bientôt après, cette activité fut l'objet d'une démarche officielle, ainsi que Neustaedter le signale, fin novembre 1861 (*op cit.*, p. 223) :

Du Règne a pu rencontrer parmi les députés aussi A. T. Brlić, émissaire du ban Jelačić à Paris en 1849 et 1850. Brlić, — leader du groupe de députés des Confins militaires admis aux discussions de cette diète, sans avoir obtenu cependant le rattachement des confins à la mère-patrie — s'occupait à cette époque beaucoup de la Bosnie, ainsi que le prouve sa correspondance conservée aux archives Brlić à Brod. Par deux lettres à sa fiancée, du 14 et 17 septembre 1851, nous apprenons qu'il était aussi en rapport avec le consul de France à Sarajevo, Emile Wiett, lequel se rendant à Paris, le visita à Brod. Sur A. T. Brlić, v. A. *I. F. Z.*, 1939, pp. 1-49.

[1] Josip baron Šokčević. Selon Neustaedter (*op. cit.*, p. 141), Du Règne fut cependant invité à une soirée dansante chez le ban, le 2 juin 1861, avec « bon nombre de députés ».

« On apprit par la gazette de Vienne que le comte Rechberg[1] s'était plaint au duc de Gramont[2], ambassadeur de France à Vienne, que des émissaires français travaillaient les esprits en Hongrie et en Croatie, pour les exciter à la résistance. Gramont ne s'en défendait pas, mais assura que ces gens intriguaient en faveur des idées révolutionnaires à l'insu du gouvernement français, et qu'il priait même le gouvernement autrichien de sévir avec la plus grande rigueur contre de tels émissaires, en ajoutant qu'il ne prendra jamais la partie d'un tel sujet s'il serait de la police autrichienne arrêté ; et pour donner une preuve de la loyauté de ses sentiments au comte Rechberg, il renvoya le consul français de Fiume Duriche (*sic*) qui était arrivé à Vienne pour faire son rapport au duc de Gramont sur son activité pendant la Diète croate-slavonienne à Zagrabie, à Fiume sans le voir, et lui fit dire de ne s'occuper dorénavant que de ses affaires du Consulat à Fiume. Personne cependant ne fut dupe de cette comédie diplomatique, puisque le consul français n'aurait jamais osé influencer de la sorte les membres de la Diète c. s. sans l'autorisation secrète de son gouvernement. Le ban Šokčević s'en est plaint deux fois au comte Rechberg, et la réponse qu'il en avait enfin reçue était si mystérieusement diplomatique qu'il n'y recourut plus pour faire chasser le consul français de Zagrabie. »

Neustaedter semble en effet être convaincu de la gravité de l'influence exercée par Du Règne sur les personnages politiques croates, car un peu plus loin (*op. cit.*, p. 225) il exprime le soupçon que Kvaternik aurait été payé par le gouvernement français.

Pozor parle également, le 25 novembre, de cette affaire diplomatique, mentionnant une correspondance publiée par l'*Augsburger Allgemeine Zeitung* sur la prétendue immixtion de la politique française. Le nouvel ambassadeur, duc de Gramont, qui venait de remplacer le marquis Moustier à Vienne, fut donc chargé par son gouvernement de déclarer au comte Rechberg que le gouvernement français désavoue des promesses faites aux Magyars de la part des personnages non autorisés, et qu'il prie le gouvernement autrichien de traiter ces agents secrets avec la plus grande sévérité. « Ce monsieur (le correspondant de *A. A. Z.*) — continue *Pozor* — raconte aussi toute sorte de choses au sujet du consul

[1] Le comte Johann Bernhard von Rechberg und Rothenlöwen, président du conseil, du 17 mai 1859 à décembre 1860, ensuite ministre des affaires étrangères dans le cabinet de l'archiduc Renier, jusqu'au 27 octobre 1864.

[2] Antoine-Alfred-Agénor, prince de Bidache, duc de Guiche et de Gramont, ambassadeur à Vienne de 1861 à 1870, lorsqu'il devint ministre des affaires étrangères.

français de Rijeka qui avait séjourné à Zagreb l'été dernier. Tout ce qu'il en sait est très intéressant, mais c'est difficilement exact. Le consul français n'était vraisemblablement à Zagreb que pour observer et pour voir ce qui se passe ici ; mais d'une excitation à la révolte de sa part, il est fort douteux que quelqu'un sache quelque chose, si ce ne sont pas ces gens qui aiment à se réclamer de grandes puissances lorsqu'ils désirent que leurs paroles fassent impression. »

En dehors de ce témoignage la conduite de Du Règne se justifie par le fait que vingt ans encore il put continuer son activité à Rijeka sans que le gouvernement d'Autriche y eût trouvé sa présence indésirable [1].

Quant à l'attitude des milieux politiques croates vis-à-vis de cette marque de l'intérêt français pour les travaux de la Diète croate que constituait l'envoi de Du Règne à Zagreb, elle fut différente, selon les programmes et les tempéraments. Si les partisans de l'indépendance, Starčević (voir son article du *Pozor* du 21 octobre 1860 et son discours à la Diète du 26 juin 1861) et Kvaternik (v. son discours à la Diète du 18 juin 1861) espéraient que Napoléon III aiderait les Croates à réaliser leur indépendance absolue ou relative, la majorité des députés pensaient peut-être comme le *Pozor* qui, dans son article de fond, non signé, du 8 mai 1861, après avoir constaté l'intérêt de la France pour les causes nationales, déclarait : « Nous autres, nous ne cherchons pas cet appui, mais nous serions de véritables fous si nous ne savions pas profiter d'une constellation européenne favorable. » — Une telle constellation revint en effet après Sadova, en 1866. Mais alors ce furent les Hongrois qui en profitèrent pour obtenir, en 1867, le partage de la Monarchie en deux moitiés. Quant aux Croates, ils n'eurent plus qu'à discuter les termes de leur autonomie « dans le cadre de la couronne de Saint-Étienne. »

R. M.

Deux lettres d'Auguste Dozon à A. T. Brlić. — Nous avons étudié ici même les rapports d'Andrija Torkvat Brlić avec la France, notamment pendant la guerre de 1848-49 (v. *A. I. F. Z.*, janvier-

[1] Autres indications sur l'activité de Du Règne à Rijeka : en 1862 et 1863, Kvaternik est en rapports avec lui concernant sa nationalité, son passeport et son expatriation nouvelle (v. Šegvić, *op. cit.*, pp. 12, 15, 18, 22-23) ; en 1867, le journaliste français Rigondeaud, frappé d'expulsion, cherche protection auprès de lui (v. *Annales de l'I. F. d. Z.*, 1939, p. 108) ; en 1879, Victor Tissot le rencontre, et rend hommage à l'hospitalité de ce Consul de France, dans son livre *La Hongrie de l'Adriatique au Danube*, Paris, 1883 (V. *Annales de l'I. F. d. Z*, 1939, p. 228).

mars 1939). Rentré de son second voyage en France et installé comme avocat à Brod, après avoir fait son droit à Vienne, Brlić continuait ses relations françaises. Située face à la Turquie, la ville de Brod était un excellent poste d'observation pour ceux qui comme Brlić suivaient les événements de Bosnie en slavophile et même en révolutionnaire. Brod le mettait aussi en rapport avec les représentants consulaires de la France, laquelle jusqu'à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, y exerçait, à côté et souvent à l'encontre de l'Autriche, un rôle protecteur à l'égard des Chrétiens. Ces représentants à Travnik, Sarajevo ou Mostar, furent nombreux, et, d'une façon générale, bien choisis. Il est curieux de noter combien d'entre eux étaient écrivains, étudiant les mœurs, les institutions et jusqu'à la langue du peuple au milieu duquel ils exerçaient leurs fonctions. Cette tradition des consuls écrivains remonte à l'époque napoléonienne et il suffit d'invoquer les noms de Chaumette-Desfossés et de Bruère pour la seule Bosnie (sans parler des rapports pleins d'intérêts de David) afin de le prouver. Tel aussi le cas, à l'époque de Brlić, de Wiet, de Rousseau et surtout de Dozon, dont voici deux lettres [1], la première de 1862, en croate ou serbe, et la seconde de 1864 en français, adressées à Brlić.

Gospodine ! Primio sam črez g. kapelana u Zemunu, 2 komada (jedan za mene a drugi na kniaza Mihajla, koj posljednji sam predao u ruke N. S.) knjige *Luka Vukalović*. Evo sad mog odgovora na pismo g. Radovana, koj će vam predati g. Rousseau, francuski konsul u Sarajevu. Ja imam čast moliti vas da bi imali dobrotu taj odgovor poslati poznatim vam putem ; kad bi srećan bio vas lično poznati, uzeo bih slobodu vam g. Rousseau i njegovu familiju preporučiti za ono kratko vreme sto ćedu, na svojim putem u Sarajevu, u Brodu provesti. Ja sam, gospodine vaš pokorni počitatelj. A. Dozon, kancler g. Francuskog konzulata. 16^{og} julija u Beogradu. Kad bi docnije imali koju priliku, ja bi vam blagodaran bio ako možete mi dati kakvo izvestije o g. Radovanu.

Mostar, 29 juillet 1864. — Cher Monsieur Berlić. Ne croyez pas que je vous ai oublié, vous et votre bonne hospitalité lors de mon passage à Brod. Je désire au contraire toujours vous écrire et vous dire quelque chose de ce pays-ci, en attendant que j'aie le plaisir de vous revoir et d'en causer avec vous. L'un ou l'autre, j'espère, pourra avoir lieu quelque jour. Medjutim il vous sera peut-être agréable de voir un Mostarac, le plus instruit sans doute (ce qui n'est pas difficile) de ses compatriotes, mais qui malheureusement ne peut faire comprendre aux parents le prix de l'éducation pour leurs enfants. Et cependant Dieu sait que sortir de leur ignorance crasse est une des plus urgentes nécessités des chrétiens de la Turquie. Le pope Sava vous renseignera là-dessus. Je me permettrai peut-être plus tard d'ici à quelque temps de recourir à votre obligeance, à propos d'un sujet qui vous est familier. J'ai commencé la rédaction d'une grammaire serbe ou slave méridionale, travail difficile pour un étranger et pour lequel je ne trouve pas ici d'aide. Si je le continue, je ferai sans scrupule appel à votre savoir et à votre expérience. Veuillez présenter à Mme Berlić mes hommages

[1] Conservées aux archives Brlić à Brod.

respectueux et agréer l'assurance de mes sentiments bien dévoués. Aug. Dozon. Ne m'oubliez pas je vous prie auprès de M. et Mme Mušicki.

Le nom d'Auguste Dozon a passé à la postérité surtout à cause de ses traductions de chants populaires serbes et bulgares. Né à Châlons-sur-Marne en 1822, mort à Versailles en 1891, il fit sa carrière dans les consulats, à Belgrade, Mostar (en 1863), Philipopoli, Janina, de nouveau Mostar (en 1875) et Salonique.

Correspondant de l'Institut il fut ensuite chargé du cours de russe à l'École des langues orientales à Paris. Ses connaissances linguistiques ne se bornaient pas aux langues slaves, mais embrassaient également l'albanais et le hongrois. Voici une liste de ses œuvres : « Poésies serbes : Le Tzar Lazare et la Tzarine Militza », *Revue de l'Orient, de* l'*Algérie et des Colonies*, Paris, t. XV, 1854 ; « L'Instruction publique en Serbie », *Revue Contemporaine*, Paris, t. XXXIV, 1857 ; *Poésies populaires serbes traduites sur les originaux, avec une introduction et des notes*, Paris, Dentu, 1859 ; « Chants populaires bulgares, Rapport sur une mission littéraire en Macédoine » (extrait des *Archives des Missions du Ministère de l'Instruction publique*) 1874 ; *Chansons populaires bulgares inédites*, Paris, 1877 ; *Manuel de la langue chkipe ou albanaise* (1878, in-8) ; *Contes albanais* (1881, in-18) ; *L'épopée serbe*, *Chants populaires héroïques : Serbie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, Dalmatie, Monténégro.* Traduits sur les originaux, avec une introduction par... correspondant de l'Institut, ancien consul général de France, Paris, Leroux, 1886. Dozon publia aussi des traductions du hongrois (*Le chevalier Jean, comte magyar*, par A. Petoefi, 1877), ainsi que des poésies sous le pseudonyme d'A. Argonne.

La seconde lettre publiée plus haut nous apprend que Dozon, 14 ans avant d'avoir publié sa grammaire albanaise, travaillait à une grammaire slavo-méridionale ou serbe, et qu'il sollicitait le concours d'A. T. Brlić, lui-même auteur d'une grammaire allemande de la langue illyrienne (*Grammatik der illyrischen Sprache wie solche im Munder und in Schift der Serben und Kroaten gebräuchlich ist* ; Vienne, 1854), qu'il l'avait depuis sa lettre de 1863, visité à Brod. La grammaire de Dozon, si tant il y a qu'elle eût été achevée, n'a cependant jamais été publiée.

Quant aux noms dont il est question dans ces deux lettres, ajoutons que Luka Vukalović était le chef des insurgés d'Herzégovine et, jusqu'en 1862, allié du prince Nikola de Monténégro. La diplomatie française s'intéressait aussi à son activité, encouragée surtout par le consul de Scutari Hyacinthe Hecquard (encore un consul écrivain). A. Rousseau, consul de France à Sarajevo, dont

Dozon annonce à Brlić la visite, est également l'auteur de quelques écrits. On lui doit notamment : « Notice géographique, historique, ethnographique et statistique sur la Bosnie et l'Herzégovine », *Bulletin de la Société de géographie*, Paris, V^e série, X. XI. 1866 et « Géographie générale de la Bosnie et de l'Herzégovine », *Bulletin de la Société de géographie*, Paris, V^e série, t. XV, 1868. Brlić connaissait aussi le prédécesseur de Rousseau à Sarajevo, Emile Wiet, transféré ensuite à Scutari, auteur — puisque décidément à cette époque tous les consuls français dans les Balkans manièrent la plume ! — d'un « Mémoire sur le pachalik de Prizrend », *Bulletin de la Société de géographie*, Paris, V^e série, t. XII. Que Wiet ait connu l'hospitalité de Brlić à Brod, nous en avons la preuve dans deux lettres d'A. T. Brlić à sa fiancée, datées des 14 et 17 septembre 1861.

Mušicki Gjoka que Dozon mentionne en post-scriptum, était médecin de l'armée autrichienne et administrateur du poste de quarantaine de Brod, charge qui le mettait constamment en rapport avec les provinces turques, au sujet desquelles il partageait les idées et les projets politiques de Brlić.

R. M.

La traduction croate de « La Dalmatie de 1797 à 1815 » de l'abbé Pisani. — Dans la deuxième moitié du XIXe siècle il n'y avait presque pas d'étranger visitant les pays sud-slaves en homme politique ou en écrivain qui ne tînt à se rendre à Djakovo, siège de l'évêque Strossmayer dont la renommée était, au sens véritable du mot, européenne, et dont la juridiction épiscopale s'étendait jusqu'à la Bosnie, province turque avant 1878.

Tel fut aussi le cas de l'abbé français Paul Pisani, professeur à l'Institut catholique de Paris, lequel, en août 1887, voyagea en Croatie-Dalmatie dans le but de recueillir les matériaux pour sa thèse sur la Dalmatie sous le régime napoléonien, publiée six ans plus tard. Dans une lettre datée du 28 août 1887 l'évêque de Djakovo le recommande à son ami, historien et président de l'Académie yougoslave, le chanoine Rački [1]. La thèse de Pisani intitulée *La Dalmatie de 1797 à 1815*, Épisode des conquêtes napoléoniennes [2]. Ouvrage accompagné de trois héliogravures et dix cartes en couleurs » (Paris, Picard et fils, 1893, in-8°) nécessitait de grands travaux préparatoires et des recherches multiples non seulement dans

[1] *Korespondancija Rački-Strossmayer*, III, rédigée par F. Šišić, publiée par l'Académie yougloslave, III, p. 323. Zagreb, 1930.

[2] Signalons un compte rendu français du livre de Pisani dû à la plume de Léonce Pingaud, connu aussi par ses travaux sur l' « Illyrien » Charles Nodier, publié dans la *Revue des questions historiques*, Paris, t. IV, 1894.

les grandes archives de Paris, Venise et Vienne, mais aussi dans les centres locaux de Dalmatie. Aussi Pisani, comme cela arrive souvent, en a-t-il publié des fragments ou des à-côtés dans des articles parus avant la soutenance de la thèse : en 1887, « Les journaux français dans les provinces illyriennes pendant la période impériale » (*Bulletin Critique*, 15 novembre, pp. 433-435) en 1890). « Les chrétiens de rite oriental à Venise et dans les possessions vénitiennes en Dalmatie (1439-1791) », Paris, au Bureau des Œuvres d'Orient, 1890, in-8 (la traduction en fut publiée à Split en 1891).

Rentré en France, l'abbé Pisani resta en rapport avec Strossmayer. Le 24 août 1888, l'évêque de Djakovo écrit à Rački [1] que Pisani vient de lui recommander l'abbé Hamard lequel, trois ans plus tard, publia son récit de voyage intitulé *Par delà l'Adriatique et les Balkans. Autriche méridionale, Serbie, Bulgarie, Turquie et Grèce*, par l'abbé P. J. Hamard, de l'Oratoire de Rennes, chanoine honoraire, Paris et Lyon, Delhomme et Briquet, 1891, in-8º.

Aussi s'explique-t-on qu'étant informé que son livre sur la Dalmatie venait d'être traduit en croate par un jeune professeur nommé Ferdo Šišić, devenu par la suite le plus grand historien croate moderne, Pisani se soit adressé à l'évêque de Djakovo pour mettre cette traduction sous son patronage. Cependant, Strossmayer, qui n'était plus jeune et qui était, par-dessus le marché, exposé à des appels constants et quelquefois indiscrets à sa munificence bien connue, semble n'avoir saisi ni la nature ni l'intérêt de cette initiative. C'est ce qui ressort de sa lettre à Rački, du 3 décembre 1893, par laquelle il avertit son ami et conseiller qu'il vient de recevoir une lettre de la part de l'ecclésiastique français et professeur à l'Université libre catholique de Paris. Pisani lui écrit qu'un « de nos compatriotes, un certain Ferdo Šišić, traduit son œuvre sur la *Dalmatie sous les Français* en notre langue, sous le patronage de Fran Folnegović. Il me demande aussi d'en accepter la dédicace. J'ai répondu, continue Strossmayer, au professeur français, que j'accepte cette dédicace. Quant à vous, je vous prie de convoquer ce professeur Ferdo Šišić et de lui dire qu'à la demande de M. le professeur Pisani, j'ai accepté la dédicace, mais que je ne veux absolument pas dépenser un sou dans ce but (souligné dans la lettre). Cette œuvre a de l'importance pour les Français, mais presque aucune pour nous autres. Nous avons aujourd'hui d'autres besoins, et il ne serait pas prudent de dépenser notre argent à des destinations différentes. Je vous prie donc encore une fois de le faire. »

[1] *Korespondencija*, t. IV, Zagreb, 1931, p. 9.

Et voici le texte de la lettre de Pisani à Strossmayer jointe à celle de l'évêque à Rački :

Ville d'Avray (Seine-et-Oise), 20 novembre 1893.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous faire adresser, il y a quelques mois, l'ouvrage que je viens de publier sur *La Dalmatie de 1797 à 1815*. Ce livre a obtenu, je puis l'avouer, un succès qui m'a largement récompensé des pénibles recherches qu'il m'a coûté.

Mais voici qu'un nouvel honneur vient de m'être fait : celui d'une traduction en langue serbo-croate. C'est le professeur Ferdo Šišić, de Zagreb, qui a entrepris cette œuvre sous les auspices de M. Folnegović, député et éditeur de la revue la *Prosvjeta*, et c'est à cette occasion que je viens une fois de plus faire appel à la bonté de V. E. en souvenir de l'hospitalité que j'ai reçue à Djakovo.

Ce que j'oserai demander à V. E. c'est une lettre qui, placée en tête de l'édition slave de mon livre, la recommanderait au public et lui servirait en quelque sorte de passeport pour se présenter dans un monde où votre nom est justement révéré.

Ce sera en même temps un glorieux titre d'honneur pour l'auteur et pour la jeune Université catholique de Paris, dont un membre a travaillé à faire mieux connaître et estimer nos frères Jougoslaves, dont les destinées ont un jour été associées à celles de la France.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'hommage de mon profond respect.

L'abbé Paul Pissani,
docteur ès lettres,
Professeur à l'Université catholique de Paris,
Ville d'Avray (Seine-et-Oise) France.

Les craintes de Strossmayer étaient cependant sans fondement. Aussi Rački tient-il, le 11 décembre, à le rassurer : « La traduction de l'œuvre de Pisani par le jeune Šišić, doit être publiée par la Dionička tiskara à ses propres frais. Il ne s'agit pas par conséquent de subside pécuniaire. » Ce qui rassure complètement l'évêque, lequel, le 13 décembre, répond : « Qu'on fasse donc imprimer la traduction de Pisani sous mon nom, puisqu'il n'est pas besoin d'argent pour cela. Autrement pas. »

Malgré ces bonnes dispositions de l'évêque presque octogénaire, la traduction croate de l'œuvre de Pisani ne fut jamais publiée en livre, ainsi que son traducteur Sišić nous l'apprend dans une note à la Correspondance Rački-Strossmayer, rédigée par lui-même : « L'imprimerie Dionička tiskara ayant changé d'avis peu après la mort de Rački, survenue le 13 février 1894, et les perspectives d'écoulement n'étant pas les meilleures, la publication n'eut pas lieu. Je n'ai pu que publier quelques fragments de cette traduction dans la revue *Prosvjeta*, en 1893 et 1894. »

Šišić, le grand historien contemporain [1] gardait cependant in-

[1] Décédé en 1940, v. *A. I. F. Z.* 1940, p. 254.

tacte son estime pour l'œuvre remarquable de Pisani, malgré certains essais d'en diminuer la valeur objective et bien que des investigations plus récentes en aient modifié certaines données, ainsi qu'il le prouva par son étude *Quelques pages de notre histoire récente (1797-1814)*, publiée en croate dans *Hrvatsko Kolo* de 1909, pp. 192-278, basée surtout sur les recherches et conclusions de Pisani. Que l'opinion de Šišić n'avait point changé dans la suite nous en trouvons la preuve dans l'annotation qu'il a faite à la Correspondance Rački-Strossmayer et où il qualifie encore d'œuvre importante *La Dalmatie* de Pisani [1].

M.

[1] *Korespondencija*, III, p. 323, Zagreb, 1930.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

A. G. MATOŠ

J'AI TUÉ !

Le jeune sculpteur Lacković vint, vers Noël, de Munich à Paris. Il était depuis longtemps enthousiaste de dessin et de gravure, et il étudiait surtout Callot, Daumier, Rops et les modernes, copiant au Louvre et exerçant sa mémoire plastique aux aspects de la vie. Craignant comme la peste la littérature et les sèches réflexions esthétiques, il passait à travers la vie en spectateur objectif, et comme il apprenait par cœur — disait-il — les sujets et les êtres intéressants pour pouvoir ensuite les mettre fidèlement sur le papier, il vivait comme dans un rêve. Un peu avant son départ il se trouva à court d'argent ; par économie il passait les journées au lit, et la nuit il errait solitaire parmi la ruche humaine des boulevards, dans les rues désertes, médiévales, ou bien entrait dans un café plein de femmes, qu'il étudiait et dessinait tantôt sur-le-champ, tantôt de mémoire une fois rentré chez lui, en s'aidant des douloureuses études de Toulouse-Lautrec. Ainsi, sans qu'il s'en aperçût, sa vie se transformait en un véritable songe, à travers lequel s'étendait à l'infini la rue où l'électricité ouvrait des plaies, où de sombres maisons, aux antiques façades survivantes, se mouraient, sous le faix de plomb de la nuit, entrecoupée par les râles étouffés du provincial dévalisé — où le péché, la faim et le désir passaient comme une louve affamée, sous la forme d'une nymphe déchue, fardée et phtisique dans des toilettes de Francis et des fourrures de Grünwald, autour d'un riche snob stupide ou d'un aventurier international.

Une fois Lacković rentrait chez lui après minuit, transi et morose. Il était irrité de ne pouvoir se rappeler exactement certains traits d'un extraordinaire gueux, un vieux marchand de journaux, dont la tête semblait une caricature du portrait de Tintoret par lui-même. Chemin faisant il rappelait devant ses yeux ses souliers tragiques, son extraordinaire tube dont le poil semblait d'un cheval crevé, cette pitoyable démarche sur des jambes courtes et promptes de rat, ces petites mains de voleur, paresseuses, moites, dégoûtantes, et ce visage barbu, gris et sale, sur lequel dans une brume d'alcool flottent les sept péchés capitaux. La nuit était froide comme

un sépulcre de pierre. Chaque hiver a sa qualité particulière de froid, et celui de Paris, surtout quand il est sec, a une brume légère, aiguë et transparente comme du verre, et un ciel brillant, métallique, sans étoiles, avec une agonie de lumières glacées, éparses, des bancs avec des vagabonds désespérés, tandis que des murs, du pavé s'exhale une ruine froide comme d'un cadavre gelé. Lacković était arrivé sur le boulevard Saint-Germain, nu et désert. A peine deux ou trois femmes l'avaient interpellé effrontément. Il traversa la rue, et sur le seuil d'une maison il remarqua un être vivant : il s'arrêta surpris et accablé, n'en croyant pas ses yeux ! C'était comme si cette nuit pitoyable et glacée s'était incarnée dans la plus piteuse de ses victimes. Près du réverbère se tenait une femme, petite, maigre, silencieuse, vêtue d'une robe légère, le cou et la tête nus, les cheveux pleins d'ombre, de frimas et de givre. Elle tenait ses mains gourdes et tremblantes sur sa poitrine, enfoncées sous sa blouse jusqu'à ses coudes déchirés. Sur ses minces épaules, un mouchoir de laine jaune, sale. Sa robe et ses cheveux étaient crottés comme les nuages parisiens en lambeaux, de son visage transparaissait la misère de la plus misérable rue, son œil était brisé et obscur comme une fenêtre de pauvre. Lacković restait immobile et regardait ! Il n'avait jamais rien vu de pareil. D'elle, pas un mot. On voyait qu'elle avait honte et qu'elle n'était pas habituée à attendre les passants nocturnes. — Venez avec moi et n'ayez pas peur ! — lui dit-il dans son affreux français, et elle le suivit, sans mot dire, comme un chien. Elle se tut encore quand il l'enveloppa de son manteau d'hiver. De son attitude, soumise, atone, il conclut que c'était une servante sans place. A temps il se rappela qu'il avait chez lui du saucisson et du thé, et, après qu'il eût acheté du pain, en route, elle se mit à parler, à radoter. Lacković réussit à comprendre qu'en effet elle est sans place depuis trois mois, que pour quinze francs qu'elle doit on l'a chassée de l'hôtel en lui gardant ses hardes, qu'elle a un fils de cinq ans à la campagne, et que depuis deux mois elle n'a pu rien payer pour lui. Elle ne pleurait pas. La vie lui avait enlevé même les larmes. Les vrais malheureux ne pleurent pas. Lacković n'était pas un révolté, au contraire, mais la pensée que dans cette ville opulente un être humain, faible, honnête, et travailleur ne peut trouver une croûte de pain et un abri, l'indigna au point qu'il tendit les mains pour prendre à la gorge la sombre nuit. Il oubliait qu'il avait emmené cette pauvresse comme un modèle superbe et à bon marché. Tout le long du chemin il gémit tout bas, car il se rappelait sa mère, pauvrette, qui vivait d'une petite pension là-bas sur la côte, et une bonne, belle et pauvre fille, qu'il ne pourra épouser de longtemps, car ils sont tous deux comme ces larmes qui dégouttent sur sa

manche. Jamais encore il n'avait été si touché de la détresse de l'homme, notre frère.

Une fois grimpé dans sa chambrette au sixième, il fit le thé et l'offrit, avec du pain et du saucisson, oubliant qu'il avait faim lui aussi. Elle se jeta sur les aliments, et Lacković vit que l'homme est l'animal le plus vorace. Il fréquentait les ménageries, il avait vu comme dévorent des milans et des hyènes affamés, mais cela, il ne l'avait jamais vu ! Seuls les singes ont de ces mouvements affamés. Bien qu'elle eût les dents de devant toutes noires et cassées, elle engloutit la moitié d'un pain en un clin d'œil. Ses narines s'agitaient comme les ailes d'un oiseau en vol, ses yeux brillaient, sous son front bas d'esclave, plein de profondes rides transversales. Lacković n'avait pas encore vu un front que le souci et la peine eussent si bien labouré. Elle avait mangé, en faisant claquer les articulations de ses mâchoires, avec des clappements, elle toussait et s'agitait comme dans un fort accès de fièvre. Le froid la secouait comme un voleur fait un arbre fruitier. Quand elle fut rassasiée, elle se mit à se déshabiller et à se gratter sur tout le corps, plein de points rouges, puis, sans demander, et sans attendre une offre, elle se glissa, avec l'égoïsme de la souffrance, sous la couverture, toujours claquant des dents et tremblant de tout son corps, comme un chien trempé et glacé. Après avoir bu un second thé, ses pommettes maigres s'empourprèrent, et elle s'endormit, ronflant et rêvant tout haut, pelotonnée sous la couverture.

Lacković mit son pardessus et pensa attendre l'aube en lisant. Mais ne pouvant plus supporter le froid qui montait à ses jambes du carrelage, il prit son chapeau pour sortir. Elle se réveilla et le pria en vain de rester. Il lui promit que le lendemain soir, vers neuf heures, il la chercherait à l'endroit de leur rencontre et qu'il lui trouverait un abri jusqu'à ce qu'elle ait du travail. Transi et mécontent il se morfondit dans un petit café jusqu'au jour.

Quand il rentra, la tête douloureuse, la bouche et les idées amères, il se coucha mais si agité qu'il ne s'endormit que vers le soir. En s'éveillant il se rappela sa promesse, sauta comme s'il avait été échaudé et s'habilla vite. Il lui semblait que son œil allait sortir de l'orbite à cause d'une douleur intolérable dans la tempe droite. Il tremblait de froid et de faim. Depuis la veille au soir il n'avait presque rien pris. Dans la chambre régnait encore ce relent de pauvreté, de cadavre. Il ouvrit les fenêtres toutes grandes, et un froid aigre lui frappa le visage, la poitrine, lui pénétra les os. Par terre il ramassa deux ou trois épingles à cheveux rouillées, et une photographie pâlie d'une jeune femme, joliette, heureuse, avec une rose et portant un enfant nu, robuste. Lacković se précipita au rendez-

vous. Quand il arriva, onze heures sonnaient au clocher de Saint-Sulpice.

— Trop tard ! trop tard ! — s'écria-t-il, et jusqu'à minuit il parcourut le boulevard et les rues voisines. De sa vagabonde, aucune trace. Lacković alla dans un restaurant de l'autre côté de la Seine mais malgré la faim et le vide douloureux, criant de son estomac, il ne put manger. Ce visage sombre, jaune, humble, automatique, sans trace de volonté, ces yeux sans éclat, ces cheveux gras, poussiéreux, en désordre, ce front obtus, sillonné, bestial, tout cela le poursuivait comme une image vive. Il se rappelait les antiques Erinnyes : avec un tressaillement il s'aperçut que la vagabonde lui perçait la poitrine de ses yeux morts, affamés, canins, mendiants ; sur son front tragique et stupide, des serpents déjà se dressent et lui lancent leur venin au visage par-dessus la table et la nappe. Il ne peut plus rester tranquille dans cette fumée grossière, dans cette conversation ensommeillée, et il sort dans les rues désertes. Le froid lui devient insupportable. Une vision déguenillée, importune l'accompagne comme un malfaiteur. Il est pris d'une telle peur qu'il se réfugie dans le premier bar, plein d'ivrognes et de filles. Et il devient clair pour lui, indubitablement clair que sa fatale pauvresse est sans aucun doute restée cette nuit sans abri, que jusqu'à ce moment elle a dû geler sur la pierre ou sous un banc à côté d'un chien famélique. Et il devient clair comme le jour pour lui qu'il a tué — tué ! — en ne venant pas à temps au rendez-vous... Une souffrance terrible, le désespoir, non pas le désespoir et la souffrance du voleur, du meurtrier volontaire, ni le remords du malfaiteur involontaire, mais le repentir affreux de celui qui par légèreté abandonne, tue un faible enfant, une femme, une mère. Jusqu'à l'aube, il erra autour de sa maison, après avoir donné l'ordre qu'on laisse entrer la pauvresse dans sa chambre, quoi qu'il pût arriver. Dans l'ombre d'une vieille masure, dans une rue humide, étroite et glacée il trouva une femme pelotonnée, il alluma une allumette, et avec un violent juron sur les lèvres il découvrit une misérable ivrognesse inconnue, qui, ouvrant ses yeux chassieux, se mit à lui faire de dégoûtantes, d'abominables propositions.

Quand il rentra chez lui vers midi on lui demanda s'il était malade. Il se coucha, mais ce relent étouffant, imprégnant le lit, l'air, les murs le tourmentait tant, évoquait à tel point en lui ce fatal visage de femme, irrésistible, torturant, qu'il dut se lever et changer de chambre. Mais même là, dans cette couche propre et fraîche, il ne trouva le repos ni le sommeil. Pour s'endormir par force, il tira de sa malle un vieux chapelet énorme, noir, don de sa mère, et se mit à dire mécaniquement le rosaire d'abord à haute voix, puis de plus en plus bas.

Il ne se réveilla que le lendemain, faible et anéanti, et l'apparition s'accrocha à ses yeux, plus vive, plus douloureuse. En lisant au café — après si longtemps — les revues et les journaux, il barbouilla inconsciemment mais fidèlement, son profil affamé d'oiseau de proie, le mouvement bestial, simiesque de ses coudes anguleux, glacés, ce regard irrésistible, servile et tyrannique — le regard d'une martyre, d'une victime.

Pendant quelques nuits il parcourut tous les quartiers de Paris. Il s'informa dans les postes de police, mais il ne savait ni son nom ni son prénom. Il lut à l'aide d'un dictionnaire les faits divers dans les journaux. En vain il visita une vingtaine de bureaux de placement. Il déchira ses souliers ; la pluie, les intempéries, les insomnies, le transformèrent en un déchet de la grande ville, et il avait déjà dépensé la moitié de l'argent de son retour. Enfin il se prit à se consoler par la pensée que cette rencontre était sans doute un songe, une autosuggestion, une conséquence de la tension de sa mémoire plastique, que sais-je, et la vagabonde un produit imaginaire de ses études de la rue. Il se rappela Pygmalion — cela lui fut très flatteur — et que souvent les artistes, dans les moments de la création la plus réussie, avaient cru à la réalité des créatures de leur imagination échauffée. Lacković déjà remerciait l'événement mystérieux qui lui avait fourni l'occasion de buriner sans modèle le symbole, le plus réel et en même temps le plus général, du prolétariat, de la souffrance moderne, de la douleur imméritée et tragique. En comparaison de cela les œuvres de l'art moderne lui parurent de la gnognotte. Le marbre en sera de larmes pétrifiées. Alors il se souvint de la Morgue, l'endroit où l'on expose, comme la marchandise dans les boutiques, les cadavres anonymes, le rebut humain de la cannibale rue parisienne. Souvent il avait passé près de cette bâtisse fatale ironiquement placée derrière la cathédrale, à la pointe de l'île de la Seine, qui, froide et jaune, comme un malfaiteur en embuscade, attend les malheureux noyés — mais jamais il n'eut le courage d'entrer. Ses nerfs supportaient à peine la vue des photographies brutales des parias, à l'entrée.

Maintenant, depuis quelques jours, il venait jusqu'au seuil, plein d'individus douteux et de malheureux. Sa langue était sèche, son cœur battait à lui briser la gorge. Mais sur les marches de pierre de l'entrée toutes ses forces l'abandonnaient, et il était entraîné par des impulsions d'autant plus irrésistibles qu'il était plus loin de cette tombe transformée en théâtre. En lui s'exprimaient deux voix, qui le tourmentaient tout éveillé ou dans ses rêves douloureux : l'une le poussait à aller, à voir, à s'assurer, l'autre à ne pas aller vers une mort achevée. Il ne pouvait plus manger. Il était devenu jaune,

épuisé comme un phtisique. Près de pitoyables mendiantes en haillons ses genoux fléchissaient de faiblesse et de vertige. Une affreuse nuit, rêvant comme d'habitude à sa vagabonde, il s'éveilla une sueur froide au front, et il écrivit au crayon cette lettre. « Ma chère Hélène, Je vous rends votre parole. Pour ne pas vous ennuyer d'un trop long récit, je reconnais que je ne suis plus digne de vous. Je suis un malfaiteur. J'ai tué. Ayez du moins cette consolation que personne ne saura jamais ce que j'ai fait. — Votre François. » Il écrivit un billet semblable à sa mère, à qui il demandait aussi de lui pardonner, mais il ne pouvait pas survivre à son crime.

Il venait de jeter ses lettres à la poste et se tenait à peine sur ses jambes, quand, pour ne pas tomber, il dut s'agripper à l'épaule d'un agent de police stupéfait : il venait de la voir la vagabonde, sa tourmenteuse, qui marchait vers lui. Il ne l'avait pas reconnue tout de suite, tant elle avait grossi, s'était épanouie, engraissée. Sur la tête un chapeau, à la main des gants : à son vêtement on l'aurait prise pour une dame. Elle donnait le bras à un gigantesque garde républicain. En passant à côté de Lacković avec des larmes de bonheur dans les yeux, elle ne le remarqua même pas.

LE MOINEAU

Il y a, épars à travers le monde, plus de nos compatriotes qu'on ne penserait. Ces déracinés étant d'ordinaire les plus énergiques des nôtres, leur vie est quelquefois intéressante comme le plus divertissant et le plus instructif des livres.

Quand je fis la connaissance d'Isaac Stern, il pouvait avoir aussi bien trente ans que soixante. Il avait quelque chose d'immuable, de momifié, de parcheminé, d'un objet de musée. Né à Karlovac, il parlait toujours français. Il s'était fait naturaliser et avait pris le nom de Jacques Étoile. Il vivait en dessinant pour des professeurs, en débitant des préparations médicales, et en revendant des livres. Plein de connaissances comme une encyclopédie. Chaque année il passait au moins quatre mois à l'étranger, d'habitude à Londres. Il en ramena une fois une splendide blonde. Il la gardait comme un peu d'eau dans le creux de la main, il l'enfermait comme une femme turque — jusqu'à ce qu'elle s'enfuie, pensions-nous. Il mourait d'amour pour elle, nous croyions pour toujours, mais un an après je le retrouvai à sa place d'autrefois au Louvre, où il copiait des médailles. Il était exactement le même. La même chevelure épaisse, noire plutôt que grise, la même barbe frisée, sale, maigre et broussailleuse ; la même peau jaune comme du parchemin ; le même haut de forme verdâtre et le même lorgnon d'or, la même

démarche silencieuse comme celle des chats et la même économie de mouvements ; le même veston habillé, avec des souliers jaunes américains aux épaisses semelles. Aussi maigre que l'année précédente, il ne pesait pas plus de soixante kilos tout habillé. Seules ses vieilles dents jaunes et cassées, il les avait remplacées par des neuves, blanches et grandes.

— Que me disiez-vous d'une édition de l'étude de Léonard sur le vol des oiseaux ? Où a-t-elle paru ?

Je lui répondis, en me signant d'étonnement, car je me souvins qu'il continuait exactement notre dernière conversation de treize mois avant. Ce jour-là il me mena pour la première fois chez lui. Je brûlais de curiosité. Chemin faisant, le docteur — c'est ainsi que je l'appelais — acheta de la viande de cheval. Au café je remarquai que l'encre fraîche du journal du soir s'était imprimée sur la viande. Je sortis mon couteau, etc...

— Laissez-ça, me cria le docteur avec sa mimique railleuse. Laissez, mon dîner sera plus gras.

En allant vers son logis j'espérais trouver là-bas des antiquités, des livres, un débarras ou une friperie, une scène comme sur certains tableaux hollandais. Nous grimpâmes jusque sous le toit d'une vieille maison, dans une noble cour de l'aristocratique faubourg Saint-Germain, mais dans ces trois pièces je ne trouvai rien qu'une table, des chaises, et une énorme caisse grossière pour le transport des pianos, dans le fond de laquelle était un édredon et une énorme pelisse comme en portent les bergers de Lika ou de Slavonie. Les murs étaient couverts de chapeaux, casquettes, bonnets, hauts de forme, melons, neufs, vieux, râpés, usés, déchirés, moisis, chapeaux d'hommes et chapeaux de femmes, récents ou passés de mode.

— Qu'est-ce que c'est, docteur ?

— Ce sont les chapeaux de tous les vagabonds que j'ai trouvés sans abri dans la rue. A chacun j'en ai acheté un neuf, et j'ai gardé le vieux comme souvenir. Par malheur beaucoup sont venus ici sans chapeau.

Deux rats vinrent familièrement au-devant de moi et quand je fis le mouvement de les frapper du pied, car ils jouaient devant mon nez, le docteur cria, tout en sortant pour faire cuire le dîner :

— Laissez-les tranquilles. Ils sont ici chez eux.

Je défaillis et quand il rentra avec le dîner posé sur un morceau de fer blanc, je m'excusai sous le prétexte d'un mal de tête et je sortis.

Cette année-là le froid commença dès novembre. Il arriva à l'improviste et le Paris pauvre, misérable se mit à tousser, à grelotter, à tomber sur le trottoir, dans les hôpitaux, dans les cimetières. Le docteur disparut et je ne fus pas peu surpris de le voir un soir entrer au restaurant Procope accompagné d'un lourdaud en haillons, qui

inspirait la défiance au premier coup d'œil. Ils s'assirent près de moi et Stern-Étoile dit avec son sourire énigmatique :

— Vous m'avez arrêté au milieu de la rue, jeune homme, et vous avez avoué que vous n'avez rien mangé depuis deux jours et que vous êtes sans abri. Mangez donc à votre gré et tout votre soûl. Après dîner je vous achèterai un chapeau neuf et vous me donnerez le vôtre, vous savez pour ma collection. C'est une faiblesse, mais que voulez-vous ? Vous aussi, sans doute, vous avez vos faiblesses.

Le gueux ouvrit la bouche pour répondre et je sentis se répandre une odeur, comme d'un tonneau de rhum et d'absinthe. Ils commencèrent par une soupe et je fus surpris, Stern mangeait comme un homme qui n'aurait pas touché depuis des mois à de pareilles friandises, tandis que son protégé hésitait, se forçait.

— Mange, sers-toi, Gaston. Tu dois avoir terriblement faim, bien plus que moi, puisque depuis deux jours tu n'as pas mangé. Mange, mange, mon enfant. Tu dois manger autant que moi, tu entends ?

A la viande, le docteur était toujours affamé comme une besace d'aveugle, et son invité avait déjà bu une carafe d'eau, s'étranglant et avalant de force le savoureux bifteck.

— Je ne peux pas, Monsieur, je ne peux plus.

— Comment ça, Monsieur ? Depuis deux jours vous ne vous êtes rien mis sous la dent, dites-vous. Veux-tu bouffer, chenapan, chuchotait Stern-Étoile, et il lui faisait voir hors de sa poche la crosse d'un revolver neuf. Mange, bourre-toi, vaurien.

L'homme avala encore une bouchée, ou deux, ses yeux tournèrent et il oscilla sur sa chaise. Le docteur le prit sous le bras, le mena à la porte et le jeta à la rue en le frappant du poing, suivant toutes les règles de la boxe anglaise. Les clients, en voyant ce grand et épais voyou et ce nain en haut de forme, restèrent muets, furent stupéfaits et enfin éclatèrent de rire. Stern-Étoile continua tranquillement son dîner et me dit en fourrant le chapeau dans sa poche :

— C'est la dernière coiffure de cette espèce, et je la conserverai longtemps pour qu'elle me garde des sottises philanthropiques.

Cette nuit il faisait clair et froid, tant que l'eau gelait dans les chambres. Le matin on frappa à ma porte. Je fus tout surpris quand je vis le docteur, car il n'avait jamais été chez moi. Son visage était tout changé. Ces trois traits durs, cyniques, autour de la bouche, s'abaissant des coins du nez et des yeux se fondaient en un bon sourire. Ses narines frémissaient de joie, sur son mince nez arqué.

— Qu'y a-t-il, docteur ? Vous avez gagné le gros lot, ou vous avez trouvé cette nouvelle encre d'imprimerie que vous cherchez depuis des années ?

— Non, non ! Un moineau, un moineau ! Hier soir je rentre chez

moi, je me couche, quand toc-toc à ma fenêtre. J'ouvre et droit sur ma poitrine tombe un moineau transi, un moineau, ce moineau ! Pauvret, malheureux vagabond tout nu ! Ou es-tu, mon petit coquin ?

Et d'une main tremblante il tira de son sein une blague à tabac d'où il sortit un oiseau effrayé.

— Mon Dieu, continua-t-il en croate, à ma grande stupeur, Mon Dieu, comme son cœur bat ! Pauvret, vagabond, mon petit prolétaire ! N'aie pas peur de moi, n'aie pas peur, mon cher *passereau*, mon petit moineau. Tâtez un peu, Grégoire, comme ça doucement, tendrement. Voyez-vous, il s'est transformé tout entier en un grand cœur, et ce cœur bat et frappe, frappe et bat comme le nôtre. C'est bien pour toi de m'avoir trouvé, mon petit babillard glacé. Ne me pince pas, je serai meilleur pour toi qu'un père et une mère et que tous les amis des pauvres petits oiseaux. De vieux bohêmes comme nous, vous aiment plus chaudement, *causeurs* ailés, que tous les ladres philanthropes. Allons, allons, dans le sac. Comme ça : là dedans tu seras à ton aise et au chaud.

A partir de cette nuit le docteur changea tout à fait. Il mit un vêtement neuf, coupa ses cheveux qui lui descendaient jusqu'aux épaules. Il ne sortait plus de chez lui et je ne le rencontrais plus dans les rues louches ou dans de misérables boîtes de bas étage. Il s'installa et, en même temps qu'une cage pour son moineau, acheta un beau mobilier. Quand je le visitai, je trouvai de belles gravures, des dessins originaux, d'excellentes copies de vieux tableaux, des tapis d'orient et des chaises du plus pur style régence. Des rats et de cette grande caisse plus de trace. Autour du poêle chaud et d'un large lit de fer, volète et piaille le petit moineau, nouvel habitant familier.

A la même époque vint s'installer sur le même palier l'Italien Dolcino, peintre, chanteur, loustic et sot. Le docteur se lia si bien avec lui qu'avant son voyage habituel en Angleterre il lui confia son logement et aussi son moineau.

Quelques mois plus tard, pour Pentecôte, je reçus une lettre qui m'annonçait le retour du docteur et m'invitait pour le soir chez Dolcino. J'y allai et dans l'essaim des jeunes peintres, écrivains, journalistes, dessinateurs et de leurs maîtresses je trouvai Stern-Étoile, rasé, en habit. Il était tout rajeuni et modernisé. Je le reconnus à peine. Il avait touché une bonne somme d'argent pour son brevet d'imprimerie. On chantait, on plaisantait, on jouait du piano et de la guitare, jusqu'au moment ou Nini la saucisse (c'est ainsi que nous appelions la maîtresse de Dolcino) mit sur la table un risotto si merveilleux que mon cher compatriote nommé Robiček, Jean-Baptiste, pianiste, en eut des larmes d'attendrissement. Après

le dîner nous nous abandonnâmes, à tel point que le grave Stern-Étoile chanta quelques chansons avec l'accompagnement du déjà nommé Robiček. Au café le docteur se rappela son moineau, passa dans son appartement et en revint si pâle et tremblant que nous nous tûmes tous.

— Où est le moineau, mon moineau, mon cher petit moineau ? dit-il, chuchota-t-il, émit-il, les yeux vitreux.

— Je ne sais pas, je ne sais pas, s'excusa Dolcino et il rit très bêtement.

— Votre moineau ? dit Nini la Saucisse qui accourut de la cuisine, le visage en feu, votre moineau ? Hé hé ! Nous l'avons mangé avec le riz et les pigeons.

— Non, vous plaisantez, ma chère Saucisse ! dit le docteur d'une voix rauque, et avec un grand mouchoir de soie il se mit à essuyer la sueur, la froide sueur d'agonie qui se rassemblait au-dessus de ses épais sourcils nerveux, frémissants.

— Le repas de Tantale ! dit quelqu'un, et Dolcino apporta de la pièce voisine un étourneau qu'il tendit bonnement à Stern.

— Tiens, voilà un autre moineau, mon cher voisin. Ce gredin sait bavarder. Il remplacera le moineau. Tout l'hiver nous avons pris la peine de lui apprendre quelque chose. Dis : bonjour, docteur.

— Mais, le moineau, le moineau, mon cher petit moineau ? bredouilla le docteur.

— Nini l'a saigné.

— Et...

— Et nous l'avons mangé.

— Ce soir ?

— Ce soir.

— Maintenant, quand j'ai dîné avec vous ?

— C'est ça, mon cher docteur. Qu'avez-vous ? Ah, si j'avais su...

— Si vous m'aviez fait manger de la chair humaine, si vous aviez fait cuire mon frère, vous m'auriez fait moins de peine, dit le docteur qu'on entendait à peine. Il s'effondra sur le divan, ferma les yeux et laissa tomber ses mains maigres. Il avait des nausées. La bouche ouverte, il gémissait, le malheureux. Le long de son maigre visage pâle et rasé, coulaient de lourdes et grosses larmes.

Excédé je sortis furtivement.

Les autres me racontèrent que le docteur était à l'hôpital et qu'il rendait tout ce qui touchait son estomac. Je ne le vis jamais plus.

Le Gérant : R. Bussière.

Imprimé par R. Bussière à Saint-Amand (Cher), France. — 23-7-1942.

A. K. W., n° 3756, visa du 28 mars 1942.

Bibliothèque de l'Institut français de Zagreb. — 1re série, tome I : Joseph Neustaedter, **Le ban Jellačić, et les événements en Croatie depuis l'an 1848**, 1 vol. in-8 de 470 pp.

Les Mémoires du général Neustaedter constituent une source de premier ordre pour l'histoire du mouvement de 1848 en Croatie et de ses conséquences.

Né à Bratislava en 1796 d'une famille protestante, entré dans l'armée après des études à l'Académie thérésienne, Neustaedter avait pris part à la campagne de France et fait partie des troupes d'occupation de 1815 à 1818. Arrivé en Croatie en 1830, il avait eu un moment sous ses ordres Jelačić, bientôt son égal. Définitivement fixé en Croatie, il y prenait sa retraite et consacrait ses dernières années à écrire en français ses souvenirs, entièrement rédigés, sinon tout à fait mis au point, à sa mort en 1866.

Lié d'amitié avec Jelačić, auquel il s'était volontairement subordonné dès le début de la lutte contre les Magyars, ayant pris part ou assisté à la plupart des événements qu'il raconte, ayant reçu des confidences de quelques-uns des acteurs de premier plan sur les motifs ou les à-côtés qu'il n'avait pas observés directement, soucieux avec cela d'impartialité, ce général autrichien, devenu Croate d'adoption, est un témoin digne d'audience.

Il place les événements en Croatie dans le cadre de la monarchie austro-hongroise. Cette préoccupation l'amène à raconter la campagne de Radetzky en Italie, à résumer les mouvements révolutionnaires des Hongrois et des Serbes d'Autriche. Là son récit n'a pas la valeur d'un témoignage, sans cependant être jamais dépourvu d'intérêt. Il envisage toujours les faits — jusque dans son exaltation de Jelačić — du point de vue d'un loyal sujet de l'empereur d'Autriche, mais d'un sujet que son dévouement n'aveugle pas et qui sait reconnaître les fautes de la dynastie autrichienne.

Restés manuscrits dans les collections de la Bibliothèque universitaire de Zagreb, les Mémoires de Neustaedter ont été utilisés plus ou moins largement par les historiens croates, moins cependant qu'ils auraient mérité de l'être. C'est pourquoi il a semblé utile de les publier intégralement, d'autant plus que leur lecture n'intéresse pas seulement les professionnels de l'histoire.

Les notices sur l'auteur et l'ouvrage, les notes et commentaires seront donnés après le texte, qui comprendra au moins deux volumes grand in-8. Le premier a paru, le second est sous presse.